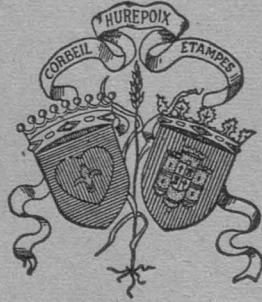


Chansen

p. 14
n. 87 Bist
89 Ecran
91 Panache
92 République
100 Bousa

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

74^e ANNÉE (1968)



CORBEIL
1969

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, liste des membres au 31-12-1968, assemblée générale à Boussy-Saint-Antoine)	3
M. P. GUILLOSSOU. — Structures agraires de Wissous au 18 ^e siècle	17
M. l'Abbé VERBRUGGE. — Courances de 1450 à 1550	55
M. D. JALMAIN. — Prospection aérienne	67
MM. C et J. WAGNEUR. — Prospection archéologique de surface ..	69
MM. AMAURY, BRETON, PINSON et SACCHI. — Fouilles à Athis-Mons, Chatenay-Malabry, Longjumeau, Vayres-sur-Essonne et Verrières-le-Buisson	73
BIBLIOGRAPHIE	85
CHRONIQUE	95
NECROLOGIE	103

TABLE DES PLANCHES

- Pl. I. — Wissous. Plan de situation d'après le *Plan des chasses* du comte de Clermont.
- Pl. II. — Vue générale de Wissous en 1967.
- Pl. III. — Plan d'intendance de Wissous.
- Pl. IV. — Ferme de Montaigut.
- Pl. V. — Moulin de Sainte-Joye.
- Pl. VI. — Plan de redressement de chemins à Wissous.
- Pl. VII. — Photographie aérienne du site de Villesauvage à Etampes.
- Pl. VIII. — Châtenay-Malabry. - Château de La Boursillière.
- Pl. IX. — Fouilles de Verrières-le-Buisson. - Mise en place du carroyage.
-

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL, D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

5, rue des Chevaliers de Saint-Jean
91 - CORBEIL-ESSONNES



Excursion à NANDY (Seine-et-Marne)

La Société organise le 10 Mai 1969, dans l'après-midi, une excursion à Nandy (Seine-et-Marne, canton de Melun-Nord, carte Michelin 61, pli 1, à 8 km. sud-est de Corbeil).

Monsieur Robert Cousin, propriétaire du château, veut bien nous y recevoir et nous présentera le château et le parc. La journée se terminera par la visite de l'église.

La participation aux frais est fixée à 3 F. par personne.

Le nombre des participants sera limité. Les inscriptions seront faites dans l'ordre d'arrivée des bulletins et les personnes inscrites recevront confirmation personnelle.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL, D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

5, rue des Chevaliers de Saint-Jean
91 - CORBEIL-ESSONNES



Excursion à NANDY (Seine-et-Marne)

La Société organise le 10 Mai 1969, dans l'après-midi, une excursion à Nandy (Seine-et-Marne, canton de Melun-Nord, carte Michelin 61, pli 1, à 8 km. sud-est de Corbeil).

Monsieur Robert Cousin, propriétaire du château, veut bien nous y recevoir et nous présentera le château et le parc. La journée se terminera par la visite de l'église.

La participation aux frais est fixée à 3 F. par personne.

Le nombre des participants sera limité. Les inscriptions seront faites dans l'ordre d'arrivée des bulletins et les personnes inscrites recevront confirmation personnelle.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL, D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'EXCURSION DU 10 MAI 1969

M.....

demeurant

accompagné de personnes.

désire participer à l'excursion du 10 Mai 1969

ci-joint F. (3 F. par personne)

par { chèque
virement postal au nom de la Société, C. C. P. Paris 1508-40

Le 1969

Signature :

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, liste des membres au 31-12-1968, assemblée générale à Boussy-Saint-Antoine)	3
M. P. GUILLOSSOU. — Structures agraires de Wissous au 18 ^e siècle	17
M. l'Abbé VERBRUGGE. — Courances de 1450 à 1550	55
M. D. JALMAIN. — Prospection aérienne	67
MM. C et J. WAGNEUR. — Prospection archéologique de surface ..	69
MM. AMAURY, BRETON, PINSON et SACCHI. — Fouilles à Athis-Mons, Chatenay-Malabry, Longjumeau, Vayres-sur-Essonne et Verrières-le-Buisson	73
BIBLIOGRAPHIE	85
CHRONIQUE	95
NECROLOGIE	103

TABLE DES PLANCHES

- Pl. I. — Wissous. Plan de situation d'après le *Plan des chasses* du comte de Clermont.
- Pl. II. — Vue générale de Wissous en 1967.
- Pl. III. — Plan d'intendance de Wissous.
- Pl. IV. — Ferme de Montaigut.
- Pl. V. — Moulin de Sainte-Joye.
- Pl. VI. — Plan de redressement de chemins à Wissous.
- Pl. VII. — Photographie aérienne du site de Villesauvage à Etampes.
- Pl. VIII. — Châtenay-Malabry. - Château de La Boursillière.
- Pl. IX. — Fouilles de Verrières-le-Buisson. - Mise en place du carroyage.
-

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

74^e ANNÉE (1968)

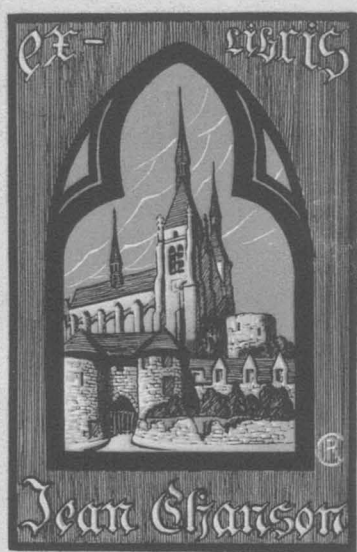


CORBEIL
1969

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ

COGNAC

URÉPOIX



CORREIL
1980

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. Jean de COURCEL.

Vice-présidents :

M. Emile HOUTH.

M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

M^{me} Paulette CAVAILLER.

Trésorier :

M^e André CROS.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY.

M. le docteur Paul BAILLIART.

M. Armand CAILLET.

M^e Jean CHANSON.

M. Marcel CORDELLE.

M. le marquis de GANAY.

M. Bernard JEANSON.

M. Maurice LAHAYE.

M. le R. P. VERBRUGGE.

Liste des Membres au 31 décembre 1968

- ACHALLE (dr. Jean-Yves), Centre Psychothérapique Barthélémy-Durand, Etampes.
- ADERMATT (M^{me}), Brières-les-Scellés.
- AMAURY (Gérard), résidence Croix-Breton E 142, Longjumeau.
- ANDRE (Joseph), avoué honoraire, 73, avenue du Président Carnot, Corbeil-Essonnes.
- ANDRE (Pierre), avoué, 19, rue Féray, Corbeil-Essonnes.
- ANDURAIN (M^{me} B d'), 1, place de l'Eglise, Lardy.
- ANSART (Michel), 73, boulevard de Fontainebleau, Corbeil-Essonnes.
- ANTONI (Jacques), 17, place Léon Cassé, Corbeil-Essonnes.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES de l'Essonne, 5 rue des Chevaliers de Saint-Jean, Corbeil-Essonnes.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES de Seine-et-Marne, 77 - Melun.
- ARGENVILLIER (Jacques), 12, rue du Regard, Paris (6^e).
- ARMSTRONG (M.), 27 rue des Bergeronnettes, Ris-Orangis.
- ARMSTRONG (M^{me}), 27, rue des Bergeronnettes, Ris-Orangis.
- ARSICAULT (Maurice), 20, rue Marchand, Corbeil-Essonnes.
- AUBERT (Jean), 2, Allée du Mexique, Massy.
- AUBERT (Jean-Jacques), 20, rue H. Barbusse, 63 - Aubière.
- AUBERT (Michel), 1, chemin des Bœufs, Massy.
- AUBERTEL (Etienne), 19, rue Etienne Laurent, Pussay.
- AUBINEAU (Georges), 7, rue du Prêche, 49 - Saumur.
- AUVRAY, professeur honoraire, 6, avenue de Paris, Dourdan.
- AVENIR (L') de Boussy-Saint-Antoine, mairie de Boussy-Saint-Antoine.
- BADER (Georges), 33, rue Guy Moquet, Quincy-sous-Sénart.
- BAILLIART (dr Paul), 47, rue de Bellechasse, Paris (7^e).
- BAILLIART (dr Jean-Pierre), 47, rue de Bellechasse, Paris (7^e).
- BAILLY (Roger), Vayres-sur-Essonne, Boutigny.
- BARBEAU (Jacques), géologue, Morsang-sur-Seine, Corbeil-Essonnes.
- BARBEROT (Yves), villa Paul, Méréville.
- BARET (Christian), 21 bis avenue du Moulin de la Planche, Palaiseau.
- BARNIER (Georges), H.L.M. Orly-Parc, bâtiment F, appartement 152, rue Debussy, Juvisy.
- BARRAULT (chanoine), curé de 77 - Verneuil-l'Etang.
- BAUTRAIT (M^{me}), 10, rue de la Pointe, Chilly-Mazarin.
- BASZANGER (Jacques), Janville-sur-Juine.
- BAZILLE (Daniel), 1, Allée de l'Essonne, bâtiment A, n° 114, Corbeil-Essonnes.
- BEAUMONT (Jacques), commissaire-priseur, 10, avenue du Président Carnot, Corbeil-Essonnes.
- BEAURIEUX (François), ingénieur E.C.P., 9, route Nationale, 94 - Villecresnes.

- BELLAND, instituteur, 2, rue Lalo, Saint-Michel-sur-Orge.
BENARD (René), directeur honoraire de la B.I.C.S., rue Louis-Robert, Corbeil-Essonnes.
BENEROSO (dr), 34, rue Raynouard, Paris (16^e).
BERGERET (Pierre), 9, rue des Arènes, Paris (5^e).
BERMANN (André), 14 bis, rue Marbeuf, Paris (8^e).
BERMANN (M^{me}), 14 bis, rue Marbeuf, Paris (8^e).
BERTHIER (abbé Henri), curé doyen, Saint-Chéron.
BERTIER (Antoine), 226, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e).
BERTRAND (Octave), 45, Grande-Rue, Champrosay, Draveil.
BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE, place Monseigneur Ladeuze à Louvain (Belgique).
BIBLIOTHEQUE DES FACULTES DOMINICAINES, Le Saulchoir, Etolles, Soisy-sur-Seine.
BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris (4^e).
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, rue de la Poste, Draveil.
BINVEL (Bernard), 24, rue J. Ferry, Méréville.
BISCH (René), 39, Parc des Tourelles, 94 - Valenton.
BIZEAU (abbé Pierre), curé de 28 - Bû.
BLANCHET (Marcel), Boutigny-sur-Essonnes.
BOIRAT (Robert), domaine de Bel-Abord, Chilly-Mazarin.
BONNAT (M^{me}), née Hélène FUCHS, 15, rue Charles Mory, Mainville, Draveil.
BONNE (J. P.), 39, avenue Gai-Séjour, Sainte-Geneviève-des-Bois.
BONNEFOY (Jacqueline), 4, rue de la Paix, Paris (2^e).
BORGNIS-DESBORDES (Didier), château d'Itteville, Itteville.
BOSC (Claude), Impasse du Moulin-Fouleret, Etampes.
BOSCHER (Michel), commissaire-priseur, député-maire d'Evry.
BOTTE (Pierre), pharmacien, 15, place Galignani, Corbeil-Essonnes.
BOUCHAUD (Gaston), 23, rue Pasteur, Morsang-sur-Orge.
BOUDIN (François), 25, avenue Darblay, Corbeil-Essonnes.
BOUILLE (René), 59, rue Saint-Spire, Corbeil-Essonnes.
BOULARD (Marcel), la Mare Pavée, route de Versailles, Corbeil-Essonnes.
BOULY (M^{me} Denise), pharmacien, 2, rue Ferdinand-Buisson, Corbeil-Essonnes.
BOUR (Lucien), 9, rue Georges Guynemer, 92 - Asnières.
BOURBON-BUSSET (comte Jacques de), Château du Grand-Saussaye, Ballancourt-sur-Essonnes.
BOURDELOT, parc du château, Saint-Germain-lès-Corbeil, Corbeil-Essonnes.
BOURLAND, 46, rue P. Doumer, Etampes.
BOUYER (M^{me}), 22, rue Léontine Sohier, Longjumeau.
BOUZINAC (Jean), château de Bel-Ebat, Marcoussis.
BREGOU (Alphonse), 19, rue de Cheptainville, Marolles-en-Hurepoix.
BROHIER, notaire à Maisse.
BRUNEAU-ROCHE (M^{me}), professeur, 10, rue Magne, Etampes.
BRUXELLE (Louis), notaire honoraire, 32, rue Michel-Ange, Paris (16^e).
BUGNET (Jean), 97, avenue de Villiers, Paris (17^e).

CABY (dr), rue des Fours-à-Chaux, Corbeil-Essonnes.
CADOUX (Daniel), 16, rue des Chabriers Mennecy.
CAILLET (Armand) 20 bis, rue de Chartres, 92 - Neuilly-sur-Seine et Puiset-le-Marais.

- CALLEY (dr Jacques), vice-président du Conseil général, 21, rue Louis Moreau, Etampes.
- CANSOU (M^{me} Claude), Villeconin, Etréchy.
- CARAUD (Pierre), 7, rue Gesbert, Paris (15^e).
- CARTIER (Henri), H.L.M. Emmaüs, 12, avenue de la Forêt, Viry-Châtillon.
- CASSE (Marcel), 103, rue Féray, Corbeil-Essonnes.
- CASSE (René), professeur, 17 bis, Quai Gambetta, Juvisy.
- CATTAND (Jean), 22, rue du Trésor, Palaiseau.
- CAUSSANEL (Jean), instituteur, 3, rue Jean Denève, 78 - Vélizy-Villacoublay.
- CAVAILLER (M^{me} Paulette), directeur des services d'archives de l'Essonne, 10, boulevard A. Briand, Soisy-sur-Seine.
- CAVEL-MANONCOURT (M^{me}), 27, avenue H. Gilbert, 94 - Villeneuve-le-Roi.
- CERCLET (Michel), ingénieur, 20, rue Jules Ferry, Leuville-sur-Orge, Montlhéry.
- CHABRUT (dr), Maison de la Dame, Grigny.
- CHADEL (Roland), entrepreneur de travaux publics, Boutigny-sur-Essonne.
- CHAILLOUX (Robert), artiste-peintre, chemin de Beaurepaire, Dourdan.
- CHAMBRILLON, 27, Parc d'Ardenay, Palaiseau.
- CHAMPION (Pierre), 76, boulevard Jean-Jaurès, Corbeil-Essonnes.
- CHANSON (Jean), notaire honoraire, 39 faubourg de Chartres, Dourdan.
- CHARMONT (André), 17, rue de la Madeleine, Méréville.
- CHARVIN (Gérard), 13, rue du Quatorze Juillet, Corbeil-Essonnes.
- CHATEAU (Le), de Dourdan et ses amis, Place du Marché, Dourdan.
- CHATELIN (André-M), architecte, 31, rue de Paris, Etampes.
- CHAUMET (Jean), 34, rue Féray, Corbeil-Essonnes.
- CHAUMETTE, directeur d'école, La Ferté-Alais.
- CHAVIGNY (M.), avenue de la Libération, Etampes.
- CHEVALIER (dr Jacques), 79, rue Saint-Spire, Corbeil-Essonnes.
- CIBOULET (Michel), 112, rue de la République, Etampes.
- CLEMENT (A.), 81, avenue du Président Carnot, Corbeil-Essonnes.
- COFFIN (M^{me} Michel) maire de Nozay, 26, rue Clémenceau, Orsay.
- COLOMBIER (M^{me}), 2 et 4, Place Notre-Dame, Etampes.
- COMPAGNIE I.B.M. FRANCE, Boulevard John Kennedy, Corbeil-Essonnes.
- CONSTRUCTION MODERNE FRANÇAISE (la), château de Chamarande, Chamarande.
- CORBEIL-ESSONNES (ville de).
- CORDEILLE (Marcel), 50, rue de Gaulle, 94 - Chennevières-sur-Marne.
- CORNIER (M^{me} la générale), 5, avenue de Paris, Dourdan.
- COUBARD (Georges), ingénieur électricien, maire de Boussy-Saint-Antoine, 2, rue Dieu, Boussy-Saint-Antoine.
- COUET (Roger de), 5, avenue Elysée Reclus, Paris (7^e).
- COULAREAU (Edouard), 5, rue A. Dubois, Marcoussis.
- COURCEL (M^{me} Emmanuel de), Le Port Courcel, Vigneux-sur-Seine.
- COURCEL (Guillaume de), 5, rue Cabanel, Paris (15^e).
- COURCEL (M^{me} Guillaume de), 5, rue Cabanel, Paris (15^e).
- COURCEL (Jean de), 107, boulevard Raspail, Paris (6^e).
- COURCEL (M^{me} Jean de), 107, boulevard Raspail, Paris (6^e).
- COURCEL (Michel Sixte de), Le Port Courcel, Vigneux-sur-Seine.
- COURCEL (M^{me} Robert de), 47, rue de Bellechasse, Paris (7^e).
- COURCEL (abbé Vincent de), Le Port Courcel, Vigneux-sur-Seine.

- COURCEL (Xavier de), 45 - Briare.
COURCEL (M^{me} Xavier de), 45 - Briare.
COURTIS (M^{lle}), professeur honoraire, 3, avenue Delattre de Tassigny, 89 - Auxerre.
COURTY (Charles), notaire honoraire, rue des Remparts, Corbeil-Essonnes.
COUSIN (Albert), 3, rue du Champ d'Épreuves, Corbeil-Essonnes.
CREVECŒUR (M^{me} de), le Petit Château, Tigery, Corbeil-Essonnes.
CROS (André), notaire, Corbeil-Essonnes.
CSERY (Paul), voie normande, bâtiment H 2, 94 - Villeneuve-le-Roi.
CUSIN-BERCHE (Lucien), Etiolles, Soisy-sur-Seine.
- DADE (Pierre), Les Courtils-de-la-Ville, 94, Grande-Rue, Moigny.
DANIEL (J.-Cl.), 25, Parc d'Ardenay, Palaiseau.
DANNE, La Grange-aux-Moines, Chalo-Saint-Mars.
DARBLAY (Rodolphe), industriel, 28, avenue Foch, Paris (16^e).
DARBONNE (André), horticulteur, rue de la Chapelle Saint-Jacques, Milly-la-Forêt.
DARRE (Eugène), 8, rue Gambetta, Massy.
DAUPHIN (Gabriel), 8, rue de Paris, Palaiseau.
DEBONO, Moulin de la Rachée, Sermaise.
DEBREUIL (abbé), 78 - Vaux.
DEDIEU, 12, rue Gallieni, Leuville-sur-Orge.
DEDON (André), 16, rue Saint-Mars, Etampes.
DELA ROCHE (Emile), Le Grand-Saussaye, Ballancourt-sur-Essonne.
DELIVRE (colonel Joseph), 43, rue Dajot, 77 - Melun.
DENIS (Alexandre), conseiller général, 6, rue du château, D'huison-Longueville.
DEPEYRE (A.), 19, rue de la Madeleine, Méréville.
DEROYE (Henri), 9, rue Notre-Dame, Corbeil-Essonnes.
DES GARETS (comte François), Les Tournelles, Marolles-en-Hurepoix.
DES RIEUX (Maurice), 19, rue de la Tannerie, Etampes.
DEVEVEY (Raymond), 34, rue de la Haie-Coq, 93 - Aubervilliers.
DIRECTION REGIONALE des Antiquités historiques de la région Parisienne, Hôtel d'Aumont, 5, rue de Jouy, Paris (4^e).
DOITTAU (M^{me} Paul), 286, boulevard Raspail, Paris (14^e).
DUBOSCQ (Guy), inspecteur général des Archives de France, 10, rue Barthélemy, Paris (15^e).
DUBOSCQ (Jean), maire de Marcoussis.
DUCLOS (M^e Philippe), notaire à Arpajon.
DUCROS (M^{me}), 20, rue Th. de Banville, Paris (17^e) et Saint-Cyr-la-Rivière.
DUPARCQ (M^{me} L.), 14, rue Fermat, Paris (14^e).
DUPLESSIS (M^{lle} Marcelle), 31, rue A. Gravier, Corbeil-Essonnes.
DUPONT (Gabriel), notaire honoraire à Palaiseau.
DUPOUX, 5, impasse du Parc, Corbeil-Essonnes.
DUPRE (Bernard), commissaire-priseur, 2, rue Pavée, Etampes.
DURAND (André), maire, 27, Grande Rue, Mondeville.
DURAND (Claude), 4, rue A. Briand, Etampes.
- ECOLE NOTRE-DAME DE SION, Grand-Bourg, Evry.
EPINAY-sur-ORGE (ville d').
ESCOURROU (M^{me}), 17, rue Louise de Kéroual, Evry.

- ETAMPES (ville d').
ETIENNE (Henri), notaire, 27, rue Saint-Jacques, Etampes.
- FAY (Robert), notaire, 19, rue de la Gare, Brunoy.
FENOLL (M^{me}), 23, rue de la Juiverie, Etampes.
FERRIERE (Georges), 34, avenue de Versailles, Paris (16^e) et 16 rue du Pressoir, Morigny-Champigny.
FONTAINE (M^{me} Claire), 12, avenue Lucie, Montgeron.
FORTUIT (J. C.), député de l'Essonne, Assemblée Nationale.
FOUCHER (Robert), 4, rue du Colonel Fabien, 94 - Valenton.
FOURQUIN (Guy), professeur à la Faculté des Lettres, 26, rue Bezout, Paris (14^e).
- GANAY (marquis de), 59, rue Saint-Dominique, Paris (7^e).
GANAY (Jean-Louis de), conseiller général, maire de Courances.
GARCIN (M^{me}), 21, avenue Darblay, Corbeil-Essonnes.
GARNIER, 11, rue Damiette, 95 - Sannois.
GARRIGUES (M^{me} M. L.), 278, boulevard Raspail, Paris (14^e)
GAUBERTI (Maurice), Ermitage de Sénart, Champrosay, Draveil.
GAUDRY (Fernand), 39 bis, avenue de la Gare, Massy.
GAURAZ (M^{me}), rue de Milly, Mennecy.
GAUTIER (dr Jean), 10 bis, place St-Médard, Brunoy.
GAZEAU (Claude), 18, avenue des Jonquilles, Boussy-Saint-Antoine.
GEBER (Raymond), 23, rue centrale 79 - Ste-Pezenne.
GEORGE (Alain), 28, rue Copernic, Paris (16^e).
GERARD (M^{me}), directrice, Ecole de filles Guerton, Ris-Orangis.
GERMAIN (M.). 12, rue des Quatre-cheminées, 92 - Billancourt et 66, rue Gambetta, Marcoussis.
GILLET (Philippe), 2, quai Bourgoin, Corbeil-Essonnes.
GIRAUD (M^{lle} Laurence), 19 bis, rue de Corbeil, Epinay-sur-Orge.
GIRET (Edouard), instituteur, école des Garçons, Arpajon.
GIRON (Claude), 53, rue du Général Leclerc, Corbeil-Essonnes.
GOJAT-SAINT-MARTIN (M^{me}), 68, rue Desnouettes, Paris (15^e) et Vayres-sur-Essonne.
GOYENS (Raymond), 14, rue de Combs-la-Ville, Quincy-sous-Sénart.
GRANDS MOULINS DE CORBEIL (M. le directeur des, Corbeil-Essonnes.
GRIGNY (Ville de).
GRONDARD (Alex), conservateur honoraire des eaux et forêts, 40, rue de la Mairie, Brétigny-sur-Orge.
GUEROUT (Jean), conservateur aux Archives Nationales, 68, rue Hallé, Paris (14^e).
GUILLEMARD (Roger), 15, rue de Paris, 94 - Boissy-St-Léger.
GUILLOSSOU (Pierre), 52, rue René Langlois, 28 - Lucé.
GUILLOT (Jean), avoué, 19, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes.
- HAFNER (M^{me}), 22, rue A. France, Palaiseau.
HARLE (Georges), industriel, Etréchy.
HASLE, notaire, Milly-la-Forêt.
HENAU (Lucien), négociant à Bruyères-le-Châtel.
HOCHEID (René), Le Condray-Montceaux, Le Plessis-Chenet.
HOTTINGUER (baron), Château du Piple, 94 - Boissy-Saint-Léger.
HOUDY (Marcel), président des A. C. et du Comité d'Assistance aux Prisonniers de Guerre, 37, avenue de Ganay, Milly-la-Forêt.
HOUTH (Emile), 6 bis, rue d'Angivillier, 78 - Versailles.

- IMBAULT (M^{me} Jean), 11, rue Chernoviz, Paris (16^e).
INSTITUT SAINT-CLEMENT (M. le Supérieur de l'), Viry-Châtillon.
ISNARD (Henri), avocat, résidence Longjumeau-sud, Bâtiment C, Longjumeau.
IUNG (Edouard), château de Milly, Milly-la-Forêt.
- JACQUART (Jean), 13, rue Ferdinand Duval, Paris (4^e).
JANET (M^{me}), 30 bis, boulevard Jourdan, Paris (14^e) et Beauvais à Roinville, Dourdan.
JANET (M^{lle} Nicole), 5, place de la Sorbonne, Paris (5^e).
JANET-LECAISNE (M^{me}), professeur, 61, rue de Varenne, Paris (7^e).
JEAN (Roger), 39, rue Remoiville, Corbeil-Essonnes.
JEANSON (Bernard), 25, rue de la Juiverie, Etampes.
JEULIN (Henry), 12, boulevard H. Dunan, Corbeil-Essonnes.
JEULIN (Maurice), 2, boulevard de Presles, La Ferté-Alais.
JOUANDON (Paul), géomètre-expert, 21, rue Augustin Bellard, La Ferté-Alais.
JOUVRAY (Henri), 11, avenue Guillaumet, Viry-Châtillon.
JUDITH (Joseph), 6, rue du Four à Chaux, Mennecy.
- KOLLEN, 1, rue Dom. Fleureau, Etampes.
- LABAT (Jean-Claude), organier, « La Martinique », Gometz-le-Châtel.
LACOMBE (dr), Evry.
LA FEUILLADE (Paul), rue de la laiterie, Méréville.
LA FOREST-DIVONNE (comte J. de), 8, parc d'Ardenay, Palaiseau.
LAHAYE (Maurice), 7, rue de la Poste, Quincy-sous-Sénart.
LAIK (Jacques), 9, avenue de Dourdan, Etampes.
LAMBIN (Pierre) 14, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes.
LAMBOURION (Brigitte), 14, rue Raffet, Paris (16^e).
LAME (Marius), notaire honoraire, 6, rue des Rosiers, Brunoy.
LANCELEUX (M^{lle}), 16, rue Pavée, Etampes.
LANGLOIS (dr Pierre), 51, rue Miromesnil, Paris (8^e).
LAPLACE (M^{me}), 40, rue Pasteur, Corbeil-Essonnes.
LARDY (Ville de).
LASTEYRIE (marquis de), 142 bis, rue de Grenelle, Paris (7^e).
LASTEYRIE (marquise de), 142 bis, rue de Grenelle, Paris (7^e).
LATAILLADE (J. B.), 9, avenue de la Futaye, Morsang-sur-Orge.
LATOURNERIE, notaire, 42, rue Louis Moreau, Etampes.
LAURENS-FRINGS (Jean), industriel, 1 bis, avenue Foch, Paris (16^e).
LAURENT (abbé), curé d'Athis-Mons.
LAURENT (Jacques), 3, rue de Combs-la-Ville, Quincy-sous-Sénart.
LE BRAUD (Jacques), 8, rue de la Victoire, Chamarande.
LECORCIER (André), 19, rue Maurice Berteaux, Corbeil-Essonnes.
LEFEVRE (M^{me}), Tigery, Corbeil-Essonnes.
LEFEVRE (Simone), 12, rue Rosa Bonheur, Paris (15^e).
LEFRANC (Constant), architecte D. P. L. G., Morsang-sur-Seine.
LEGEARD (M. et M^{me}), 30, rue Léon Frot à Paris (11^e).
LEGER (J. Cl.), 10, rue des Tournelles, 92 - Châtenay-Malabry.
LEGOURD (abbé), curé de Palaiseau.
LEGRAND-DROUET (M^{me}), Sentier de la Gare, Ballancourt-sur-Essonne.
LEIPP (J. E.), directeur commercial, 26, rue du Champ d'Épreuves, Corbeil-Essonnes.

- LEMAITRE (Henri), Ecole F. Buisson, 127 bis, avenue de la République, Montgeron.
- LEROY, 37-39, avenue Maryse Bastié, Athis-Mons.
- LESCAR (M.), 30, rue de la Saussaye, Massy.
- LESCAR (M^{me}), 30, rue de la Saussaye, Massy.
- LESTRANGE (vicomtesse Yvonne de), 156, rue de Rivoli, Paris (1^{er}).
- LESUEUR (Bernard), 35, rue du 14-Juillet, Corbeil-Essonnes.
- LETELLIER (abbé André), curé de 92 - Chaville.
- LETOURNEAU (Emile), La Forêt-le-Roi, Dourdan.
- LETOURNEUR (Mgr Jean), vicaire général, Saint-Germain-lès-Corbeil.
- LETRONE (Georges), 181, boulevard Pereire, Paris (17^e).
- LINA (Maurice), 29, avenue du Président Carnot, Corbeil-Essonnes.
- LONGUET (Henri), industriel, 15, rue Carnot, Viry-Châtillon.
- LOSTE (M^{me} Madeleine), Soisy-sur-Ecole.
- LUTRAT (Jacques), notaire à 87 - Linards.
- MAGE (abbé), 23, rue de la Brèche, 78 - Epône.
- MAGNIAT (Georges), opticien, 31, rue de Paris, Corbeil-Essonnes.
- MAILLE (marquise de), 6, rue du Colonel Combes, Paris (7^e).
- MALBOIS (Mgr A.), évêque de Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-lès-Corbeil.
- MAINFROY (Etienne), 73, route de Melun, Saintry-sur-Seine.
- MALLET (M^{me}), professeur, 10, rue Camon, Paris (7^e).
- MALTERRE (René), notaire, 76 bis, Grande Rue, Longjumeau.
- MARGUARITTE (dr Eugène), 121, rue Féray, Corbeil-Essonnes.
- MARMIES (général de), 2, Alphonse Daudet, Champrosay, Draveil.
- MASSON (M^{me}), 68, allées Aristide Briand, Corbeil-Essonnes.
- MASSY (ville de).
- MAYER (M^{me} René), 9, rue Vaneau, Paris (7^e) et Le Manoir à Saint-Sulpice-de-Favières.
- MEIS (Marcel), receveur-percepteur, 75, avenue P. Marin, Vigneux-sur-Seine.
- MENEUX (Robert), géomètre-honoraire, 40, avenue du Président Roosevelt, 94 - Thiais.
- MERCIER, Les Châteliers, Méréville.
- MERMINOD (abbé), 23, rue H.-Barbusse, Viry-Châtillon.
- METAYER (Paul.-Roger), Vert-le-Petit.
- MIAUD (Jean), rue du Clozeau, Grigny.
- MICHEL (Georges) 2, boulevard de Fontainebleau, Corbeil-Essonnes.
- MICHEL (dr), 25, rue d'Alsace-Lorraine, Corbeil-Essonnes.
- MICHLIG (M^{me} Marcienne), institutrice, Bruyères-le-Châtel.
- MILLIEZ-COQUELET (M^{me} Henry), 23, rue des Chevaliers de Saint-Jean, Corbeil-Essonnes.
- MISSET (dr), 10, rue Notre-Dame, Soisy-sur-Seine.
- MOLINARI (dr), 2, rue Pierre Sénard, Corbeil-Essonnes.
- MOLLET (Marc), pharmacien, 38, rue des Chevaliers de Saint-Jean, Corbeil-Essonnes.
- MOREAU (Gérard), 37, parc d'Ardenay, Palaiseau.
- MOREL (Henri-Charles), ingénieur en chef des Eaux et Forêts, 9, rue Sédillot, Paris (7^e).
- MORSANG-SUR-ORGE (ville de).

- NARGET (M^{me} Henri), 3, rue de Paris, Corbeil-Essonnes.
NAVEL (dr Henri), 38, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes.
NOEL (Michel), 8, rue de la Madeleine, Méréville.
NOGIER (M^{me}), directrice d'école, 25, chemin des Lorittes, Corbeil-Essonnes.
NONETTE (L.), conseil immobilier, 2, rue de la Pêcherie, Corbeil-Essonnes.
NOUVEAU (Henry), ingénieur E. C. P., Saint-Germain-lès-Corbeil.

ORMESSON (comte Wladimir d'), Château d'Ormesson à 94 - Ormesson-sur-Marne.
OUDIN (Lucien), Tour 4, avenue de la Division Leclerc, 94 - Villeneuve-Saint-Georges.
OUDIN (M^{me} Lucien), Tour 4, avenue de la Division Leclerc, 94 - Villeneuve-Saint-Georges.

PAMART (Paul), 8, rue des Prés, Quincy-sous-Sénart.
PANGE (comtesse Jacques de), Pavillon Choiseul, Viry-Châtillon.
PANHARD (André), 72, avenue H. Martin, Paris (16^e).
PANHARD (M^{me} André), 72, avenue H. Martin, Paris (16^e).
PANHARD (Jean), 77, rue de l'Assomption, Paris (16^e).
PANHARD (M^{me} Jean), 77, rue de l'Assomption, Paris (16^e).
PASTURAUD (Georges), architecte, 16, rue A. Petit, Etampes.
PATEY (Ladislas), instituteur, Bruyères-le-Châtel.
PAVARD (Gaston), trésorier-payeur-général honoraire, 32, rue de la Ferme, Le Pâté de Lardy.
PAVIE (Louis), avoué, place Salvandy, Corbeil-Essonnes.
PAYEN (Nicolas), 37, rue de Montlhéry, Guiperreux, Montlhéry.
PELLUS (Paul), 141, avenue de Gaulle, Paray-Vieille-Poste.
PERROLLET (Paul), 24, rue de Rambouillet, Saint-Chéron.
PETITPIERRE (M^{lle}), 272, boulevard Raspail, Paris (14^e).
PEYREGUE (Bertrand), résidence Voie-du-Sud, Longjumeau.
PEYRICHON (Gaston), 24, rue Saint-Antoine, Etampes.
PIALLE (maître), notaire à Méréville.
PICHOL (Aymé), avenue Pasteur, Soisy-sur-Seine.
PIERRE, Le-Grand-Villiers, Estouches.
PILLON (abbé), curé de 78 - Juziers.
PINEAU (J.-P.), 4, boulevard Brossolette, Brétigny-sur-Orge.
PIQUET (J.-P.), 61, Grande-Rue, Athis-Mons.
PLANTE (dr), 47, rue de Longjumeau, Massy.
POINCET (René), Tigery, Corbeil-Essonnes.
POIREL (Edouard), 31, Grande-Rue, Montlhéry.
POISSON (Lucien), 130, avenue Aristide Briand, 92 - Antony.
PONCET, 67, boulevard de la République, Soisy-sur-Seine.
PONS, 31, rue du Rempart, Etampes.
POPPER (Louis A.), 71, rue Féray, Corbeil-Essonnes.
POTIER (abbé), archiprêtre, 12, cloître St-Spire, Corbeil-Essonnes.
POUPINEL (Henry), agriculteur, Torfou, Chamarande.
POUPINEL (M^{me} Louis). Auvers-Saint-Georges.
POURCHER (Henri), 20, rue Louise de Kéroual, Evry.

QUIENOT (M^{me}), 31, rue des Fraissettes, Palaiseau.

- RABIER (Jean), château de Sainte-Radegonde, Le Plessis-Chenét.
RAMEAU (Emile), architecte urbaniste, rue Saint-Nicolas, Corbeil-Essonnes.
RAMEAU (Eugène), photographe, 26, rue Saint-Jacques, Etampes.
REBIFFE (François), 15, rue E. Laurent, Pussay.
REGIBIER (Alphonse), 10 rue Victor Hugo, Corbeil-Essonnes.
REGIBIER (Paul), 22, rue de Paris, Corbeil-Essonnes.
REGIBIER (Philippe), 97, rue Féray, Corbeil-Essonnes.
REGNIER (Pierre), chirurgien-dentiste, 42, rue du Docteur Vignes, Corbeil-Essonnes.
REINE (Philippe), Ecole Nationale de la Protection Civile, Nainville-les-Roches, Soisy-sur-Ecole.
RENAND (M^{me}), 30, quai de Béthume, Paris (4^e) et château de Jarcy, Varennes-Jarcy.
RIBEAUCOURT (M^{me}), 5, avenue d'Estienne d'Orves, Juvisy-sur-Orge.
RICHARD (Charles), 23, rue Poncelet, Paris (17^e).
ROBERT (M^{me} M.), 37, avenue Darblay, Corbeil-Essonnes.
ROBIN, château de Boinville, Chalo-Saint-Mars.
ROHAN-CHABOT (Guy de), 116, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8^e).
ROLLAND (Jean), 48, rue du Général de Gaulle, Ballancourt-sur-Essonne.
ROMANCER (Léopold), notaire honoraire, 5, avenue de Meaux 77 - Melun
ROUABLE, professeur, 36, rue Aristide Briand, Montgeron.
ROUSSILHE (Pierre), 30, rue de la Division Leclerc, Linas, Montlhéry.
RUBENS-DUVAL (dr A.), 116, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e).

SACCHI (Charles), 15 bis, rue Amélie, Paris (7^e).
SAGET (Pierre), 1, rue de Laborde, Méréville.
SAINT-AMAND (Paul), notaire, La Ferté-Alais.
SALLET (M^{lle} Maryse), 30, rue Chevalier, Corbeil-Essonnes.
SANS, 90, rue Jeanne d'Arc, Massy.
SAULIERE (M^{me}), institutrice, groupe Jules Ferry, Paray-Vieille-Poste.
SAUVAGET (M^{me} Maurice), 11, rue du docteur Vignes, Corbeil-Essonnes.
SAVARY (dr Jacques), 3, rue Montmartel, Brunoy.
SCHATTEMAN (Roger), assureur conseil, 8, rue J.-J. Rousseau, Corbeil-Essonnes.
SCHNEIDER (Bernard), 41, sentier de la Vallée aux Renards, 94 - L'Hay-les-Roses.
SELLIER (Claude), 51, rue des Batignolles, Paris (17^e).
SERGENT (Raymond), directeur d'école honoraire, 9, impasse du Parc, Corbeil-Essonnes.
SIGAUD (M^{me} Denise), 74, rue de Sèvres, Paris (7^e) et chemin du Four-à-Chaux, Vayres-sur-Essonne.
SIGOT (René), directeur d'assurances, 36, rue Féray, Corbeil-Essonnes.
SILVAIN (René), expert, 23, avenue du Président Carnot, Corbeil-Essonnes.
SIMON (Robert), architecte, 88 bis, rue de Paris, 94 - Villeneuve-Saint-Georges.
SOCIETE historique et archéologique de Méréville, mairie de Méréville.
SONCOURT (abbé), curé de 94 - Mandres-les-Roses.
SORNET (Pierre-France) Moutiers, 78 - Bullion.
SPIESS (M^{lle} Marie-Joséphe), archiviste municipale, mairie de Corbeil-Essonnes.
STAES (Jacques), 2, route de Versailles, Champlan, Longjumeau.
STAUFFER (M^{lle} Renée), institutrice, 10 rue de l'Abreuvoir, Dourdan.
SYNDICAT D'INITIATIVE de Montlhéry, mairie de Montlhéry.

TABET (dr Lucien), 21, rue des Petites Bordes, Corbeil-Essonnes.
TAPIN, instituteur, Courson-Monteloup, Bruyères-le-Châtel.
TARDY (Marcel), 26, rue de la Paroisse, 78 - Versailles.
TCHOUHADJIAN (Armand), 4 bis, rue d'Aulnay, Saint-Germain-lès-Arpajon.
TERROINE (M^{lle} Anne), archiviste paléographe, chargée de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, 8, rue Greffuhle, Paris (8^e).
THERON (Pierre), 40, route de Melun, Saintry-sur-Seine.
THERY (Henri), 1, rue du Port, Soisy-sur-Seine.
THOMAS (M^{me}), Ecole de filles, 94 - Ablon.
THONNART (Pierre), ingénieur, 43, rue de Janville, Gillevoisin, Chamarande.
TOUZE (dr), rue Elias Robert, Etampes.
TOUZOT, 11, rue de Varenne, Paris (7^e).
TRICOT (Jacques), 5, rue Lavoisier, Corbeil-Essonnes.
TROUPEL (Georges), 5, Place de l'Eglise, Athis-Mons.

VACHEROT (Maurice), 31, rue de Valenton, 94 - Boissy-Saint-Léger.
VALENCE (Jean), Foyer des Roches, 52, promenade supérieure de Guinette, Etampes.
VAN DEN BOSSCHE (Paul), agriculteur, Marbois, Videlles.
VARENNES-JARCY (ville de).
VASSET (dr), rue M. Berteaux, Méréville.
VAYNE (M^{me} Suzanne), Moulin du Port, Etampes.
VENON (Pierre), Méréville.
VENOT (Pierre), notaire, 39, Grande-Rue, Savigny-sur-Orge.
VERBRUGGE (abbé A. R.), 41, rue Saint-Lazare, 60 - Compiègne.
VERDIER DE PENNERY (Pierre), 82, avenue de Suffren, Paris (15^e).
VERNIER-PETITJEAN (Edouard), commerçant, 61, Grande-Rue, Longjumeau.
VERON (François), notaire, 94 - Boissy-Saint-Léger.
VIALLE (M^{me}), 24, rue Albert I^{er}, Etréchy.
VIBRAYE (comte Tony de), 6, rue de la Trémoille, Paris (8^e).
VIEUX (Raymond), Les Valentins, Bullion, 78 - Bonnelles.
VIGNER (dr Antoine), 7, rue du Parc, Quincy-sous-Sénart.
VIGNON (André), 125, boulevard Voltaire, Paris (11^e).
VIGNOT (dr Pierre), 4, rue de l'Abreuvoir du Mouton, Etampes.
VILLEBONNE (Henry de), agriculteur, Bouray-sur-Juine.
VIRATELLE (Gérard), 25, Grande-Rue, Corbeil-Essonnes.
VIVAUX (Michel), Lardy.
VRIGNAUD (M^{me}), institutrice, 5, avenue de Rivoli, 92 - Meudon.

WAGNEUR (Christian), 11, route de Melun, 77 - Perthes-en-Gâtinais.
WAGNEUR (Jean), 1, rue de Lattre de Tassigny, 93 - Clichy.

XEMARD (M^{me} Georges), 29, avenue Darblay, Corbeil-Essonnes.

Assemblée générale à Boussy-Saint-Antoine

Notre assemblée générale pour 1968 s'est tenue le dimanche 6 octobre au foyer communal de Boussy-Saint-Antoine.

La séance est ouverte à 14 h 30 par le président, M. Jean de Courcel, en présence d'une cinquantaine de membres de la Société.

Après avoir remercié M. Coubard, maire de Boussy, de son hospitalité, le président expose le programme de la journée.

M^{me} Cavailler, secrétaire générale, résume l'activité du bureau au cours de l'année écoulée :

1° Préparation de l'assemblée générale réalisée grâce à l'aide de M. Coubard, grand amateur d'histoire et d'archéologie, et à M. Lahaye, auteur de nombreuses études sur Quincy et ses environs, qui prépare actuellement un travail sur l'abbaye de Jarcy.

2° Publication du bulletin 1967 distribué au mois de juillet et préparation du bulletin 1968 qui comprendra : — la liste des membres au 31 décembre 1968; — une étude de M. Guillossou sur les structures agraires de Wissous au 18^e siècle; — une note de Maître Chanson sur la Rosière noire de Dourdan; — un article du R.P. Verbrugge sur Courances de 1450 à 1550; — des comptes rendus archéologiques — la bibliographie annuelle et la chronique.

3° Recrutement de nouveaux membres, ce qui porte notre effectifs à 414 adhérents.

4° Ressources financières accrues grâce à l'exonération de la T.V.A. accordée à notre bulletin et grâce aux subventions du département de l'Essonne, du ministère de l'Éducation nationale et du ministère des Affaires culturelles.

Elle informe les membres de la Société de la création depuis le 1^{er} mai du Service des Archives départementales de l'Essonne, à Corbeil-Essonnes, où commencent à fonctionner un service de documentation départementale et un centre de recherche historique et où tous les chercheurs seront les bienvenus. Elle propose d'y transférer le siège social de la société

et d'y faire déposer les collections qui y seront classées et mises à la disposition des historiens.

Elle termine en rendant compte du colloque annuel des présidents de sociétés savantes qui s'est tenu à Tours le 8 avril.

Le rapport moral est approuvé.

Le trésorier expose la situation financière qui est favorable et qui permettra la publication d'un bulletin 1968 d'une centaine de pages. Quitus lui est donné de sa gestion financière.

Après la réélection comme membres du Conseil d'administration de MM. Bailliart, de Courcel, Cros, Houth et Jacquart, la proposition de transfert du siège social et du dépôt des collections aux Archives départementales est adoptée.

M. Jacquart parle ensuite des travaux de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de l'Ile-de-France et présente les Mémoires, tomes XVI et XVII et le bulletin, tome IV, récemment publiés.

Ensuite, sous la conduite de M. Coubard, a lieu la visite de Boussy-Saint-Antoine : maison natale de M. Dunoyer de Segonzac, église, ferme, fontaine, vieux pont, puis, sous la conduite de M. Lahaye, celle du moulin de Jarcy, de l'abbaye de Jarcy et de la maison de Boïeldieu. La promenade se termine à Mandres-les-Roses où M. Bouillet nous fait visiter sa roseraie et nous initie à la culture industrielle des roses. Historiens et archéologues y prennent un très vif intérêt et admirent l'installation ultra-moderne réalisée par M. Bouillet.

A 17 h 30, nous nous retrouvons au foyer communal de Boussy pour le vin d'honneur offert par la municipalité. M. Coubard nous dit toute la joie qu'il a eue à nous recevoir, car il est un amoureux du passé de son village dont il évoque, avec émotion, le charme et la poésie qu'il s'est efforcé de sauvegarder. M. de Courcel le remercie à nouveau de son chaleureux accueil et dit tout le plaisir que nous avons eu à visiter ce coin de Brie par une belle journée d'automne. M. Fortuit, député de l'Essonne, nouveau membre de l'association, insiste sur le rôle utile que doit jouer notre société dans un pays en pleine évolution; il faut, en effet, que la connaissance du passé permette de réaliser, dans le présent et dans l'avenir, des œuvres harmonieuses et humaines. Il nous offre son appui pour y parvenir.

Structures agraires à Wissous au XVIII^e siècle (1709 - 1789)

« Le village de Wissous dont Messieurs du Chapitre de l'Eglise de Paris sont Seigneurs est situé au milieu de la Plaine de Longboyau, à trois lieues de Paris entre les routes d'Orléans et de Fontainebleau. Le terroir, gras et fertile, abonde en bleds, avoines, prez, pâturages, pois, et autres gros légumes de cette espèce. Le village contient six à sept fermes et un nombre de terres assez considérable pour ayder journellement à l'approvisionnement de Paris »¹.

Introduction

I. - WISSOUS EN ILE-DE-FRANCE.

Le village de Wissous est situé dans la partie sud de l'Ile-de-France, dans le pays nommé Hurepoix. La langue du droit et celle de l'administration ont toujours ignoré ce nom qui appartient à la géographie populaire². Aussi la réalité qu'il recouvre est-elle très mouvante : le nom embrassait, au haut Moyen-Age, toute la région comprise entre la Seine et la Loire. Au XVIII^e siècle, le nom de Hurepoix ne sert plus qu'à désigner une région limitée au nord et à l'est par la Seine et au sud-est par son petit affluent, l'Ecole; le pays comprend les

1. Mémoire pour l'établissement d'un pavé du village de Wissous par la ferme de Montjean à la traverse du nouveau chemin de Choisy-le-Roi s. d. [XVIII^e s.] (*Arch. nat.*, S 453). Voir le plan de situation donné par le *Plan des chasses du Comte de Clermont* établi en 1763 (*Arch. nat.*, E 2469), pl. I.

2. BLOCH (M.). *L'Ile-de-France*. In *Mélanges Historiques* (Paris, S.E.V. P.E.N., 1963, in-8°), p. 696.

bassins de l'Essonne, de la Juine, de l'Orge, de l'Yvette, de la Bièvre et de la Remarde ³.

Cette région se compose d'une série de plateaux limonneux découverts, creusés de vallées profondes. Selon Vidal de La Blache, c'est « le pays qui résulte de l'enchevêtrement des plateaux calcaires et des vallées sablonneuses » ⁴. Le géographe ajoute : « Les vallées à versants de sables et à fonds noyés offraient peu de ressources. La pauvreté de la vie rurale s'y trahit encore, en dépit de la villégiature moderne, par la mesquinerie chétive des habitations. Les villages serrés au pied des pentes, n'ont de place qu'au confluent des vallées. Les monuments caractéristiques du passé sont, avec les églises, des ruines féodales, debout à la lisière des bois, dominant les passages, surveillant les horizons, évoquant je ne sais quel passé d'inquiétude et de brigandage : Chevreuse, Maurepas, Montfort, Montlhéry, Neauphle ».

Telle est la physionomie de ce pays dont l'activité quasi-exclusive est, au XVIII^e siècle, l'agriculture. Les produits de la terre sont aussi bien les céréales que le vin, les fruits et les fourrages, comme le signale l'Enquête de 1717, à propos des terroirs d'Athis, de Mons et de Juvisy ⁵. Pourtant, le Hurepoix n'est pas un pays agricole vivant comme un monde clos, pas plus que les autres pays de l'Île-de-France. Deux facteurs influent sur la vie économique, en se complétant : les routes et la proximité de Paris. Et ceci n'est pas nouveau : « La domination économique de Paris dans un rayon de 40 à 50 km qui représente une journée à cheval est déjà chose faite dans le siècle qui précède la guerre de Cent ans » ⁶. La proximité de la capitale et ses besoins avait favorisé le développement de la commercialisation de l'agriculture : très tôt Paris est devenu un énorme marché de consommation. Ceci explique le développement de cultures telles que la vigne, de plus en plus

3. GALLOIS (L.). *Régions naturelles et noms de pays ; étude sur la région parisienne*. Paris, A. Colin, 1908, in-8°, 356 p. ; SEIGNOLLE (C. et J.). *Le folklore du Hurepoix*, Paris, Maisonneuve, 1937, in-8°, 333 p. et COURCEL (R. DE), *Autour du Hurepoix* dans le bull. de notre Société, 1958, p. 23 à 42.

4. Cité in MATHIEU (A.). *Seine-et-Oise, étude de géographie physique, humaine et économique*, Pontoise, Lachèvre, 1946.

5. Arch. nat., Q 3206.

6. FOURQUIN (G.). *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen-Age*, Paris, P. U. F., 1959, in-8°.

florissante à mesure que l'on se rapproche de la capitale⁷, le blé et, plus tard, la pomme de terre, de même que le développement de l'élevage laitier. Ces échanges entre la ville et la campagne sont la source de nombreuses relations économiques et sociales entre paysans et bourgeois parisiens⁸.

Ces échanges s'appuient sur un réseau routier primaire excellent en ce XVIII^e siècle. Il comprend surtout la route de Fontainebleau à Paris, par Villejuif, La Saussaye, Juvisy, Ris, Essonnes; et la route d'Orléans, qui passait par Bourg-la-Reine, Le pont d'Antony, Longjumeau, Montlhéry, Châtres (devenu Arpajon en 1720), Torfou, Etampes. Ce sont deux routes commerciales, ce qui favorise le développement de nombreux marchés, situés sur les axes eux-mêmes ou non loin d'eux : Dourdan et Arpajon, dont les halles témoignent de l'activité des boulangers de Paris et de Gonesse qui venaient s'y approvisionner en blé de la région; tout aussi importants étaient les marchés de Corbeil, Longjumeau, Juvisy et surtout Montlhéry « depuis un temps immémorial, le plus fameux de votre royaume »⁹.

Telle est la silhouette du pays dans lequel se situe Wissous. Mais notre tableau serait incomplet si nous ne disions un mot de l'administration locale : pour la religion, Wissous faisait partie du doyenné de Montlhéry compris dans l'archidiaconé de Josas, dépendant de l'évêché de Paris; pour la justice, le village relevait de la Prévôté et Vicomté de Paris et pour les finances de l'Élection de Paris¹⁰.

L'étude de Wissous sera naturellement une étude d'histoire agraire; au XVIII^e siècle non seulement l'industrie mais aussi le commerce sont absents de ce village, situé en dehors des grands axes¹¹.

7. DAUVERGNE (R.). *Vignerons d'Ivry-sur-Seine au XVIII^e siècle* dans *Paris et Ile-de-France*, t. I, 1949, p. 297 et ss.

8. VENARD (M.). *Bourgeois et paysans au XVII^e siècle*, Paris S.,E. V. P. E. N., 1957, in-8°.

9. *Arch. nat.*, G⁷ 428.

10. BEZARD (Y.). *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris Firmin-Didot, 1929, in-8°, 382 p.

11. Cf. Carte des chasses royales au 1/28 000, 1764, Sceaux : feuille n° 9. Reproduction offset publiée par l'Institut géographique national.

II. - WISSOUS, VILLAGE DU LONGBOYAU.

Avant de passer à l'étude des structures agraires proprement dites, il convient de préciser d'abord le site de Wissous.

A 16 km au sud de Paris, à 21 km à l'est de Versailles et à 22 km au nord de Corbeil, le territoire de Wissous fait partie du plateau du Longboyau¹². Situé entre les vallées de la Seine au nord et à l'est, de l'Orge et de l'Yvette au sud, de la Bièvre à l'ouest, il a une altitude assez constante pour que les géographes aient pu l'appeler « la plate-forme de 90 m » ; il présente une légère déclivité du nord au sud : 120 m à Villejuif, 80 m à Savigny-sur-Orge.

Géologiquement, c'est une table de calcaire de Brie, autrefois recouverte d'une épaisse couche de sable de Fontainebleau, que le travail de l'érosion fluviale a fait disparaître presque entièrement. Il n'en subsiste que quelques buttes dont la plus importante est la butte Chaumont, à Champlan (136 m). Celle du Tartre (101 m) est le point culminant de Wissous, elle se trouve à la limite de Massy et de Chilly. Le point le plus bas du village (52 m) est la prairie du Moulin de Sainte-Joye, au pied du coteau de Montjean.

Dans ce plateau calcaire, les rivières et les ruisseaux qui avaient dégagé la couche de sables oligocènes continuèrent à s'enfoncer, faisant apparaître au long de leurs versants les couches les plus profondes du sol : argiles vertes ; marnes marines où l'on retrouve encore des huîtres fossiles bien conservées ; marnes blanches contenant du gypse en fer de lance de bonne qualité, mais en trop petite quantité pour qu'on puisse songer à l'extraire.

L'ensemble du plateau est donc formé d'un calcaire imperméable qui serait assez peu fertile s'il n'était recouvert d'une épaisse couche de limon. Celui-ci est une formation d'origine éolienne qui donne un sol profond d'un à deux mètres, assez clair, riche en phosphates ; c'est le même limon qui forme les gras terroirs de Picardie, de Brie et de Beauce. C'est grâce à ce limon que le plateau du Longboyau peut porter de riches moissons, nourrir les fourrages et les betteraves qu'on y cultive de nos jours.

12. BRUNEL (L.). *La plaine de Longboyau*, dans *Bulletin de la soc. d'études hist. et géographiques d'Athis-Mons...*, n° 1, oct. 1947.

Le plateau est entaillé par de petites vallées. La mise au jour des couches imperméables de marnes et d'argiles a déterminé la naissance d'une ligne de sources sur les versants et c'est la nappe d'eau des argiles vertes qui alimente les puits et les ruisseaux de Wissous. Celui des Jumeaux coule d'est en ouest, de Rungis à Fresnes; il contourne le coteau de Montjean, où il prend le nom de l'ancien moulin de Sainte-Joye qu'il faisait jadis tourner. Il se jette dans la Bièvre, après un parcours de 2,4 km. Il reçoit deux rus qui coulent du sud au nord : le ruisseau de la Fontaine, qui a un parcours souterrain forcé de 2 km et alimente les lavoirs ainsi que l'abreuvoir; le ruisseau de Morvilliers, qui a un trajet de 0,7 km.

Toutes les sources du secteur Chilly-Morangis-Wissous-Rungis furent, d'ailleurs, captées par les Romains (160-180 ap. J. C.), qui n'en négligèrent aucune et surent admirablement bien utiliser les pentes¹³. Ces travaux furent repris de 1612 à 1623 pour alimenter le Palais du Luxembourg de Marie de Médicis, mais le nouvel aqueduc qui partait seulement de Rungis débitait moins que son ancêtre gallo-romain. Enfin, le vieil aqueduc fut doublé par celui de la Vanne, mis en service en 1874.

Tel est le site de Wissous, village construit au bord du plateau à la tête d'une petite vallée; ses dimensions n'ont pas changé depuis le XVII^e siècle : une superficie de 910 ha et un périmètre de 18 km¹⁴.

Première partie : Le paysage agraire, expression concrète de la structure agraire ; ses transformations

I. - LE PAYSAGE AGRAIRE.

Pour que le paysage mérite l'adjectif « agraire », il faut que le champ cultivé occupe une part raisonnable de l'espace considéré; c'est dire que le paysage agraire se définit d'abord par l'intensité de l'occupation du sol. A intensité égale, il révèle de très nombreuses variétés dans son dessin. La définition du paysage fait également intervenir son utilisation.

13. DESGUINE (A.). *Au sujet de l'aqueduc romain de Lutèce, dit d'Arcueil-Cachan*, Paris, Picard, 1948.

14. Voir « Vue générale de Wissous en 1967 » (pl. II).

Enfin il faut tenir compte de la présence ou de l'absence de clôtures. Ces différents aspects proprement géographiques du paysage formeront le cadre de notre exposé; à l'intérieur de ce cadre nous essaierons de montrer s'il y a eu une évolution au cours du XVIII^e siècle.

Nous examinerons successivement le parcellaire et le système de culture.

1. - *Le parcellaire*

a) Les sources : les plans d'arpentages.

Des travaux d'arpentage ont eu lieu en 1700, 1758, 1774, 1782. Nous n'avons pu retrouver le plan d'arpentage de 1700, mais nous avons pu étudier les trois autres.

En 1758, l'arpenteur royal Le Coy dresse pour le compte du Chapitre de l'Église de Paris un plan de Wissous à l'échelle d'environ 1/2 500¹⁵. Les pièces dessinées une à une sont désignées par un numéro qui renvoie à un terrier dit « Cartulaire »¹⁶ qui donne pour chaque pièce l'étendue et le nom du propriétaire. Le plan ne comporte pas de récapitulation, ni par nature de terrain ni par propriétaire.

En 1774, un plan géométral fut dressé donnant la répartition du terroir en terres dimées et non dimées¹⁷. Il permet d'évaluer la superficie occupée par les différentes cultures.

En 1782, l'intendant d'Ile-de-France, Berthier de Sauvigny, fit établir un cadastre des paroisses de la généralité de Paris. Ces plans dit « d'intendance » qui avaient pour but une meilleure assiette de l'impôt indiquent la répartition des cultures. Celui de Wissous¹⁸ permet de compléter les indications données par les deux autres plans.

La surface totale est évaluée, en 1758, à 2191 arpents, soit 749 hectares : mais ce résultat est incomplet, étant donné les lacunes du « cartulaire » cité ci-dessus. En 1774, la superficie totale est évaluée à 2647 arpents, 80 perches, soit 905 hectares; en 1782, à 2683 arpents, 85 perches (918 hectares). Selon l'Abbé Varaigne, cette différence est imputable aux dif-

15. Arch. mun. Wissous; Arch. nat., NI S.-et-O., 37 et NII S.-et-O., 128 et 129.

16. Arch. nat., S 453.

17. Arch. nat., NI S.-et-O., 55.

18. Arch. Seine-et-Oise, C 3, cf. pl. III.

difficultés de mesurage sous l'Ancien Régime¹⁹. Les deux chiffres sont voisins de l'évaluation actuelle : 910 hectares.

Pour l'étude du parcellaire, la difficulté était de trouver un plan d'arpentage suffisamment complet correspondant à un état des biens suffisamment détaillé; notre travail a donc surtout porté sur le plan et le « cartulaire » de 1758 qui fournissent le plus de détails.

b) Les éléments fournis par les sources.

Pour 2 562 parcelles inventoriées dans le « cartulaire » de 1758, la superficie est de 2191 arpents; la superficie moyenne des parcelles est de 0,82 arpent (30 ares). Le morcellement est donc important, ce qui a des conséquences certaines sur les conditions d'exploitation du sol. En examinant la forme des champs, d'autres éléments apparaissent; presque tous sont de forme régulière à l'exception d'un bois, le Bois Charlet, situé au nord-ouest, et d'un ensemble marécageux situé au nord, la Pâturage et la Prairie. Ces parcelles sont parfois extrêmement allongées, formant de véritables lanières, quand ce ne sont pas des fils : le maximum d'étirement et d'étroitesse se situe dans le lieu dit Les Glaises, au nord du bourg; à l'opposé, beaucoup de parcelles, très étendues celles-là, sont de forme rectangulaire se rapprochant du carré. Ces grosses masses tranchent nettement sur les réseaux en arêtes de poisson des petites parcelles. Si l'on se reporte au « cartulaire », on s'aperçoit que les champs aux formes les plus massives sont ceux qui appartiennent au Chapitre de d'Eglise de Paris ou à d'autres communautés religieuses. Au contraire les champs en lanières sont souvent le maigre lot d'une masse de petits propriétaires comme nous le verrons dans la seconde partie. Cette opposition dans le dessin des deux groupes de champs s'explique par la différence de nature juridique des deux sortes de propriétés : les biens religieux étant biens de main-morte n'étaient jamais partagés. Au contraire, pour les gens humbles ne jouent ni la main-morte ni le droit d'ainesse, d'où un émiettement des héritages, bien avant la législation napoléonienne. Cette situation n'a fait que s'aggraver par la suite, surtout à l'époque contemporaine : en 1950, avant les opérations de remembrement, on comptait plus de 3 500 parcelles.

19. VARAIGNE (abbé Ph.). *Wissous et son église*. Tours, Gibert-Clarey, 1955.

Comme on ne connaît pas de plans de Wissous antérieurs au XVIII^e, nous ne pouvons pas étudier l'évolution du parcellaire en fonction des successions avant 1758, ni même après cette date car les plans de 1774 et de 1782 sont loin d'être aussi précis et détaillés que celui de 1758. De toutes façons, la comparaison serait difficile à établir sur trente années.

Les Archives des prévôtés de Wissous et de Villemilan (fief situé en la paroisse de Wissous)²⁰, fournissent de nombreux exemples de procès pour « anticipation », c'est-à-dire pour empiètement sur le bien d'autrui, que ce soit un bien privé, tel un champ ou une pâture, ou un bien d'usage public, comme un chemin. L'anticipation peut se faire de différentes façons : empiètement de l'homme qui laboure une fraction du champ d'autrui, ou qui, par une extension abusive des pratiques communautaires, va glaner dans un champ non moissonné ; empiètement des animaux, trop mollement conduits par leurs propriétaires ou leurs gardiens. Ainsi Dolimier, en 1778, est-il accusé d'avoir anticipé sur le champ de luzerne de Mathurin Auboin. Le même Mathurin Auboin, en 1780, se plaint de la négligence coupable de son voisin, lequel laisse les moutons arracher la tendre luzerne. En 1736, une ordonnance est publiée, « sur les terresensemencées en bled, portant défense aux habitants (...) d'entrer dans les dites terres²⁰, pour que la propriété ne subisse aucun dommage. Tous ces exemples montrent l'esprit chicanier des paysans wissousiens.

Examinons à présent comment les hommes ont su tirer parti de ce terroir ainsi dessiné.

2. - *Le système de culture.*

Etudier le système de culture, c'est étudier la façon dont les paysans, et d'une manière générale tous ceux qui vivent directement ou indirectement des produits du sol, ont tiré parti de leurs terres, c'est-à-dire quelles sont les différentes cultures, comment elles sont réparties, enfin quel est le mode de culture.

a) Les produits du sol.

Dans la catégorie des produits du sol, nous comprenons aussi bien les cultures proprement dites, comme le blé ou la vigne, que l'utilisation du terroir par les bois et les prés — nous inclurons donc dans ce paragraphe l'étude de l'élevage

20. Arch. Seine-et-Oise, série B non cotée.

—; dans cette catégorie nous étudierons de même les produits d'activités agricoles annexes, telles que la chasse.

En premier lieu, en ce qui concerne les cultures proprement dites, nous devons distinguer entre cultures traditionnelles et cultures nouvelles. Parmi les cultures traditionnelles viennent, en premier lieu, les céréales : le blé, le seigle, l'orge, dont il est parlé à maintes reprises, mais uniquement dans des cas particuliers²⁰; de même pour cette autre céréale qu'est l'avoine. Il faut dire que le décompte des superficies par genre de culture, n'existe pas, et à part les rubriques : vignes, bois, prés, tout ce qui n'est pas bâti porte le terme générique de « Terres ». Ainsi à la suite du décret du 13 novembre 1789 exigeant la déclaration par paroisse des biens de la campagne, une déclaration a été faite pour la « Terre et Seigneurie de Wissous », mais elle ne nous fournit pas la répartition des produits de la terre; nous savons seulement qu'il y a du blé, du seigle, de l'avoine, de l'orge, car on nous fournit pour ces céréales le taux de la dîme²¹.

De nombreux documents nous fournissent des données sur la culture de la vigne. Celle-ci se répartit moins sur le plateau qu'en bordure du bourg et dans la partie septentrionale du terroir où l'on trouve quelques coteaux. Cette culture maintenant disparue était importante comme dans tout le Bassin parisien. M. Dauvergne, pour Ivry et M. Bastie pour toute la banlieue sud²² en ont étudié les raisons. A peu de distance de la capitale, l'influence de la ville sur ce qui sera plus tard une banlieue urbaine est, dès la Renaissance et surtout au XVIII^e siècle, très forte. Et la vente de vin blanc léger est une ressource non négligeable, malgré l'octroi. Sur place, les paysans pauvres en profitaient aussi; le climat n'est évidemment pas favorable à la culture, mais le transport du vin est coûteux : plutôt que d'en acheter, il vaut mieux en cultiver soi-même¹⁹. Comme chaque famille désirait sa part de vignoble, il en résultait un morcellement accru, donc de très petites superficies : d'après l'arpentage de 1758, nous pouvons estimer que chaque parcelle de vigne a, en moyenne, 12,50 perches de surface (4 ares). Comme nous l'avons remarqué plus haut, les partages successoraux sont bien souvent la cause

21. *Arch. nat.*, S 458.

22. BASTIE (J.). *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, P.U.F. 1964, in-8°, 624 p.

de tels morcellements. Celui-ci pouvait être si poussé que des parcelles pouvaient n'avoir qu'un mètre de largeur ²³.

Nous notons également la culture de légumes, tels que les pois, les vesces, les haricots ²⁴ : elle est pratiquée dans les jardins attenant aux maisons humbles ou riches; ainsi Louis-Samson Gomel, Procureur au Châtelet de Paris, est propriétaire à Wissous d'un jardin de 24 arpents partagé « entre potager, bosquets et promenade » ²⁵. Le registre de taille nous apprend qu'il emploie un jardinier, métier assez répandu à Wissous. En dehors des jardins, ces cultures se situent surtout dans les parties basses du terroir, non loin des vignes, qui portent des noms évocateurs : « Les Glaises », « Les Hautes Glaises »; là coule le ruisseau dont l'eau n'est pas encore drainée de nos jours.

Nous ne trouvons pas de traces de cultures nouvelles, telles que les racines fourragères comme les navets, ou encore la pomme de terre. En revanche, une place très importante est prise par les prairies artificielles. Nous les étudierons ci-dessous à propos des modes de culture. Les minutes des différents procès entre particuliers ²⁶ nous fournissent les noms des prairies artificielles qui sont évoquées au cours des litiges : ainsi en 1775, pour usurpation, le dénommé Jacques Eustache est condamné à se dessaisir de « 5 perches de terre faisant partie de 5 quartiers présentement en *luzerne* dans les Hautes Glaises ». En 1779, l'héritage Arnoult comprend, entre autres, 2 quartiers de *sainfoin*. En 1731, Mathieu Auboin est condamné pour avoir labouré un champ planté en *gazon*, sur le fief de Villemilan. Un procès a lieu au sujet d'une pièce de *sainfoin* en 1736 ²⁷. Rappelons que les procès d'anticipation portaient très souvent sur des prairies artificielles : c'est dire l'importance et la valeur qu'elles pouvaient avoir. Notons qu'elles se répartissent comme les autres grandes cultures, sur le plateau limoneux. Notons également que la date d'introduction de ces nouvelles cultures semble remonter à la première moitié du XVII^e siècle. Cette précocité est un des traits de l'histoire du

23. Fait noté à Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne).

24. Arch. nat., S 458 et Arch. Seine-et-Oise, série B (justice de Wissous, 1784).

25. Arch. Seine-et-Oise, C 23.

26. Arch. Seine-et-Oise, Série B, Justice de Wissous.

27. Idem et Arch. nat., L L 350-351.

Bassin parisien à cette époque en matière agricole; pourtant, c'est habituellement à partir de 1750 que l'on place le début de cette évolution. Peut-être voit-on ici un exemple de l'influence du milieu urbain, point de départ des nouveautés; cela concorderait avec l'établissement dans les campagnes d'Ile-de-France d'un certain nombre de bourgeois de Paris, moins traditionnalistes que les propriétaires ecclésiastiques²⁵.

Les pâtures sont désignées sous le nom de « Pâture et Prairie » dans le plan d'arpentage de 1758, et par la lettre *p* dans le plan de 1782. Ces pâturages se situent dans les parties les plus humides du terroir de Wissous : au nord, au pied de la Butte de Fresnes ou Butte de Montjean. Là coulent les ruisseaux des Glaises et des Jumeaux, qui, l'hiver, transforment ces prés en marécages.

Sur cette pâture assurée de manière constante (que nous opposons à la pâture itinérante par tout le terroir, régie par des usages communautaires) quels animaux pouvait-on voir ? Des moutons, des vaches, des chevaux; mais ceci n'allait pas sans mal, comme en témoignent de nombreux procès et rappels à l'ordre : en 1786, à la suite de plaintes du syndic et de plusieurs habitants, une remontrance du prévôt est publiée : Les moutons « brûlent » et consomment tout, ne laissant rien pour les chevaux et les vaches. Pour avoir le droit de laisser paître les brebis, il faut enclore son lopin de terre; et le prévôt de rappeler les arrêts d'interdictions pris par le Parlement en 1778, 1779, 1780. D'autre part, il semble que l'on ait fixé un chiffre optimum d'occupation du terrain par les animaux : Auboin, cultivateur en 1779 a 200 arpents et 300 bêtes à laine; or il a dépassé le chiffre optimum qui est d'une bête par arpent (34,19 ares)²⁶.

Les bois sont peu importants. Le seul qui soit notable est le Bois Charlet, situé auprès du chemin de Wissous à Antony. Il mesure 15,75 arpents (538 ares). Son exploitation est soumise à un certain nombre de règles communautaires que nous étudierons plus loin. On y plante en 1783 essentiellement des peupliers, des ormes, des saules²⁶.

b) La répartition des cultures.

Les arpentages ne donnent pas de récapitulation d'utilisation du sol qui soit suffisamment détaillée; d'autre part la récapitulation du plan de 1758 est, rappelons-le incomplète.

28. VÉNARD (M.). *Op. cit.*

Voici la répartition des cultures donnée par les trois arpentages :

	1758	1774	1782
Terre	2 090,15 a 715 ha	2 366,55 a 809 ha	2 294,33 a 785 ha
Prés	660,25 a 21 ha	57,63 a 20 ha	59,10 a 20 ha
Vignes	24,85 a 8 ha	31,22 a 10 ha	26,90 a 9 ha
Bois	15,75 a ²⁹ 5 ha	20,64 a 7 ha	24,96 a 8,5 ha
Bâtiments et chemins	—	171,76 a 59 ha	278,56 a 95,5 ha
Total ³⁰	—	2 647,80 a 905 ha	2 683,85 a 918 ha

Ce tableau de répartition des cultures tient compte des « Bâtiments et chemins », car sous cette rubrique se trouvent classés des jardins : l'inventaire plus détaillé de 1782 signale que sur les 278,56 arpents il faut compter 168,76 arpents (58 ha) de « Bâtiments, cours et jardins », et 109,80 arpents (37,5 ha) de chemins, carrefours et ruisseaux. Les écarts de chiffres que nous constatons entre les arpentages semblent moins être le fait de la variation des surfaces cultivées, que celui d'erreurs de mesurage, ou de façons différentes de dénombrer : ainsi il est peu probable qu'entre 1774 et 1782, en huit ans, des constructions nouvelles ou des percements de voies aient fait augmenter de cent arpents l'ensemble des bâtiments et chemins et diminuer de soixant-dix arpents l'étendue des terres labourables.

29. Uniquement le Bois Charlet.

30. Pour l'arpentage de 1758, nous avons effectué nous-même tous les calculs. a = arpent ; ha = hectare.

Nous pouvons donc tenter de donner, compte tenu de ces différences, un pourcentage moyen de la répartition des terres.

Terres labourables	89	%
Prés	2	%
Vignes	1,1	%
Bois	0,9	%
Bâtiments et chemins	7	%

Nous pouvons dire que les « terres labourables » sont celles qui sont soumises à l'assolement triennal, comme nous le verrons plus bas; les prés comprennent propriétés privées et « commune pâture »; les bois, le Bois Charlet et les taillis au pied du château de Montjean; quant à la surface bâtie nous en avons donné le détail plus haut. Les pourcentages que nous avons trouvés nous indiquent que nous avons affaire à une paroisse d'activité exclusivement rurale : la surface bâtie n'occupe que 7 % de la superficie totale; cette économie agricole se caractérise par la prépondérance de la culture de plein champ, à l'exclusion presque totale de la culture maraîchère typique de la banlieue. Il semblerait donc que l'influence parisienne ne se fasse pas véritablement sentir et la physionomie de Wissous durant le xviii^e siècle ressemble fort à celle des autres villages du Hurepoix méridional ou de la Beauce. Bien sûr, Wissous vit dans la zone d'influence économique de Paris, mais à cette époque cette influence restée souterraine et cachée, se traduit plus sur le papier (achats et ventes opérés par des bourgeois de Paris, par exemple) que dans la culture elle-même. S'il y a des transformations, telles que l'introduction très rapide des prairies artificielles, elles ne donnent pas à la physionomie de ce village de la plaine de Longboyau un caractère particulier de banlieue, alors qu'à la même époque des villages comme Ivry-sur-Seine ou Vitry-sur-Seine, voient leurs structures agraires et leurs paysages se modifier profondément : l'agriculture proprement dite y fait peu à peu place à l'horticulture, même s'il subsiste des activités plus anciennes comme la culture de la vigne.

c) Le mode de culture.

Par mode de culture, nous entendons, non plus seulement la façon dont l'agriculture du xviii^e siècle à Wissous a tiré parti de ses terres par le choix des plantes cultivées, la répartition de ces plantes cultivées à travers le terroir, mais le

genre d'organisation des activités agricoles qui permet le meilleur rendement possible des cultures et tisse entre les habitants d'une même paroisse des liens qui sont autant d'obligations professionnelles précises.

Comme presque partout en France, la culture intensive n'existe pas : la nécessité de laisser reposer la terre en pratiquant la jachère impose une division du terroir en soles. La plupart des baux à ferme que nous avons pu retrouver en témoignent; particulièrement les baux passés entre des paysans ou des bourgeois et les possesseurs de domaines ecclésiastiques, nombreux à Wissous à la fin de l'Ancien Régime. Les exemples les plus intéressants sont ceux des fermes des Célestins de Marcoussis, du Chapitre de Notre-Dame de Paris, seigneur de Wissous, et du Chapitre Saint-Marcel³¹. Dans un bail passé avec Antoine Angouillan en 1723, le Chapitre de Notre-Dame précise qu'il faut « commencer par les jachères de la Saint Martin d'hiver de la présente année (1723), pour semer les bleds en 1724, et faire la récolte en 1725... »³². Nous retrouvons les mêmes prescriptions dans les autres baux : ainsi la même succession des cultures doit être respectée pour les années 1777, 1778, 1779. La précision est importante : elle montre nettement qu'il y a rotation des cultures.

L'abbé Varaigne donne pour l'année 1694, sur les 300 arpents de la ferme seigneuriale, les proportions suivantes³³ :

Blé	92	a	31,28 ha	30,5 %
Avoine	101	a	33,34 ha	33,5 %
Avoine recouverte ³⁴	0,33	a	0,11 ha	0,1 %
Jachère	78	a	26,52 ha	26,5 %
Prés	11	a	3,74 ha	3,5 %
Vescès et Pois	17	a	5,78 ha	5,9 %
Total	299,33	a	100,77 ha	

Cet arpentage donne un bon exemple de la répartition en soles d'une exploitation; nous y voyons qu'une première sole de 92 arpents est consacrée à la culture du blé, comme céréale

31. *Arch. nat.*, S 3872 B, 1917¹ et S 447.

32. *Idem*, S 447.

33. VARAIGNE. *Op. cit.*, p. 65.

34. Avoine mêlée de fourrage.

d'hiver; qu'une seconde sole de 101,33 arpents est consacrée à l'avoine, c'est-à-dire à une céréale de printemps : en effet s'il en existe deux groupes — avoines de printemps et avoines d'hiver —, aux environs de Paris et d'une manière générale dans la moitié septentrionale de la France et dans le Massif Central, aux hivers relativement rigoureux, on cultive surtout des variétés de printemps; que la troisième sole comprend la jachère proprement dite, avec des prés et des cultures de légumineuses, sur 106 arpents. Dans ce dernier cas, notons qu'il y a entorse faite au système d'assolement : les prés sont pris sur la jachère, et les vesces et les pois peuvent fort bien faire figure de cultures dérobées³⁵. C'est la jachère mixte.

Nous avons noté plus haut la place importante prise par les prairies artificielles; or d'après ce que nous savons sur leur utilisation, elles devraient normalement entrer dans le cycle de l'assolement triennal. On nous parle bien de luzerne dans les baux : « faire les luzernes en bonne nature de fauche³⁶ », mais l'on ne précise pas davantage et l'on en parle pas à propos d'assolement; bien au contraire, le mot jachère est toujours employé, dans des baux du début du siècle comme dans ceux qui ont été rédigés juste avant la Révolution. En fait, ces deux données ne doivent pas se contredire mais au contraire se compléter. En effet, la langue française fait une opposition entre la prairie et le pâturage; la surface enherbée dite prairie se fauche; l'herbe du pâturage est consommée sur place par les animaux. Partant de là, on pourrait donc penser que les prairies artificielles n'entrent pas dans le cycle de l'assolement triennal, mais forment un ensemble à part dont il s'agit de conserver la « bonne nature de fauche ». Ce qui peut étayer cette hypothèse et la transformer en certitude est le fait suivant : dans le cartulaire qui correspond au plan d'arpentage de 1758, la récapitulation — incomplète — établit une différence entre « la commune pâture » dont la superficie est de 18,25 arpents (624 ares), et la « Prairie » dont la superficie est de 42 arpents (1 435 ares). L'emploi de deux mots différents désigne deux réalités différentes, et nullement confondues avec les « Terres », terme générique employé pour désigner tous les labours soumis à l'assolement. Nous apercevons donc ce contraste entre une culture nouvelle qui s'est

35. Vesce : légumineuse qui se cultive mélangée à une céréale.

36. *Arch. nat.*, S 447.

implantée très tôt ³⁷, et le peu d'influence qu'elle semble avoir eue sur le mode de culture.

Comme nous l'avons vu plus haut, nous n'avons qu'un seul témoignage qui nous indique quelles étaient les cultures dévolues à chaque sole; ce témoignage ne vaut pas pour l'ensemble des terres de Wissous, bien que ce soit là un bon exemple, et de plus il se situe à la fin du xvii^e siècle, donc en dehors de la période que nous nous sommes proposé d'étudier; enfin il est unique, et nous ne pouvons soupçonner aucune évolution.

Il n'en est pas de même pour les servitudes collectives et les droits communautaires : la division du terroir en trois soles impose traditionnellement aux paysans de Wissous une série de règles strictes d'exploitation, pour lesquelles nous avons des témoignages précis. Ceux-ci proviennent soit des minutes des greffes des Prévôtés de Wissous et de Villemilan, soit des baux à ferme dont nous avons parlés plus haut. Notons que ces règles strictes sont toujours rappelées par les mêmes formules stéréotypées certes, mais extrêmement précises.

Examinons, en premier lieu, l'assolement triennal obligatoire; voici l'exemple d'un bail à ferme passé entre le Chapitre de l'Eglise de Paris et Thomas Auboin, « laboureur »; les termes du bail précisent que le bénéficiaire se doit de « labourer, fumer, cultiver et ensemer les dites terres pendant le dit temps du présent bail, paver, sollerer, saisonner convenablement, sans les dessoler³⁸, ni les désaisonner³⁹... »⁴⁰. Ces interdictions sous-entendent que la ferme seigneuriale s'étend sur les trois soles ce qui est une nécessité. Ces clauses s'appliquent ici à la ferme seigneuriale, mais tout le village y est soumis, comme en témoignent les réglemens de police. Une autre servitude est l'interdiction de clore, elle découle de la première, et nous en avons parlé plus haut à propos du plan parcellaire. Enfin il est interdit de cultiver la sole en jachère, ce qui est aussi désaisonner. Nous avons vu que sur ce dernier point il y avait des exceptions et que le Chapitre de l'Eglise de Paris était le premier à en profiter.

37. Dès 1721, rappelons-le, le Chapitre de l'Eglise de Paris autorise les habitants de Wissous à faucher sainfoin et luzerne. (*Arch. nat.*, LL 350-51).

38. Changer l'ordre des soles.

39. Déranger l'ordre de la culture et des semailles.

40. *Arch. nat.*, S 447.

Ainsi le morcellement, la dispersion, l'assolement entraînaient ces servitudes collectives; mais en contre-partie il existe des droits collectifs, fort utiles aux pauvres gens et détestés des gros fermiers. Pour faire respecter les droits de la communauté rurale, et la rappeler à ses devoirs, il fallait aussi toute l'autorité du « Prévôt de la terre et Seigneurie de Wissous », juge nommé par le Chapitre. Ses règlements de police nous donnent de précieux renseignements sur le droit de vaine pâture, droit collectif de pâturage : Les terres ne sont pas closes et appartiennent à la communauté une fois la moisson faite; De même la jachère est commune en temps normal : après la récolte, chaque paysan peut y envoyer son bétail. Evidemment tout ne va pas sans anicroches, surtout lorsque ce droit s'étend aux prairies qui, après la première coupe deviennent communes (Droit de seconde herbe). L'ordonnance générale de Police éditée par le prévôt en avril 1779, après avoir rappelé des règlements de la vie publique dans le bourg, établit un certain nombre d'obligations pour tous ceux qui profitent des avantages de la vaine pâture. En premier lieu « il est interdit d'envoyer les bêtes aux champs avant vingt-quatre-heures » (après la moisson); ceci pour deux raisons : il faut laisser aux collecteurs le temps de faire les prélèvements et les évaluations pour la dime, d'autre part il faut laisser aux plus pauvres la possibilité d'exercer leur droit de glanage. « L'ordonnance de Police pour le pâturage et le glanage » de 1776 précise que tout individu surpris à envoyer ses bêtes dans les champs avant le délai fixé sera puni d'une amende de cinquante livres, à charge de payer en plus les dommages et intérêts. L'ordonnance ajoute également qu'il est interdit d'envoyer les bêtes dans « les prés artificiels, sainfoin et luzerne, avant le terme des deux premières années de leurs semences, et après l'expiration d'icelles, depuis le 25 mars jusqu'au premier octobre; et jamais les bêtes à laine... ». Ce terme de deux ans est nécessaire pour obtenir de meilleures fauches. D'autre part, nous avons insisté plus haut sur les dommages résultant du pacage des moutons. D'une manière générale, il ne faut jamais « mener ou envoyer (...) pâturer dans les terres ensemencées et enclaves dans les vignes, ni dans les dites vignes de laisser aller les chevaux, vaches ou autres animaux ».

Autre droit très important : le droit de glanage. Les épis qui ont échappé aux moissonneurs appartiennent aux pauvres : c'est la part de Dieu; les paysans ont le droit de prendre

le chaume qui reste après la moisson comme fourrage pour leur bétail, pour chauffer leurs fours, pour couvrir leur maison : c'est le droit de chaume ou de chaumage, corollaire du glanage. L'ordonnance de police de 1776 stigmatise un certain nombre d'abus qui se produisent lors des moissons : ainsi, « dès l'engrangement, les laboureurs et fermiers envoient les bêtes paître, privant les pauvres du pâturage et du glanage », comme nous l'avons dit plus haut. Selon l'auteur de l'ordonnance, cette prescription se fonde sur un passage de l'Ancien Testament qui dit : « Lorsque vous récolterez la moisson de votre pays, vous ne moissonnerez pas jusqu'à l'extrême bout du champ. Tu ne ramasseras pas la glanure de ta moisson, tu ne grapilleras pas ta vigne et tu ne ramasseras pas les fruits tombés dans ton verger. Tu les abandonneras au pauvre et à l'étranger »⁴¹. Cette prescription figure également dans une ordonnance très précise de Saint Louis, datée de l'année 1261. L'ordonnance de 1776, après avoir imposé des limitations aux riches, en impose aux plus pauvres. Il est interdit de glaner « dans les terres empouillées de graines nouvellement tombées avant moisson » en raison de la perception de la Dîme et du Champart; sur cette question, Henri II a statué par une ordonnance de 1544, et un tel abus d'un droit collectif a été assimilé à un vol pur et simple. Enfin dans l'ordonnance de 1779, on ajoute pour finir la « défense de glaner aux valides, enfants, vieux et pauvres, entre deux soleils, après gerbes et meules enlevées », c'est-à-dire pendant la nuit. Ces règlements étaient-ils bien efficaces ? On peut en douter lorsqu'on voit la suite impressionnante de litiges qui ont pour cause le non-respect des droits et des servitudes collectives. Le prévôt avait en cette matière fort à faire.

Notons que les habitants des paroisses voisines même propriétaires d'un terrain à Wissous ne jouissent pas des mêmes droits : en 1755, on interdit aux étrangers de bénéficier de la vaine pâture⁴²; d'autre part l'ordonnance générale de police de 1779, déjà citée, interdit aux étrangers de jouir du droit de glanage.

Nous n'avons rien trouvé au sujet des droits d'usage sur les bois.

41. LEV., XIX, 9-10.

42. VARAIGNE, *Op. cit.*

Voilà donc l'ensemble des règles qui régissaient la culture sur près de 90 % de la superficie du village de Wissous. Pourtant tout n'était pas soumis à la contrainte des soles. Ainsi les vignes, qui occupent un peu plus de 1 % de la superficie totale : pourtant, la dispersion des parcelles et leur morcellement étaient tels qu'il fallait une décision d'ensemble qui commandât les vendanges. C'était bien sûr le prévôt qui prenait la décision, mais après avis des paroissiens réunis à l'issue de la grand'messe. Ainsi le 22 août 1737, à propos de la date des bans des vendanges : les habitants disent que le temps est favorable, donc que l'on peut différer les vendanges de quelques jours, huit tout au plus ; mais ceux qui ont des terres à Antony, attenantes à celles de Wissous, veulent les faire immédiatement : si le raisin a de fortes chances d'être plus mûr, cela ne compensera pas les pertes subies dans les vignes, « du fait des pillages et abus » ! En fait il fut décidé de vendanger le 30 du même mois, et défense fut faite de commencer auparavant, ainsi que de mener les bestiaux dans les parages.

Quant au jardinage, il correspond à la polyculture vivrière. Nous en avons énuméré les produits ; cette manière de cultiver est essentiellement individuelle, et se pratique sur des superficies moyennes de l'ordre de deux arpents (un peu plus de 50 ares), ce qui pour des jardins est assez important.

Tel se présente le mode de culture à Wissous au XVIII^e s. C'est celui que nous retrouvons dans tout le Hurepoix et même ailleurs ; peu d'évolution se manifeste au cours du siècle, nos témoignages sont trop clairsemés et nos hypothèses trop fragiles, pour la montrer clairement.

Cependant le mode de culture n'apporte pas toutes les précisions nécessaires ; il nous faut parler également des techniques agricoles.

d) Les techniques agricoles.

Pour ce qui est du train de culture, nous sommes renseignés grâce aux inventaires après décès provenant du tabellionage de Wissous⁴³. Ainsi l'inventaire de la succession Lalande d'avril 1730 nous révèle que ce défunt possédait, entre autres outils, « 3 besches, 5 râteaux, 3 fourches à fumier⁴⁴,

43. Arch. Seine-et-Oise, série B.

44. Fourches à quatre dents.

3 serfouettes⁴⁵, 1 houe, 2 pioches, 1 faux »; ce sont là proprement des outils de jardiniers, toujours utilisés de nos jours. Puis nous trouvons une série d'outils de tonnelier : « 1 scie à main, 1 plane, 1 essette⁴⁶, 1 douloire⁴⁷, 1 petite plane », etc. Plus loin « un vieux cheval », puis « une hotte à vin, une passoire à vin, un entonnoir », qui permettent d'accomplir de menus travaux dans les vignes; enfin « une charrue avec ferrements, une vieille herse », ces deux objets estimés 10 livres, ce qui est peu. La superficie des terres possédées par Lalande était de 9 arpents environ (3 ha), estimés 136 livres 15 sols⁴⁸. Le train de culture est bien en rapport avec la surface cultivée; l'ensemble nous montre un petit propriétaire parcellaire pratiquant la polyculture, employant ainsi des moyens variés pour survivre, si l'on peut dire. L'inventaire de la succession de Jacques-Joseph Dolimier⁴³ nous apprend qu'à sa mort le défunt possédait « un cheval hors d'âge, avec sa selle à chevaucher entre autres harnois servant au labourage ». Puis « une charette garnie de ses roues et essieux de fer; un tombereau garni de ses roues ferrées, le boulon aussi de fer⁴⁹ et les essieux en bois de charme⁵⁰, ainsi qu'une herse et un tréteau. Il possédait à peu près 5,25 arpents, dont la valeur était estimée à 99 livres 10 sols⁴⁸. C'est encore le train de culture d'un paysan peu fortuné⁵¹.

Nous n'avons pas trouvé d'inventaire de riches laboureurs comme étaient les fermiers de la terre du Chapitre de l'Eglise de Paris qui possède, en 1774, 420 arpents⁵². Or dans les contrats de bail à ferme, il est stipulé que le preneur devra verser un certain fermage assez élevé comme on peut le pen-

45. Outil de fer à deux branches et à dents renversées, dont on se sert pour donner un léger labour aux plantes potagères.

46. Marteau à tête ronde d'un côté et tranchant de l'autre.

47. Aujourd'hui doloire : hache de tonnelier qui sert pour aplanir le bois et tailler les cerceaux. Une plane est un outil tranchant à deux poignées, dont se servent également les tonneliers.

48. L'estimation vaut non pour les arpents, mais pour les façons culturales.

49. Vraisemblablement la tête de l'essieu.

50. Bois excellent pour le charroinage.

51. A titre de comparaison, en 1737 pour prendre en fermage la terre de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés à Wissous il fallait déboursier 150 livres par an, et ceci pour 11 arpents 3 quartiers et demi.

52. *Arch. nat.*, S 447.

ser, mais aussi fournir le train de culture, ce qui est très lourd, eu égard à la superficie; seul un riche peut prendre une telle ferme, comme Angouillan ou Auboin. Cette clause se trouve également dans les contrats passés entre laïcs. Ainsi en 1779, Etienne Hersan, « Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, mestre de camp d'infanterie » loue une ferme à Jean-Baptiste Thomas Auboin; celui-ci s'oblige à « faire leur existence ⁵³ en ladite ferme, de la garnir, de meubler en bestiaux, chevaux, troupeaux et équipages nécessaires pour l'exploitation... », « de fournir des charrettes et autres voitures, chevaux et harnois pour conduire tous les matériaux nécessaires pour les grosses réparations, s'il convient d'en faire à la dite ferme ». La ferme en question était louée pour trois mille livres et quelques redevances en nature; elle comprenait 280 arpents ⁵⁴.

Les engrais et amendements ont pour but d'améliorer la nature du sol, de lui redonner une richesse qu'il perd à mesure qu'il est cultivé. Le premier moyen, et le plus ancien, est l'utilisation du fumier. Dans les baux dont nous avons parlé plus haut, c'est une obligation de « labourer, fumer, cultiver, ensemer, » ⁵⁵. A la mort de Lalande en 1730, il restait dans sa cour « deux tas de fumier », estimés 6 livres ⁵⁴. D'autres sources nous en parlent occasionnellement. Un autre moyen était l'utilisation de la marne. Les archives des prévôtés nous en fournissent une preuve indirecte ⁵⁴: Auboin, fermier de Villemilan en 1730, possède une marnière, située sur une pièce de terre dépendant de la ferme; or, pendant que les ouvriers travaillaient « dans ladite marnière pour retirer de la marne pour marnier les terres du Sieur Auboin, « l'un d'eux est tué par effondrement de la voûte du lieu », ce qui indique une exploitation souterraine. Ce marnage est avantageux pour les paysans. Ajoutons que l'utilisation de la marne a plusieurs aspects: c'est un engrais puisqu'il renferme des éléments utiles aux plantes; c'est un amendement puisque les marnes calcaires (c'est le cas ici) diminuent la compacité des terres argileuses; enfin, à un degré moindre que la chaux, elle exalte les propriétés fertilisantes du sol. Mais il n'est pas étonnant que l'on parle toujours de fumier

53. Sa femme et lui.

54. Arch. Seine-et-Oise, série B.

55. Arch. nat., S 447.

au moment où l'on utilise déjà de la marne. En effet la production de marne ne suffit peut-être pas à la consommation, et surtout l'usage de la marne suppose, comme contrepartie nécessaire, l'emploi en quantités suffisantes, de fumier de ferme ou d'engrais organiques, puisqu'en exagérant la production et en provoquant la destruction de l'humus, le marnage épuise nécessairement la terre.

Donc les techniques agricoles présentent encore beaucoup d'aspects traditionnels, comme le mode de culture. Ces aspects traditionnels subsistent parallèlement à la venue de méthodes nouvelles.

3. - *La production et le rendement. La commercialisation des produits du sol.*

a) *La production et le rendement.*

Le fait que la jachère subsiste indique bien que l'on manque malgré tout de fumier et d'engrais; ce qui gêne également le développement de la production est que les méthodes et les instruments de culture n'ont guère changé depuis le Moyen-Age. Aussi la production dépend-elle étroitement des conditions atmosphériques. A cet égard, l'hiver 1709-1710 fut catastrophique; en 1787 des averses continuelles avaient provoqué une inondation, à laquelle avait succédé brusquement une longue sécheresse; l'année suivante, en plein mois de juillet, une forte grêle avait abîmé la moisson; les Wissousiens y feront allusion dans leur cahier de doléances. La production est faible; voici un exemple daté de 1723, portant sur le produit en blé méteil de la terre du « Pain de Pasques »⁵⁶: la terre a une superficie de 1.19 arpents, soit 40 ares. Sa production annuelle est de 54 boisseaux, soit 7,02 hectolitres ce qui nous donne une production moyenne de 17,5 hectolitres à l'hectare, soit la moitié de ce que l'on pouvait récolter en 1900 (environ 30 hectolitres à l'hectare). Nous ne pouvons malheureusement citer que cet exemple car nous avons manqué de sources utiles, comme les registres de dîmes. Malgré tout, il est clair que la faiblesse des rendements pèse sur l'ensemble de ce petit monde rural.

56. Arch. de la fabrique (confrérie du Rosaire).

b) La commercialisation des fruits du sol.

Comme l'avait souligné Roger Dion⁵⁷, le marché parisien commande la commercialisation de l'agriculture de la région. Nos sources en témoignent : un texte de 1735 nous dit que les habitants de Wissous ont l'habitude de « conduire leurs grains, denrées, légumes, aux halles de Paris »⁵⁸. Également le texte, cité en exergue, nous apprend que le village peut « ayder journellement à l'approvisionnement de Paris ». Ceci pose d'ailleurs des problèmes à ceux qui sont chargés de l'entretien des chemins, ce que nous examinerons plus bas. Quant à l'importance des échanges, nous sommes peu renseignés.

Les cultivateurs étaient toujours sûrs de vendre les produits de leurs terres. Ils les apportaient à la ferme seigneuriale; de là, le transport pour Paris était assuré par les soins du seigneur.

Philippe le Bel en 1305, François I^{er} en 1544 et Charles IX en 1567 publièrent des ordonnances défendant aux marchands de blé et boulangers de Paris d'acheter en dehors des marchés et de s'approvisionner directement chez le laboureur, de peur que les marchands n'accaparent le blé et n'en fassent monter le prix à volonté.

4. - *Le village.*

Le village n'est pas un étranger de pierres et de mortier planté au milieu des champs; il dépend du paysage agraire, principalement du mode de culture, et se définit par rapport à lui. C'est là que se concentrent les forces productives, c'est là que se nouent les rapports de production de ce petit monde rural. Aussi, après l'étude des produits du sol, du mode de culture et de la commercialisation des produits, convient-il d'en montrer les principaux aspects avant d'entamer l'examen des conditions foncières.

Après avoir étudié la situation du village en fonction de son terroir ainsi que son dessin, nous nous attacherons à décrire certaines habitations, puis, toujours en référence à l'activité agricole, les eaux et fontaines et la voirie.

a) Au centre du terroir.

Le terroir, n'ayant pas varié en dimensions au cours des siècles, le village s'est toujours inscrit au centre du terroir :

57. DION (R.), *Histoire de la vigne et du vin en France*. Paris, 1959.

58. Arch. Seine-et-Oise, série B.

l'église se trouve à environ 2 km de chaque extrémité. Le village est groupé : il n'y a pas d'écart sauf au nord, le château de Montjean et à l'ouest le château de Villemilan. C'est la forme typique des villages dont le terroir est formé de champs ouverts. Les maisons se serrent autour de l'église et de la ferme du Chapitre qui ne fait qu'un avec elle. Ensuite, se dessine une première zone concentrique de jardins, vergers, chènevières, et vignes, en lopins clôturés; un chemin, parfois un mur en marque la limite. Ici s'arrête le village : « une croix en souligne l'extrémité, comme si sa fixation était commandée ou stabilisée sous le signe de la religion » : Croix de la Vallée. Croix de Morangis, Croix de Fresnes ⁵⁹.

Vient ensuite la zone médiane des soles, et, au-delà, la zone périphérique des bois, taillis et pâtures : tel est le schéma traditionnel, schéma auquel il convient d'apporter des corrections. En effet, il faut tenir compte du fait que le sol n'est pas de même nature dans tous les terroirs, et que, par conséquent, les cultures ne sont pas forcément réparties selon la volonté de l'homme; ainsi à Wissous, la zone des trois soles s'étend sur tout le plateau limoneux et jouxte les terroirs de Massy, Chilly, Morangis, etc., sans solution de continuité. A l'opposé, au nord, le plateau est entaillé par quelques vallons : c'est là que nous trouverons les bois, — le Bois Charlet —, les taillis, la commune Pature ⁶⁰. Notons enfin que la région assolée se situe sur la partie plus sèche du terroir, la zone marginale dans la partie la plus humide.

« A la fin du XVIII^e siècle, le village présente un aspect très voisin de celui d'aujourd'hui », pouvait-on écrire en 1950 ⁶¹. « Il n'est presque composé que d'une rue qui est assez longue », disait au XVIII^e siècle, l'abbé Lebeuf ⁶²; cette rue portait le nom de rue de la Vallée (actuellement, rues du Général de Gressot et de la Division Leclerc), puis des Carreaux et de la Trinité ⁶³ (rue Victor Baloche). Cet axe est dou-

59. D'après MEYNIER, *Les paysages agraires*, (Paris, A. Colin, 1958) p. 14.

60. Arch. S.-et-O., C 3 (Plan d'Intendance de 1782).

61. VARAIGNE, *Op. cit.*, p. 67.

62. LEBEUF (abbé). *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (Paris, Féchoz et Letouzey, 1883-1893 7 vol. in-8°) t. IV, p. 51-56.

63. Ainsi appelée, parce que les Célestins de la Très Sainte Trinité y avaient leur ferme.

blé à partir de l'église par la rue du Mûrier (rue Mondétour). Un autre axe est représenté par les routes d'Antony et de Morangis (rue de la Fontaine, aujourd'hui rue Paul Doumer).

Tel est le centre de la vie des paysans de Wissous au XVIII^e siècle.

b) Les habitations.

Elles sont un élément de la vie quotidienne de chaque paysan, et leur description reflète l'existence de chacun, par de nombreux détails que nous révèlent les inventaires après décès. Critères, parmi d'autres, de la vie sociale, leur importance nous montre le rang qu'occupe chacun dans la petite société villageoise. Mais surtout, la fonction économique commande le plan et la taille de ces habitations : dans cette première partie où nous examinons les données de l'économie agricole, c'est donc la description des fermes proprement dites qui nous intéressera le plus.

A part la ferme de Villemilan, écart situé à l'ouest du village, toutes sont groupées, nous l'avons vu, à l'intérieur de l'agglomération. Si nous pouvons évaluer leur richesse d'après les baux de fermages, si nous possédons quelques descriptions succinctes (ainsi pour la ferme du Chapitre de l'Eglise de Paris)⁶⁴ il n'y a que pour la ferme du Collège de Montaigu, que nous possédions à la fois un « plan figuré » dressé en 1768⁶⁵ et une description détaillée du 25 prairial an IX faite après la décision de réunir les anciens collèges pour former le Prytanée à Saint-Cyr⁶⁶. La différence chronologique entre les deux sources n'est pas préjudiciable, l'habitation, à la différence des terres n'ayant pas été démembrée.

Ce corps de logis est situé rue du Mûrier (actuelle rue Mondétour); il est d'une superficie de 93 perches et demie (3100 m²). Attenant à ce corps de logis et orienté vers le nord, un jardin de 73 perches et demie (2400 m²); enfin la place entourée de noyers mesure 24 perches (800 m²). L'ensemble est d'une superficie de 1,91 arpents soit 6320 m², ce qui est important, et faisait partie de l'exploitation dont la superficie s'élevait à 148 arpents, soit 50 hectares.

64. *Arch. nat.*, S 447.

65. « Le plan figuré de la ferme, bâtiments, cours et jardins de la ferme de Montégu situé à Wissous et une place entourée de noyers devant la porte, située au midy, servant pour entrer dans la dite ferme » (*Arch. nat.*, S 4528). Cf. pl. IV.

66. *Idem*, S 6253.

Le plan de cette ferme est celui que l'on retrouve en Beauce et en Brie comme en Hurepoix : une ferme à cour fermée, close par un mur là où les bâtiments ne la limitent pas. Les pièces d'habitation proprement dites comprennent une cuisine, une salle de séjour, deux chambres. Les autres pièces ont une fonction économique précise; ce sont deux granges, dont l'une mesure « 7 m de long sur 9 m de hauteur et 8 m de large », plus une remise de dimensions semblables. Ainsi sont groupés dans un secteur de la cour, les voitures et les outils du fermier de même que les gerbes et le grain. A l'autre extrémité de la ligne diagonale, sont logés les animaux (nous trouvons une soue et un poulailler, une étable bergerie et vacherie) et une écurie. La bergerie est particulièrement importante puisqu'elle mesure 33 m de long sur 6 m de large et 4 m de haut : rappelons que l'élevage du mouton était une activité très répandue à cette époque à Wissous. Ajoutons à cela une laiterie en appentis, car la fermière faisait son beurre elle-même (dans l'inventaire de la succession Lalande déjà cité, figure une baratte). Egalement un « cellier », pour le vin et les provisions. Au milieu de la cour : un abreuvoir de « 41 m de périmètre ». De l'autre côté de ce mur, tourné vers le nord, s'étend le jardin aux allées se coupant à angle droit. Le mur qui l'entoure est haut de 2,50 m. C'est un jardin potager, planté également d'arbres fruitiers. La place devant l'entrée entourée de noyers, dont l'huile est alors fort appréciée, donne une allure plus agréable à un groupe de bâtiments dont l'extérieur apparaît pour le moins austère et massif. La valeur locative des bâtiments est estimée, en l'an IX, à 7 100,68 F.

La répartition des pièces d'habitation et d'entrepôt est fonction de l'activité agricole, mais aussi des rapports d'ordre économique, tels ceux qui naissent d'un contrat de bail à ferme, et en plus d'ordre social. De la sorte, on peut être étonné que le logement du fermier soit aussi petit; nous ne savons pas quelle était l'importance de sa famille, mais il est vraisemblable qu'elle devait se trouver à l'étroit dans la ferme de Montaignu. D'un autre côté, l'espace réservé aux écuries et aux remises est bien supérieur : trois ou quatre fois la superficie des logements attribués aux humains. Peut-être pouvons-nous rechercher l'explication de ce fait dans les clauses même des baux : en effet si l'on stipule que les fermiers doivent habiter dans la ferme elle-même, on n'apporte pas de précisions supplémentaires sur leur logement; en revanche on porte beaucoup d'attention au train de culture que les fermiers devront

posséder, en vue d'accomplir des tâches précises déterminées par le contrat : faire les réparations nécessaires, labourer, fumer, ensemençer, curer les fossés, etc... Toutes ces obligations impliquent nécessairement la possession d'un train de culture, dont on peut supposer l'importance avant la location; sous ce rapport, la ferme est à la mesure de l'exploitation. Mais elle n'est pas forcément à la mesure de celui qui l'exploite, qui peut avoir une famille plus ou moins nombreuse. Les Célestins de Marcoussis louent des terres et une habitation sans se préoccuper du reste, le reste, c'est l'affaire de la loi de l'offre et de la demande.

Les grands propriétaires ecclésiastiques ne sont pas les seuls à posséder des bâtiments de cette importance; voici la description de la propriété du chevalier d'Hersant, que nous avons déjà rencontré plus haut ⁶⁷.

« Une ferme appartenant au dit Hersant sise en la paroisse de Wissous, grand rue de la Trinité ⁶⁸, consistant en une grande cour dans laquelle est un pavillon sur la dite rue, composé d'un rez-de-chaussée, d'un grand escalier, de trois chambres au premier étage dont une sur une aile en retour, au-dessous de laquelle est une grande écurie et à côté une étable à vaches, grenier au-dessus du premier étage, et, dans l'aile en retour, deux granges, vis-à-vis l'une de l'autre, bergerie et autre étable attenante l'une des dites granges, ensuite desquelles et en retour, est un grand appentis sur pilier de bois, toit à porc, poulailler au-dessus aboutissant sur le mur de clôture, de la dite rue de la Trinité, vis-à-vis la mare étant dans ladite cour, et à côté de l'autre grange, dite la grange neuve, près le puits, un volet à pigeon bien garni au-dessus duquel est une laiterie, deux puits, deux jardins séparés de la cour par des murs, et le tout clos de murs avec deux portes charretières l'une attendant le pavillon sur la même rue de la Trinité; et l'autre sur la rue vis-à-vis le mur du jardin de Villemilan ⁶⁹, plus le petit clos de la Fontaine d'orme contenant un arpent de terre ou environ... »

Cette ferme est de superficie sensiblement inférieure à la précédente : 1 arpent (3419 m²). En fait, nous ne pouvons pas tirer d'enseignement de cette différence, au sujet du rapport nécessaire entre la taille de l'exploitation et la taille des bâti-

67. Arch. Seine-et-Oise, E 1402.

68. Elle est donc située dans la même rue que celle des Célestins.

69. Actuellement rue Mondétour et rue du Chemin de fer.

ments, car nous ne possédons pas les superficies des deux jardins; ces superficies doivent être soustraites de la superficie totale des bâtiments, car elles ne reflètent pas au même titre l'allure générale de l'exploitation. Si nous possédions un plan avec arpentage il en serait autrement, car nous savons déjà que la superficie des terres possédées par le chevalier d'Hersant était de plus de 202 arpents, soit 69 hectares.

Dans le détail de la description, il y a peu d'éléments nouveaux par rapport à la description de la ferme des Célestins; notons cependant qu'ici nous avons une idée de la hauteur de l'habitation : il y a deux étages, ce qui est peu courant pour des fermes de pays plat. Remarquons également l'utilisation de « deux portes charretières »; ces portes sont percées dans des murs très hauts, pour permettre, en largeur et en hauteur, le passage de pleines charretées; d'autre part ces portes sont au nombre de deux, donnant sur deux rues parallèles. Or l'une de ces rues se trouve à l'intérieur du village (la rue de la Trinité) tandis que l'autre se trouve vis-à-vis l'écart de Villemilan. La première est évidemment plus passante que l'autre, par là plus rapidement encombrée : dans cette même rue étaient bâties également la ferme du Chapitre de l'Eglise de Paris et celle des Célestins, ce qui rendait les charrois nombreux. Ainsi, posséder une porte donnant presque directement sur les champs était un avantage certain.

Nous sommes peu instruits des dimensions des petites habitations fermières de Wissous. Dans la plupart des inventaires après décès, les biens immeubles ne sont décrits qu'à l'aide de quelques éléments de construction : matériaux, poutres, portes, couverture, etc... Seuls les quelques actes de ventes que nous avons pu retrouver nous ont fourni des précisions : ainsi Spire Hamel achète, en 1718, une maison formée de « deux salles basses » et d'un grenier, et deux arpents de terres : la description est ici vite faite⁷⁰. Autre exemple : Bisson, natif du village voisin de Paray, possède 1 arpent 20 perches (41 ares) et une maison de trois perches de superficie, soit 100 m², ce qui est peu en comparaison des grosses fermes que nous avons déjà vues; de plus la partie proprement habitable devait être fort réduite si l'on songe à l'espace nécessairement occupé par les outils, les produits de la petite récolte, et les quelques bêtes habituelles⁷¹.

70. Arch. Seine-et-Oise, C 1305.

71. Arch. nat., S 453.

Le Cartulaire correspondant à l'arpentage de 1758 nous a permis de trouver la superficie totale des maisons, cours et jardins : 43 arpents et demi (15 hectares) sur les 2 191 arpents recensés (749 hectares); soit 2 % du total. Sur ces 43 arpents, il faudrait déduire ce qui n'est pas à proprement parler habitat à fonction agricole, c'est-à-dire les bâtiments à caractère religieux (ce qui est aisé à faire), mais aussi toutes les maisons achetées ou vendues indépendamment des terres qui s'y rattachaient; enfin les maisons des commerçants et artisans qui habitent Wissous. Il nous est donc impossible de donner la mesure du rapport entre l'économie et l'habitat correspondant. Tout au plus avons-nous pu fournir des exemples de la diversité de cet habitat, qui reflète la diversité des conditions économiques, et qui seront les illustrations des aspects fonciers et de la vie sociale des habitants de Wissous au XVIII^e siècle.

D'autre part, comme le train de culture, comme le mode de culture même, cet habitat a peu évolué depuis le Moyen-Age. C'est peut-être là que se manifeste le plus la stabilité, pour ne pas dire la stagnation, de la vie rurale; pour la période 1450-1560, dans cette même région du sud de la Région Parisienne, Yvonne Bézard⁷² remarquait déjà que beaucoup de maisons de paysans « n'avaient qu'une travée, une chambre basse, une chambre haute et un grenier. Une maison à deux travées qui possède deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier étage est déjà celle d'un laboureur ou d'un bourgeois qui a fait fortune ». Ce reflet matériel d'une opposition sociale est un trait permanent, comme est permanente la physionomie de ces « maisons, couvertes en tuiles ou en chaume »⁷³.

c) Les eaux et fontaines.

Le réseau hydrographique local joue aussi son rôle. En premier lieu il s'agit de se procurer de l'eau pour les besoins ménagers et fermiers. Mais en outre, certaines activités en font une grande consommation : ainsi la préparation du chanvre. Nous avons déjà noté plus haut la présence de chènevières et il est probable que l'on ne se contentait pas de cultiver le chanvre mais qu'on le travaillait ensuite. Déjà, sa culture exige une terre profonde, fraîche, bien préparée, fumée for-

72. *Op. cit.*, p. 219.

73. VARAIGNE (abbé). *Op. cit.*, p. 38.

tement, et à Wissous cette culture est surtout développée en bordure du village, c'est-à-dire dans la zone la plus anciennement défrichée et qui reçoit le plus d'engrais de toutes sortes. Cette culture demande peu de soins d'entretien, parfois un sarclage. Donc elle pourra être combinée avec d'autres cultures pour accroître les revenus, ou même faire figure d'activité complémentaire pour un petit artisan. Une fois la récolte faite, c'est-à-dire l'arrachage fin juillet et fin août, et le séchage à la même époque, commence la préparation du chanvre proprement dite. C'est la première préparation qui nous intéresse ici, celle qui précède la filature et le tissage, le rouissage : il a lieu dans l'eau, la plupart du temps, et vise à faire disparaître la substance gommeuse reliant les fibres textiles, et à mettre ces dernières à nu. Aussi le travail du chanvre exige-t-il beaucoup d'eau, d'autant que la récolte se fait pendant une période de relative sécheresse sur le plateau de Longboyau. Cette eau, les tisserands de Wissous, tels Mathieu Daubron, François Gaillard ou Pierre Prévot, vont la chercher aux fontaines dont nous reparlerons ⁷⁴.

D'autres activités ne peuvent naître et se développer que si l'eau est abondante : ce sont les cultures de légumes. Ces cultures, lorsqu'elles n'entrent pas dans la composition de la jachère mixte, se situent également en bordure du village, principalement au nord, près du lieu dit « Les Glaises », évidemment. Nous verrons plus loin les besoins de l'artisanat.

La présence de l'eau était donc essentielle à la vie rurale à Wissous. Cela n'allait pas toujours sans difficultés : ainsi il existait à Wissous un moulin à eau, le Moulin de Sainte-Joye, et son fonctionnement était devenu, au cours des ans, extrêmement précaire : voici ce que l'on décide le 28 avril 1734 :

« par l'ordre de Messieurs du Chapitre de l'Eglise de Paris, Nous Inspecteur de leurs bâtiments, sommes transportés au Moulin de Sainte-Joye dépendant du domaine de Wissous à l'effet de voir et visiter la rivière dont les eaux faisaient cy devant tourner ledit moulin, où étant nous avons remarqué que laditte rivière était presque à sec et qu'il n'y reste qu'un petit volume d'eau d'environ trois pouces qui se perd par un trou que nous appelons Reguard qui se trouve dans la berge de laditte rivière au-dessous du (?) et déversoïr du chemin qui la traverse, lequel volume d'eau communi-

74. Arch. Seine-et-Oise, C 23 (10 et 12).

que dans un ancien fossé nouvellement rafraîchi qui la conduit à environ deux cents toises⁷⁵ au bout desquelles il ne paraît plus d'eau, attendu qu'elle s'imbibe dans le dit fossé. L'on pourrait pour empêcher l'eau de se perdre et sortir de la ditte rivière battre des pieux de six peids de long et faire une clef de convoy à l'endroit du dit Reguard. Mais cette dépense est inutile à présent attendu qu'il n'y a point d'eau dans laditte rivière et que la décharge des aqueducs de Rungis qui y fournissaient cy devant de l'eau n'en fournissent plus rapport à la stérilité presque générale des eaux de sources pourquoy il n'y a aucune apparence que ledit moulin puisse tourner et faire farine »⁷⁶. Finalement le moulin, ainsi privé d'eau sera abandonné et détruit à la fin de cette même année.

Ce texte nous amène à préciser plusieurs faits. En premier lieu la « bonté » des eaux de Wissous. Celle-ci fut très tôt reconnue puisque les Romains, les premiers, ont canalisé les cours d'eau qui prennent naissance au niveau des affleurements d'argile verte, comme nous l'avons dit dans l'introduction. Ils établirent un certain nombre de rigoles de captation pour drainer vers Lutèce les eaux du plateau de Longboyau; un collecteur rassemblait toutes ces eaux, sur le territoire de la commune de Rungis; de là l'aqueduc se dirigeait vers le nord-ouest. La rigole la plus importante, longue de 3 900 m, amenait à Wissous l'eau des sources situées sur le plateau, entre Chilly et Wissous. Elle aboutissait à une fontaine dans la rue qui portait ce nom⁷⁷, puis au lavoir dans l'actuelle rue de l'Amiral Mouchez. Les eaux s'échappaient ensuite, formant le ru de la Fontaine, à travers le pré communal, situé au nord du village, et rejoignaient le ru des Jumeaux qui coule vers la Bièvre dans le sens est-ouest, au pied du château de Montjean. Une autre fontaine, celle de l'Orme, se trouvait non loin de la première.

Naturellement l'utilisation de ce réseau posait la question de son entretien. L'initiative de tout travail appartenait évidemment au seigneur de Wissous, le Chapitre qui était « grand voyer ». Ainsi en 1779, la grande fontaine tombe en

75. A peu près à 400 m.

76. *Arch. nat.*, LL 350-51. Cf. pl. V : le moulin de Sainte-Joye en 1734 (*Arch. nat.*, S 450).

77. Actuellement rue Paul-Doumer.

ruines⁷⁸. Il faut donc refaire la grande fontaine et le vivier, mais il faut également payer le travail; bien sûr, on pourra « s'entendre » avec un fontainier tel que Louis Roger Grognet qui habite Wissous, mais le Chapitre envisage de faire financer ces réparations de deux façons différentes : soit en répartissant les dépenses entre tous les Wissousiens, ce qui ferait une redevance supplémentaire⁷⁹, donc malaisément supportée, soit en louant 18 arpents communaux. Ce communal cultivé donnerait un certain revenu; ajouté aux revenus qui proviennent des diverses rentes et du produit de la tonture des arbres (c'est-à-dire les branches et feuilles que l'on coupe aux palissades, et aux bordures) il permettrait, selon le Chapitre, l'entretien de la Fontaine, après sa réparation, et aussi de subvenir aux charges de la paroisse. Un bail de six ans serait fait sous le contrôle du syndic de la paroisse et afin d'éviter toute contestation, un expert-géomètre dresserait le plan figuratif des biens de la paroisse.

Cette décision fut, semble-t-il, acceptée, mais non sans murmures. Après 1789, en effet, on accusera le Chapitre d'avoir tiré beaucoup de revenus de Wissous, mais d'avoir peu fait pour la paroisse, et même, comme cet exemple le montre, d'avoir fait payer le nécessaire par les habitants eux-mêmes.

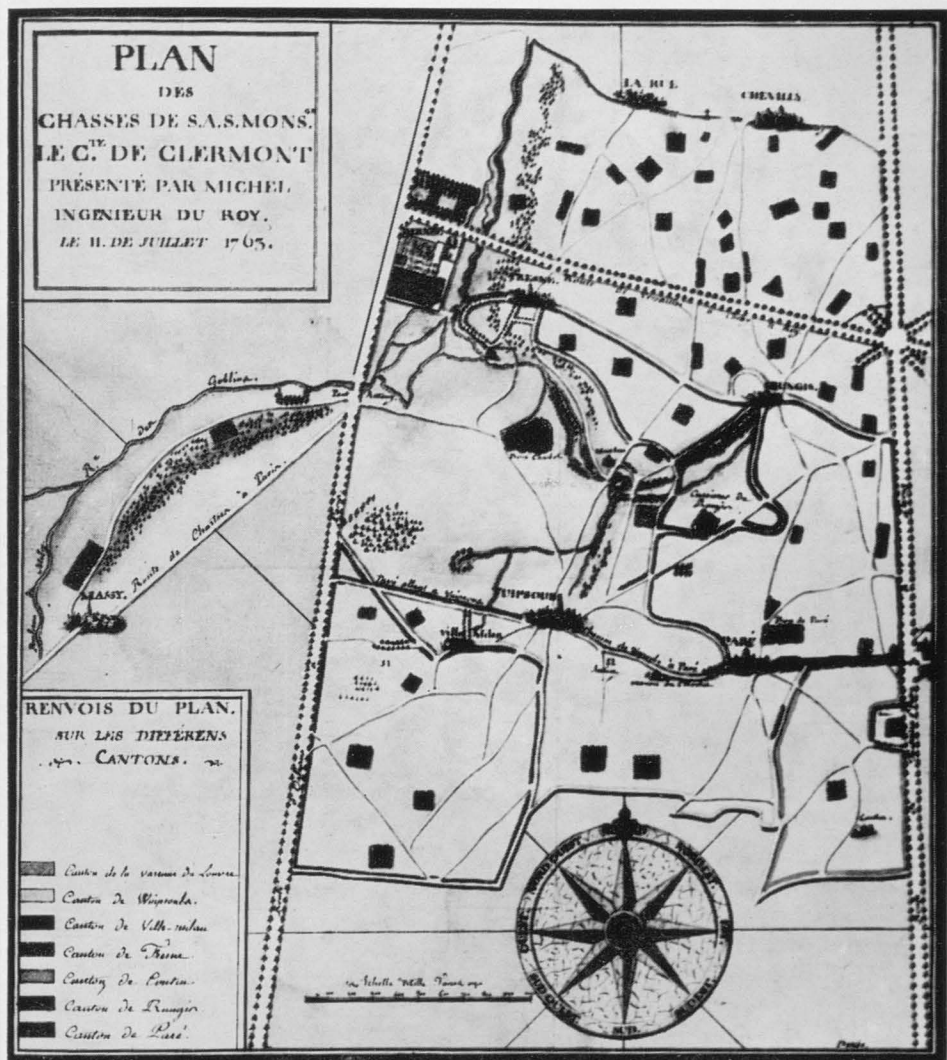
L'usage de l'eau, trop peu abondante, provoquait, déjà au xvii^e siècle, un certain nombre de litiges : en 1609, un orfèvre parisien, Delanoue, possédait une maison voisine de la fontaine de l'Orme. Ayant obtenu la concession d'un pouce d'eau⁸⁰, il doit établir, rue de la Vallée, une fontaine avec un tuyau perçant le mur de clôture « au dessous duquel il fera poser une pierre creuse pour y recevoir l'eau »⁸¹. En 1624-1625, Robert Le Vasseur, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, obtient des habitants et du Chapitre une concession analogue, assortie d'obligations semblables. A partir de 1657, des démêlés opposent Claude Baillet, sieur de Vaugrignan au Chapitre et aux habitants, et un procès s'engage. Une transaction est signée en 1670 : Vaugrignan, qui a réuni à son profit les clos Delanoue et Le Vasseur s'engage à ne plus dé-

78. « Visite et plan de la commune et réfection de la grande fontaine (Arch. Seine-et-Oise., série B).

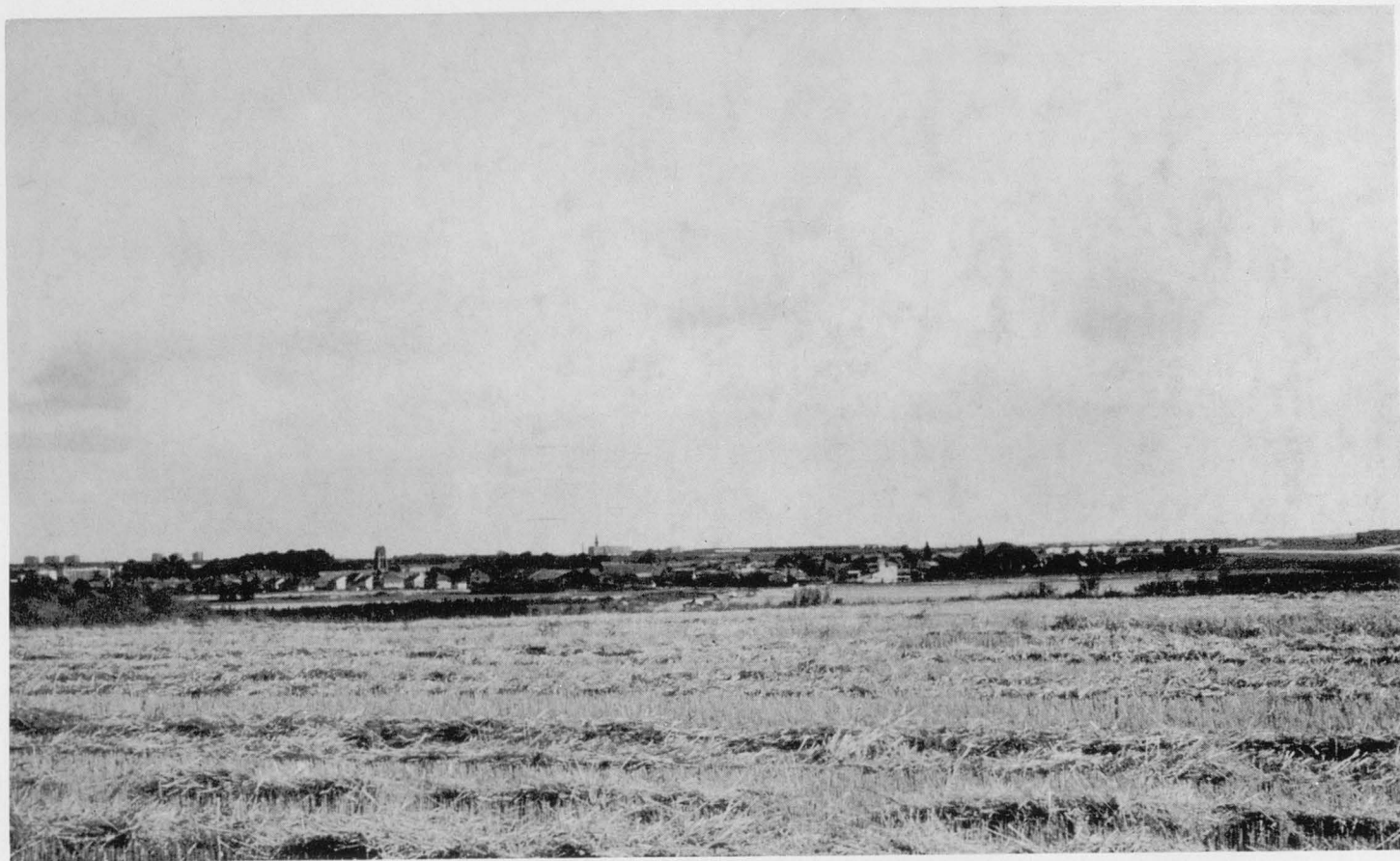
79. Cela ne dispenserait nullement les habitants de la corvée.

80. C'est-à-dire le droit de capter l'eau par un conduit d'un pouce (27 mm) de diamètre.

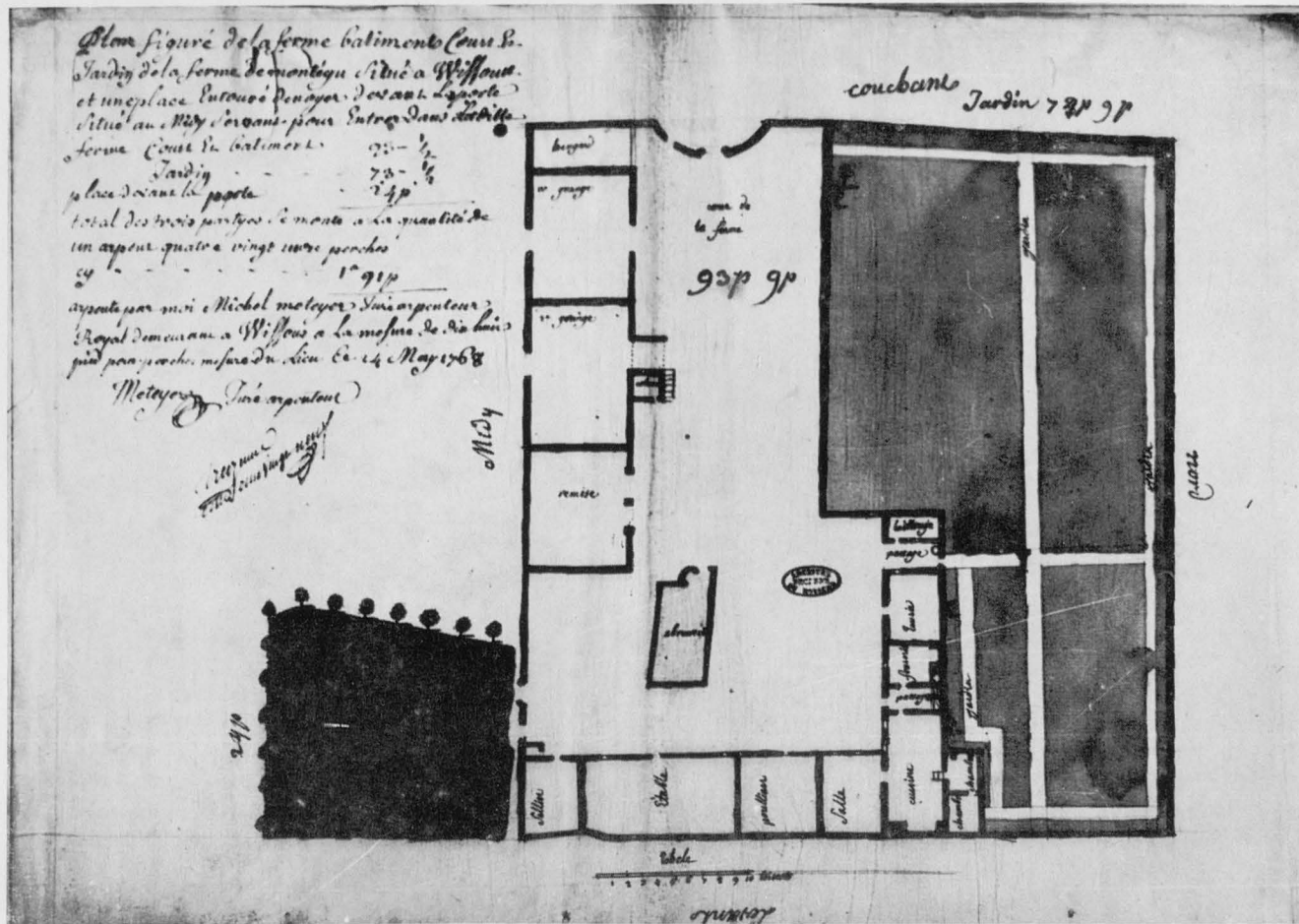
81. Arch. nat., S 451.



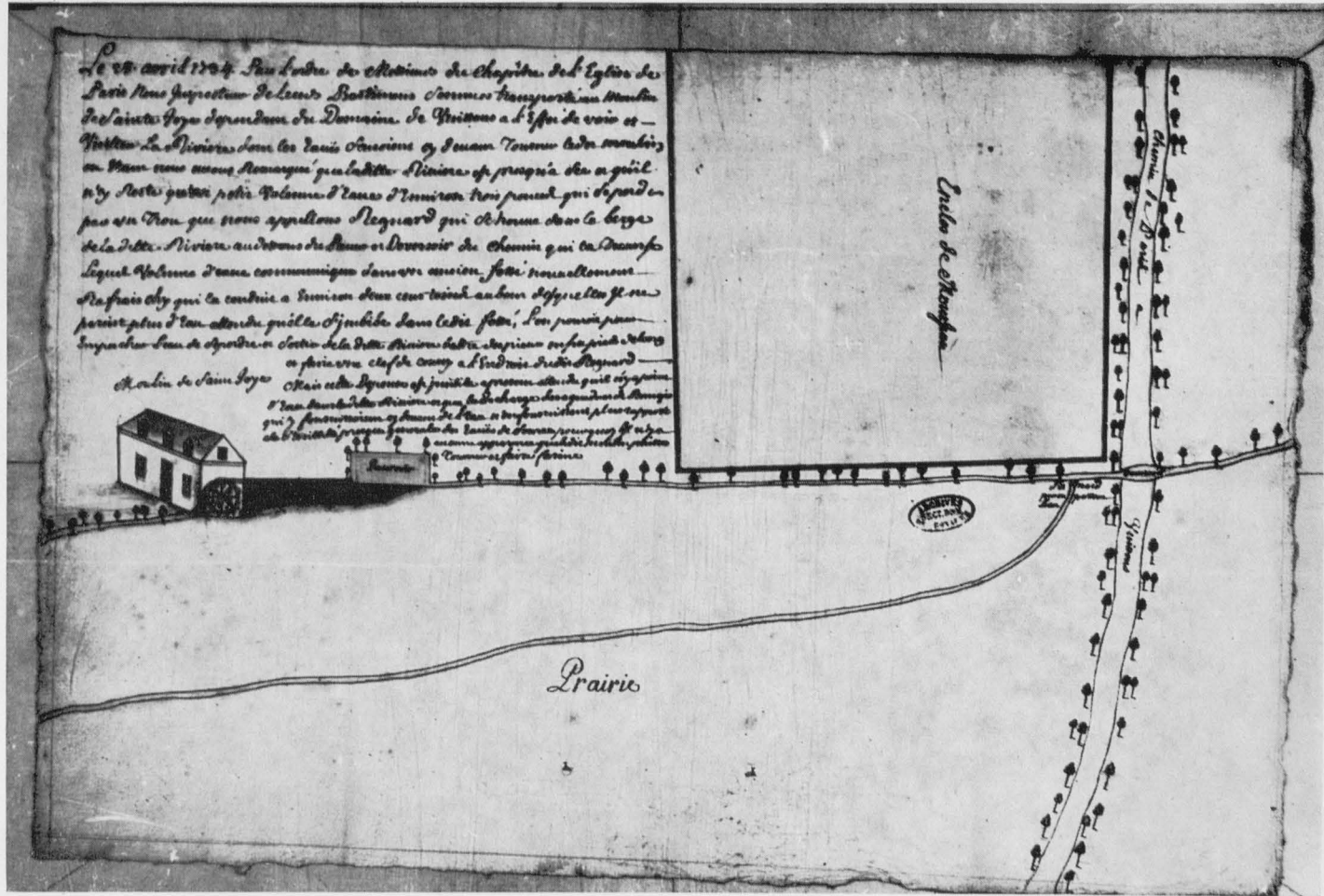
Plan de situation de Wissous
d'après le plan des chasses du comte de Clermont (1763).



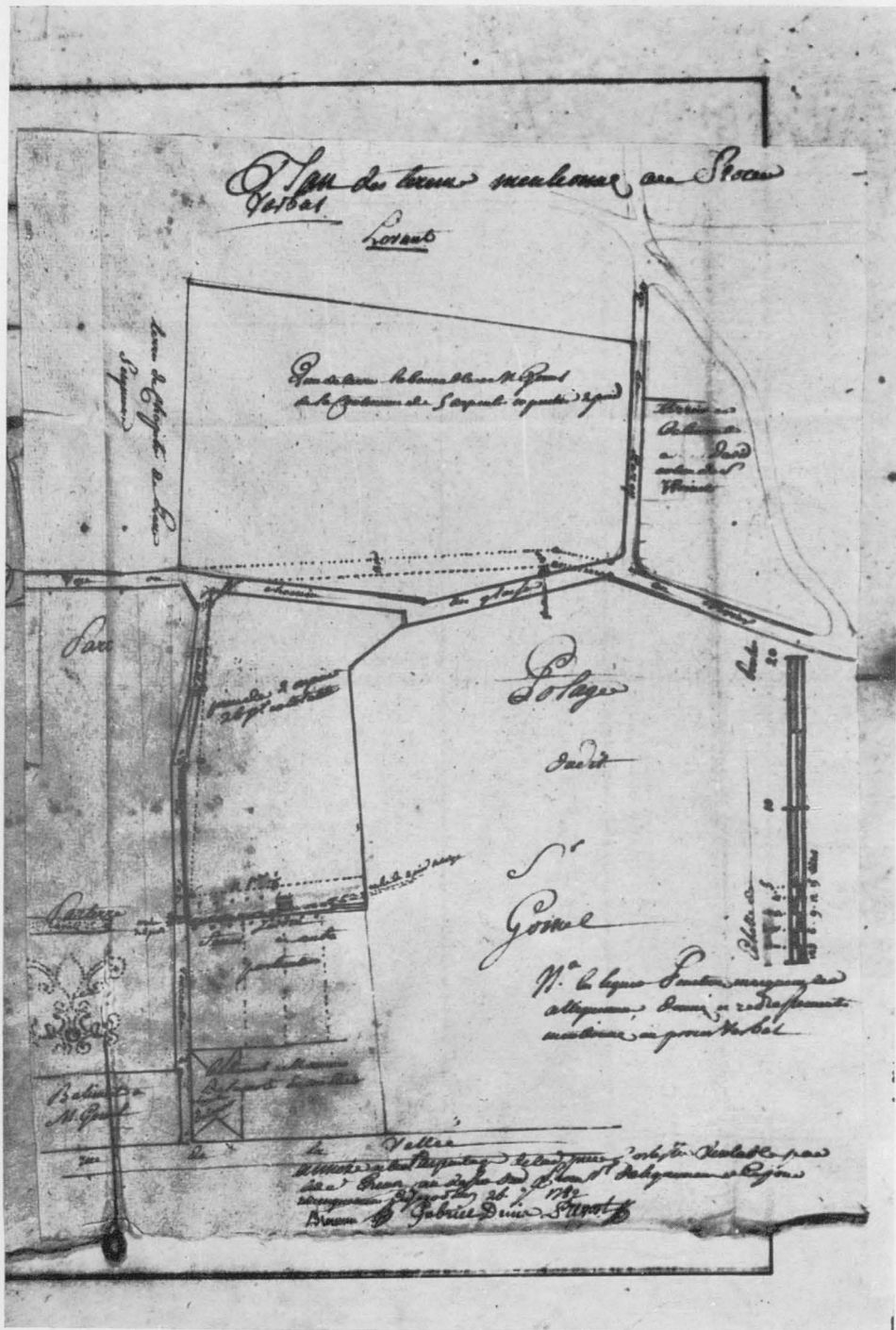
Vue générale de Wissous en 1967.



Wissous. Plan de la ferme de Montaigne (1768).



Wissous. Le moulin de Sainte-Joye (1734).



Plan de redressement de chemins à Wissous (1782).

tourner les eaux de la Fontaine de l'Orme, à conduire l'eau de la Fontaine de l'Orme à la fontaine Saint-Denis rue de la Vallée, à construire un lavoir à la sortie de son clos et à paver la rue y conduisant; en revanche il peut enclore dans son jardin la place de la Fontaine. Ses successeurs doivent entretenir ces ouvrages à leurs dépens. Après Vaugrignan, Madame Balizy satisfait à ces conditions, mais son successeur, Husson, viole à nouveau la transaction, et se voit condamné le 26 mars 1722.

Bien plus, un sérieux danger menaçait la communauté depuis la construction de l'aqueduc de Rungis en 1612-1623 : cet ouvrage monumental devait amener à Paris les eaux de Rungis, sans toucher à celles de Wissous et de Chilly, que les Romains, eux, avaient réussi non sans difficultés à capter. Mais en 1627 le marquis d'Effiat, seigneur de Chilly et de Longjumeau obtint de Louis XIII l'autorisation de renverser la pente de l'aqueduc romain et de diriger ainsi les eaux vers Chilly; l'alimentation en eau de Wissous était ainsi fort compromise, et ceci « pour la décoration de la maison de Chilly »⁸².

Les Wissousiens étaient ainsi doublement privés d'eau, puisque nous l'avons vu, c'est vers le moulin de Sainte-Joye que coulaient les eaux de Rungis. Le Chapitre réussit à obtenir une indemnité de trois mille livres en 1638, mais cela n'empêcha pas, un siècle plus tard, la destruction du moulin. La perte du moulin n'aurait pas été très grave, si l'on avait conservé les eaux de Chilly, en fait on ne put rien obtenir et les relations restèrent tendues entre les habitants de Wissous et ceux de Chilly, comme en témoignent de nombreuses rixes, celles de 1706 en particulier. Pendant tout le XVIII^e siècle et au XIX^e siècle encore, on en fut réduit à chercher d'autres sources, dans le quartier des Glaises en particulier, où la nappe devait être plus proche de la surface⁸³.

Nous avons été obligé de remonter au-delà des limites de ce mémoire pour mieux retracer le problème de l'approvisionnement en eau de Wissous. Les litiges se poursuivirent pendant tout le XVIII^e siècle. Ainsi, en 1719 il est fait « requête contre Paumier, qui a barré le grand chemin, les déversoirs qui portent l'eau d'un réservoir... et les fossés qu'il a fait faire

82. VARAIGNE (abbé), *Op. cit.*, p. 60.

83. Il faudra attendre la distribution de l'eau à domicile pour résoudre tous ces conflits.

et détournent l'eau du Moulin »⁸⁴. Si chanoines, habitants et propriétaires luttent ainsi, c'est que ces eaux avaient une importance vitale comme nous l'avons montré au début de ce paragraphe.

d) La voirie.

Les produits du sol étaient non seulement consommés sur place, mais aussi vendus sur le marché parisien. C'était une importante source de richesse pour les habitants de Wissous ; encore fallait-il pouvoir assurer le transport de ces produits jusqu'à Paris. Les grands axes routiers de la région étaient importants, comme nous l'avons vu dans l'introduction : la Grande Route de Paris à Fontainebleau, la Grande Route d'Orléans à Paris, la route de Versailles à Choisy-le-Roi perpendiculaire aux deux premières et qui les rattache l'une à l'autre. Des paroisses comme Villejuif, par exemple, située sur la route de Fontainebleau, ou Longjumeau, située sur la route d'Orléans, bénéficient directement de ces axes routiers en bon état de roulage, surtout après la création du service des Ponts et Chaussées, qui en 1720, prescrivit la construction de chemins larges de 60 pieds⁸⁵ et leur pavage. Wissous au contraire, bien que proche de ces axes routiers, se trouvait malgré tout à l'écart ; il s'agissait donc de relier, par des chemins « vicinaux », Wissous à ces grands axes⁸⁶.

Les habitants se sont donc inquiétés de ce problème. Nous possédons un document non daté, mais sûrement du XVIII^e siècle : « Mémoire pour l'établissement d'un pavé du village de Wissous par la ferme de Montjean à la traverse du nouveau chemin de Choisy le Roi⁸⁷ »⁸⁸. Ce mémoire débute par une description succincte du village, citée en exergue, puis expose l'influence désastreuse qu'a eue une voirie insuffisante sur l'économie du bourg : « La bonté des eaux de la fontaine de Wissous formant un ruisseau qui se jette dans la rivière

84. Arch. nat., LL 350-51.

85. 20 m.

86. Le fait d'être à l'écart de ces grands axes a retardé l'urbanisation du village, et son rattachement à la banlieue.

87. Actuelle route nationale n° 186.

88. Arch. nat. S 453.

des Gobelins, y avait attiré autrefois quantité de boulangers ⁸⁹ qui ont abandonné ce village à cause de la difficulté des chemins et ils se sont retirés dans les villages de Linas, Arpajon et autres lieux plus éloignés de Paris ».

La boulangerie bénéficiait donc elle aussi de la qualité de l'eau. Si les boulangers se sont retirés à Linas, Montlhéry, ou Arpajon, c'est que ces trois villages s'échelonnent le long de la route d'Orléans, ce qui est très avantageux, et que, d'autre part, ils sont établis le long de cours d'eau : la Sailmouille, affluent de l'Orge, à Linas, et l'Orge à Arpajon.

L'abbé Varaigne ⁹⁰, rappelle que quelques années après la rédaction de ce mémoire, l'abbé Lebeuf écrit, dans son *Histoire du Diocèse de Paris*, que les habitants de Gonesse se mirent à faire du pain pour les Parisiens à l'époque où ceux-ci cessèrent d'estimer celui de Chilly et de Wissous. Or c'est aussi la qualité de l'eau qui fit apprécier à Paris le pain de Gonesse. S'il supplanta celui de Wissous, c'est donc parce que les boulangers avaient quitté la paroisse, découragés par les difficultés que présentait la livraison à Paris. Et quelles difficultés : « les chemins sont impraticables, surtout l'hiver », à tel point qu'il faut faire « un détour d'une lieue à travers les terres pour gagner les routes de Fontainebleau et d'Orléans ». Les suppliants sont souvent obligés d'employer dix à douze chevaux sur chaque voiture qui la plupart du temps se brise et se rompt... Les gens de pied même ont peine à se dégager de ces mauvais chemins ». C'est une sérieuse « perte de temps pour transporter les vivres jusqu'à Paris ».

Il existe déjà un chemin, « le chemin de Montjean et la Grand Rue », mais il est en très mauvais état : il faut le drainer, car il est souvent inondé par le ruisseau des Jumeaux ⁹¹; il faut ensuite le recouvrir de « macadam » : « cailloux et blocages », pour éliminer la fange et la boue. Plutôt qu'une amélioration, c'est une véritable reconstruction du chemin qu'il faut envisager : « c'est la nécessité de construire un chemin double de l'ancien », en direction de la route de Choisy-le-Roi.

89. La première opération de la boulangerie utilise de l'eau, c'est le mouillage : cela consiste à répandre sur la farine déposée dans le pétrin une quantité d'eau suffisante pour dissoudre et humecter les différentes substances de la farine.

90. *Op. cit.*, p. 66-67.

91. C'est encore le cas actuellement.

Le mémoire se termine par un tableau des avantages que Wissous peut tirer d'une telle construction. En premier lieu, « faciliter le transport des grains et denrées » par les deux grandes routes en direction de Paris; ou pouvoir plus facilement gagner Choisy-le-Roi où s'exerce la batellerie, pour y transporter le vin et y chercher du bois à brûler. En second lieu, que le village lui-même en profite, par le « rétablissement des maisons abandonnées ».

Malgré ces doléances, le chemin vers la route de Choisy ne fut pas réalisé de sitôt. Par contre sur un autre point, tout aussi important, les Wissousiens obtinrent satisfaction : il s'agissait de l'établissement d'un pavé reliant Wissous à la route d'Orléans. Un devis est proposé en 1759 aux habitants, par Trudaine : il est d'un montant de 12 000 livres, le roi paierait 4 000 livres, soit le tiers, « la compagnie » (le Chapitre de l'Eglise de Paris), 1 000 livres, et les habitants fourniraient, en se cotisant, les 7 000 livres restantes. C'était lourd pour les Wissousiens, mais, ne pouvant faire autrement, ils acceptèrent. Quant au Chapitre, il s'en tirait une fois de plus à bon compte ⁹².

L'autorisation du percement de la route fut donnée par arrêt du Conseil en date du 11 avril 1761. Tout fut achevé au mois de décembre de la même année. Cette route mesure 1,850 km; son tracé rectiligne contraste fortement avec les sinuosités des autres chemins hérités du Moyen-Age ⁹³. A la différence de ceux-ci, son tracé est plaqué arbitrairement sur le parcellaire, sans tenir compte des limites des champs, sans être non plus une de ces limites : dans sa conception comme dans sa réalisation, c'est déjà une route moderne ⁹⁴.

Les problèmes de voirie se posaient également à l'intérieur de Wissous ; ils étaient compliqués par des questions d'alignement. En 1783, il s'agit de redresser le chemin des Glaises et la ruelle de la Tournelle et de faire paver :

- 1° 180 toises (350 m) du chemin de la Croix de la fontaine au milieu de la rue Neuve ⁹⁵.
- 2° 80 toises (160 m) de la rue de la Vallée au lavoir.
- 3° 40 toises (80 m) de la ruelle de Tournelle, rue de la Vallée jusqu'à la Croix de la Vallée.

92. *Arch. nat.* LL 350-51.

93. Cf. Plan de 1782, pl. III.

94. Toujours en service, ce chemin départemental est parfaitement adapté à la circulation actuelle, sinon à la vitesse.

95. Actuellement Rue Georges Collin.

On calcule qu'il faudra 30 000 pavés à trente livres le 1 000, ce qui reviendra à 900 livres. A 20 sols la toise, la pose reviendra à 300 livres. D'autre part on cède, pour 1 200 livres une portion de terrain et de ruelle à Louis Samson Gomel, ce qui compense la dépense ainsi faite; il est précisé que la portion de ruelle, « depuis le pont sur le ruisseau jusqu'au chemin neuf » sera fermée, pour « empêcher qu'elle serve de retraite aux vagabonds, fuyards, gens de mauvaise vie » et éviter les accidents, en raison de l'étroitesse de la ruelle. Le devis précise enfin que la pierre est extraite, à Rungis, de la carrière appartenant au Chapitre⁹⁶.

A la veille de la Révolution c'est donc de 109 arpents, 80 perches de chemins et rivières que le Chapitre devait s'occuper, soit 43 hectares (4 % de la superficie totale)⁹⁷. Comme nous l'avons vu, il essayait de s'en tirer au mieux de ses intérêts et devait combattre l'avidité des gros propriétaires, ainsi qu'en témoigne, en 1718, la « sentence de la maîtrise parisienne des eaux et forêts de la ville, prévôté et vicomté de Paris, portant condamnation contre Jean Bonnaventure du Gard, sieur de la Tour portant rétablissement fossé ou fausse rivière qui séparait une pièce de pré du dit du Gard d'avec une langue de terre, qu'il aurait fait combler ce qui causait l'inondation du grand chemin de Montjean à Wissous et noyait les étangs de la ferme de Messieurs du Chapitre de l'Eglise de Paris »⁹⁸.

Ces travaux de voirie sont malgré tout la plupart du temps à la charge des habitants, et ne sont souvent entrepris que lorsque le Chapitre y a directement intérêt; on ne manquera pas de le rappeler à la Révolution : si l'on ne paie plus de corvées en nature pour la construction et l'entretien des routes, comme nous le verrons plus loin, les taxes qui les remplacent paraissent insupportables⁹⁹.

Conclusion

« Un mot domine la vie rurale de l'ancienne France, jusqu'au seuil du XIX^e siècle, un vieux mot de notre pays, sûrement étranger au latin, probablement gaulois, comme tant d'autres termes — charrue, chemin, somart ou sombre (dans

96. *Arch. nat.*, S 446 et *Arch. Seine-et-Oise*, C 1319. Voir pl. VI.

97. *Arch. nat.*, F²⁰ 283.

98. *Idem*, S 451.

99. VARAIGNE, *Op. cit.*, p. 72 (d'après le Cahier de Doléances).

— Au début du XVI^e siècle, une nouvelle politique apparaît : il s'agit, pour le seigneur de reconstituer un domaine propre, une réserve, et de l'accroître pour en augmenter le revenu. L'exemple, ici, du manoir d'Escorcy est particulièrement significatif : huit acquisitions sur les cohéritiers du censitaire sont nécessaires pour réunir le domaine entier. Parallèlement, d'autres achats arrondissent les biens propres du seigneur : des terres, des prés, des parcelles proches du logis, deux moulins, un coin de vignoble. Des échanges de parcelles permettent un remembrement. Ainsi se constitue, autour du manoir, une unité d'exploitation plus vaste, plus concentrée, plus rentable.

— Mais l'heure du succès est aussi l'heure de la cession. A la mort d'Etienne Lapite, la seigneurie est vendue par les héritiers. Pourquoi ? On peut penser à des difficultés financières, à la nécessité de liquider une succession indivise. On peut aussi penser à un déplacement géographique de la fortune foncière familiale, l'aliénation de Courances permettant un autre achat. On doit, pensons-nous, tenir compte de la personnalité de l'acquéreur ; Cosme Clausse, déjà seigneur de Fleury, avait la confiance d'Henri II, auquel il avait servi de Secrétaire dans sa jeunesse et qui lui avait fait l'honneur de servir de parrain à son fils Henri, le futur Grand Maître des Eaux et Forêts. Familier de Fontainebleau, représentant de la haute administration financière du royaume, Secrétaire d'Etat depuis 1547, il disposait à l'évidence de moyens matériels et « psychologiques » pour faire pression sur un petit seigneur et obtenir la vente de Courances.

— Ainsi, à travers un catalogue d'actes, l'histoire locale, une fois encore, touche à l'histoire générale, s'éclaire par elle et lui donne, au niveau des hommes, son assise réelle et vivante.

J. J.

— Nous savons que la seigneurie de Courances fut vendue le 24 février 1389 par la veuve de Jean Mousseau, Catherine de Courtramblay, à Raoul du Broc, pour 1 200 livres d'or².

— A son tour, Jeanne Maynière, veuve de feu Didier du Broc donna, le 27 mars 1459³, les terres de Courances à « Jehan Lapite, clerc, escollier étudiant à Paris, filz émancippé de Guillaume Lapite, marchand bourgeois de Paris » ; il est précisé « la dicte donation avoir esté faite pour la bonne amour qu'elle avait au dict Jehan Lapite »⁴. Quels étaient les liens entre « Jehanne Maynière, bourgeoisie de Poitiers » et le jeune étudiant en l'Université de Paris ? Nous ne les connais-

2. BOULAY (L.). *La seigneurie de Courances dans Annales du Gâtinais*, t. XI, 1893, p. 329-366.

3. BOULAY donne comme date le 14 mars 1460.

4. D'après l'inventaire conservé au Minutier central, coté LXVIII-17, n° IX^{xxx}. - Comme les pages de ce manuscrit ne sont pas numérotées, mais que les différents titres en sont numérotés de XXXIX à IX^{xxx}, nous utiliserons, pour nos références à ce manuscrit, la numérotation originelle.

sons pas; c'est bien dommage car ils éclaireraient certainement les origines de Jean Lapite ⁵.

Toujours est-il que soixante-dix ans séparent la vente de 1389 de la donation de 1459; nous ne savons pas très bien ce qui s'est passé, à Courances, durant ce laps de temps ⁶. L'inventaire du minutier central que nous avons étudié mentionne seulement un « acte de reception de foy portée du dict fief [Douay] par Jehan Vuydal à Philippes de Brye escuyer, seigneur du dict Rousseau », du 15 juin 1451. Ce Jehan Vuydal était « seigneur de Fleury en Byère »; il possédait à Courances « le fief Douay, aultrement la maison qui parle » ⁷. A cause de ce fief, il devait foi et hommage au seigneur de Rousseau, actuellement appelé Ruisseau. Plus tard, Etienne Lapite ayant acquis le fief Douay, rendra foi et hommage, le 25 mai 1528, à Messire Florens de Charbonnière, seigneur alors de Rousseau. C'est là tout ce que nous possédons comme informations concernant le laps de temps 1389-1459.

Jehan Lapite a, au cours de son existence, octroyé contre cens et rente certaines propriétés sises à Courances à Pernet et Michault Amanevy ⁸, ses demi-frères ⁹. Parmi ces propriétés il s'en trouvait une appelée Escorcil dont il est dit que « mais-tre Jehan Lapite l'avait baillé au dict Pernet Manevy » ¹⁰: ceci est important pour la suite de l'histoire du domaine de Courances.

Par acte du 16 janvier 1489 ¹¹, Jehan Lapite céda également des biens au marchand Thomas Briquet.

5. La famille Lapite fait partie de la bourgeoisie parisienne (un Jean Lapite est échevin de Paris en 1499). La mère de Jean déjà morte en 1459 avait été mariée à un Amanevy. Jeanne Maynère peut être une tante du côté maternel. Il est bon de signaler que Jean Lapite possédait aussi les fiefs de Gretz, Prégontier, du Marais, des Boulaies et divers petits fiefs des environs de Tournan; son père, à titre de curateur, en rend hommage le 6 mars 1460 et lui même accomplit cette formalité le 4 février 1467. En 1484, c'est Guillaume Lapite, « écuyer » qui en est seigneur (Léon Mirot, *Inventaire analytique des hommages rendus à la chambre de France*, Melun, impr. adm., 1932, in-8°, actes 1071,1072,1073).

6. BOULAY n'en dit rien.

7. n° VIIIxxVI. — Ce même Philippe de Brie, le 26 juillet 1446, avoue tenir en fief de l'Abbé de Saint-Victor (Paris) l'hôtel de Rousseau (BOULAY, p. 36).

8. n° VIIxxV.

9. n° VIxxXVII.

10. n° VIxxXVIII.

11. n° VIIxxVIII.

Le 15 juillet 1488, « Jehan le Creant, bourgeois demeurant à Paris » achète à Jehan Lestan le fief Darcy : cette vente se fait en présence du procureur de Jehan Lapite à cause de sa seigneurie de Courances ¹².

Le 28 septembre 1493, à sa requête, un huissier cite à comparaître « Jehan Pocaire, escuier, [...] afin de montrer et esciber les lettres de l'acquisition par lui faite du fief de Girolles » ¹³.

Jehan Lapite a tardé à rendre hommage au roi : le bailli de La Ferté-Alais est dit « avoir baillé au dict Lapite main levée des empeschemens qui avoient esté mis sur sa dicte seigneurie de Courances par faulte des dicts foy et hommaige non faictz, advez et denombrement non baillez » ¹⁴. Enfin le 17 juin 1501, le bailli reconnaît « messire Jehan Lapite avoir fait au Roy les foy et hommaige lige qu'il estoit tenu luy faire pour raison et à cause de la connoissance des nobles qu'il avoit en sa dicte terre de Courances, appartenances et appendances d'icelle » ¹⁴. L'abbé Boulay écrit que Jean Lapite rendit hommage au roi le 15 octobre 1498 ; peu de temps après, il mourut. Le domaine passa entre les mains de Guillaume Lapite, son frère ¹⁵, qui rendit hommage le 15 août 1505 ¹⁶ ; il épousa « damoiselle Jehanne Boucher » ¹⁷, doit il eut au moins deux enfants : Etienne et Catherine.

Guillaume Lapite, le 4 décembre 1510 ¹⁸, le 28 janvier 1513 ¹⁹, les 6 ²⁰, 10 ²¹ et 20 novembre 1515 ²², s'est constitué diverses rentes.

12. Arch. départ. Seine-et-Marne : 21 F 16 (2).

13. Arch. du château de Courances, 47.

14. n°VIIIxxV. — Le vassal, à chaque mutation de seigneur, devait l'hommage dans les quarante jours.

15. BOULAY écrit qu'à la mort de Jean Lapite, le domaine se divisa entre ses deux fils. Or l'inventaire nous apprend qu'Etienne est neveu de Jean et aucun acte ne permet d'imaginer un partage. Il semble probable que Guillaume est un jeune frère de Jean, d'une autre mère.

16. BOULAY, *op. cit.*

17. n° VIIxxVI et VIIIxxVIII.

18. n° VIIxxX.

19. n° VIIxxXVI.

20. n° VIIxxXVIII.

21. n° VIIxxXV.

22. n° VIIxxXVII.

Le 13 août 1516, il rendit hommage «aux messires soubz maistre, procureur, chappelains et collège de Dormans dict de Beauvais »²³. Déjà en décembre 1365 un acte de foi et hommage avait été rendu par Jean Mousseau, alors seigneur de Courances, à Maître Jean de Dormans²⁴. En effet, quoique Courances fût dans la châtellenie de la « Verte Aleps » (La Fertais-Alais), son château et ses dépendances relevaient de la seigneurie de Nanteau-sur-Lunain (près Nemours)²⁵, dont Jean de Dormans était devenu le seigneur en 1354²⁶. L'aîné de ses fils, Jean également, devait parvenir aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat ; il fonda le 16 mai 1370, à Paris, le collège dit de Beauvais, du nom de son diocèse. Le cardinal Jean de Dormans mourut le 7 novembre 1373²⁷, ayant attribué à son collège la terre et la seigneurie de Nanteau, avec toutes les mouvances des fiefs et arrière-fiefs²⁸. Et c'est ainsi que Guillaume Lapite dut rendre hommage au « collège de Dormans dict de Beauvais ».

Le 10 juillet 1518, Guillaume est mort²⁹; sa veuve, Jeanne Boucher cède à un « pratician demeurant à Moigni » un bien sis à Courances³⁰; elle renouvelle, également, l'aveu « aux dicts de Collège » de Dormans aux noms de ses enfants mineurs³¹.

Etienne, fils de Guillaume Lapite et de Jeanne Boucher, semble avoir été le véritable créateur du domaine de Courances; devenu majeur, il commence ses acquisitions; le 29 octobre 1521, il rachète d'abord « la huitiesme partie [...] en

23. n° VIII^{xx}III.

24. BOULAY, *op.cit.*

25. n° VIII^{xx}III ; cf. BOULAY, *op. cit.*

26. Arch. du Loiret, A 1405. La seigneurie de Nanteau-sur-Lunain, avec tous ses droits, fut revendue en 1668 à Claude de Gallard, seigneur de Courances (C. Parisot, *Notice géographique et historique sur la commune de Nanteau-sur-Lunain* dans l'almanach *Le Monterelais*, 1907, p. 21).

27. Il tint à être enterré dans l'église de la Chartreuse de Vauvert (cf. infra p. 65) ; cf. L. CAROLUS-BARRE, *Le Cardinal de Dormans*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome*, 1935, p. 314-365.

28. M.-D. CHAPOTIN, *Le Collège de Dormans-Beauvais*, Paris, 1879, p. 487.

29. n° VII^{xx}VI.

30. n° VII^{xx}VI.

31. n° VIII^{xx}III.

un lieu appelé Escorcil » qu'avait jadis vendu son oncle, Jean Lapite ³². Cette partie comprenait « maison, terres labourables et non labourables, prez, courtil, mesures et aultres appartenances ». La propriété est vendue par Pierre Manevy, fils de Pernet Manevy qui l'avait achetée à Jehan Lapite ³³.

Le même jour, il achète aussi à « Jacques Manevy et Marte, sa femme, ... la huictiesme partie qui leur appartenait au lieu d'Escorcy, tant en maison, terres labourables et non labourables, prez, courtil et aultres appartenances » ³⁴.

Le 4 janvier 1522, il achète encore « la huictiesme partie ... du lieu appelé Escorcy, assis au dict Courances ». Cette propriété comprenait « maison, terres, prez, courtil et appartenances ». Cette nouvelle acquisition, il l'a faite de « Jehan Bauldry l'aisné », qui a agi « en son nom et comme procureur d'Yzabeau sa femme » ³⁵.

Le 8 février 1522, il rachète à « Jehan Amanevy l'aisné et Denis Amanevy le jeune... le droit, part et portion qu'ilz avoient en ung hostel, ferme, terres et appartenances d'icelles appellé l'hostel d'Escorcil » ³⁶, que leur avait cédés, jadis, Jehan Lapite. Ces deux Amanevy doivent être les descendants de Pernet et Michaut Amanevy, frères utérins de Jehan Lapite ³⁷, qui avaient acquis le « dict hostel d'Escorcil ». La femme de Pernet Amanevy est une Jehanne Bauldry ³⁸, sœur ou tante sans doute, de Jehan Bauldry.

« Denis Amanevy, demeurant à Milly en Gastinoys » cède aussi à Etienne Lapite, à une date indéterminée, le « droict qu'il avoit au manoir descorcy » ³⁹.

Le 5 septembre 1523, Etienne Lapite rachète à « Jehan Manevy, dict Manet », des biens cédés jadis par Jehan Lapite. Ce Jehan Manevy cité ici comme vendeur de « certains héritages assis au dict Courances » ^{39 Bis}, est sans doute distinct de Jehan Amanevy l'ainé.

32. n° VIxxXVII.

33. n° VIxxXVIII.

34. n° VIIxxXIII.

35. n° VIIxxXI.

36. n° VIxxXVII.

37. n° VIxxXVII.

38. n° VIxxXVIII.

39. n° LXXVI.

39 Bis. n° VIIxxV.

Le 2 octobre 1523, « Laurens Amanevy, Jehan Amanevy, ... Jehan, Berthas, Laurens Petit et Pierre Forment » cèdent à Etienne Lapite « tous les droictz qu'ilz pouvoient avoir au dict lieu d'Escorcy et en ung lieu assis près l'église du dict Courances, tant en maison, terres, prez, jardins et appartenances d'icelles »⁴⁰.

Le 3 octobre 1523, Guillot Lée, demeurant à Moigny, cède à Estienne Lapite « tout le droict qu'il avoit au dict lieu d'Escorci et au lieu et hostel près l'église de Courances, tant en maison, terres, prez que jardins et appartenances d'iceulx »⁴¹.

Il semble bien qu'Etienne Lapite ait fini par acquérir toute la propriété appelée Escorcy ou Escorcil, située à Courances, se composant d'un « manoir »⁴² ou « hostel »⁴³ enclos de fossés, d'un colombier, et de jardins, près et terres, et que ce fut là le noyau de ses acquisitions⁴⁴.

Le 30 juillet 1522, Etienne Lapite achète à « Anne de Montonier, soy disant femme séparée quant aux biens de Jehan de Hault, demeurant à Rousseau (Ruisseau) ... six arpens de terre »⁴⁵. Ce contrat prouve, en outre, que le Ruisseau était compris dans la seigneurie et justice de Courances.

Entre le 4 octobre 1524⁴⁶ et 5 octobre 1545⁴⁷, Etienne Lapite fit d'autres acquisitions à Courances⁴⁸, à Milly⁴⁹, à Moigny⁵⁰, etc...

Il semble bien que le seigneur veille à étendre d'abord son propre domaine : le 10 mars 1530, il acquiert « une pièce de courtil ... séant près le dict Escorcil »⁵¹, le 5 octobre de la même année, « les troys cinquiesmes parties ... d'un courtil

40. n° VIIxxXIII.

41. n° VIxxXIX.

42. n° LXXVI.

43. n° VIxxXVII.

44. Il avait ainsi regroupé la petite seigneurie des Amanevy. Il semble que c'est du côté de cette famille qu'il faille chercher le bien avec les Du Broc, seigneurs de Courances.

45. n° VIIxxIX. Le contrat en est conservé dans les archives du château de Courances.

46. n° VIIxxXIX.

47. n° IIIxxXVII.

48. n° VIIxxXII, IIIxxVII, IIIxxVIII, IIIxxIX, etc.

49. n° XLIX, LXXIII, LXXII, IIIxxII, IIIxx, etc.

50. n° IIIxxXIII.

51. n° IIIxxIII.

assis le long des fossez du lieu Descourcilz »⁵² ; le 16 juillet 1529, il achète « une pièce de pré assize près la Maison qui parle »⁵³ et le 28 juin 1529, « tout droict au long des fossez du dict bailliage »⁵⁴ ; le 11 janvier 1529, il fait une acquisition « au dessoubz de la chaussée de l'estang du dict Courances »⁵⁵.

Entre autres acquisitions, Etienne Lapite acquiert le 2 juillet 1528 « la terre, partie d'un moulin ... appelé le moulin neuf »⁵⁶ ; le 5 mars 1529, il achète à Pierre Baillard, une autre partie du Moulin Neuf⁵⁷. Le 15 juin 1529, Pierre Thouse lui vend encore « la tierce partie en la moitié et la quarte partie en l'autre moitié qu'il avoit au dict moulin neuf »⁵⁸ ; le 5 décembre on lui en vend une autre portion⁵⁹. Enfin, le 21 mai 1535, Etienne Lapite récupère le Moulin Neuf « qui avoit esté baillé par le dict Lapite au dict deffunct Jehan Chevreau »⁶⁰. Ce moulin était « ung moulin à eae à mouldre blé... assis en la haulte justice du dict Courances »⁶¹.

Un autre moulin est acquis partiellement par Etienne Lapite : le 18 septembre 1542, Jacques Saudriet, foulon en draps, vend « au dict deffunct la douziesme partie... d'un moulin à fouler draps, assis au dict Courances, appelé le moulin de Pignon, avec ses esences tant deça que delà l'eae »⁶².

Le 18 février 1527, Etienne Lapite a acquis « dix arpens de rocher à faire vignes au Pont Moiron » à Courances ; il fait cette transaction avec « Hélaïne Gouffier, vesve de monsieur Loys de Vendosme, vidasme de Chartres »⁶³.

Mais Etienne Lapite procéda également à des ventes⁶⁴, même parfois de propriétés touchant son domaine⁶⁵ : le 10 mars 1527, il cède le « tiltre d'amphitéose qu'il avoit sur l'hos-

52. n° XLV, L.

53. n° LX ; cf. supra p. 57.

54. n° VIxxIX.

55. n° IIIIxxVII.

56. n° VIIIxxI.

57. n° VIIIxx.

58. n° VIIIxxII.

59. n° VIIIxxIII.

60. n° LXIX.

61. Selon BOULAY, au-dessous du pont de grès.

62. n° LVIII.

63. n° IIIIxxXVI.

64. n° VIIxxXIX, VIIxxVII, CVIII, CX, VIxxV, VIxxIX, VIIxxIII, CII, LV, CIII, etc...

65. n° VIIxxVII.

tellerie du Cygne et quatorze arpens de pré assis à la dicte Ferté (Alès) et sur le fief du Mesnil Margot ». Etienne Lapite fait à ce propos une transaction avec Arnoul de la Boulaye, seigneur de Guigneville en partie ⁶⁶.

Le jeudi 7 février 1527, Etienne Lapite rend aveu à Richard de Saint-Martin, seigneur des Garannes et du Grand Vigney ⁶⁷. Le 2 juillet 1527, il reçoit « en foy et hommaige Maître Florens de Saint Jehan » ⁶⁸ qui possédait des terres sur Courances. Ce Florens de Saint Jehan n'est autre que Florens de Charbonnière, seigneur lui-même de Rousseau qui, à son tour, recevra, le 25 mai 1528, en foy et hommage Etienne Lapite à cause du fief Douay ⁶⁹. Il semble bien que Maître de Saint Jehan laisse ensuite la jouissance de ses héritages courançois au seigneur de Courances ⁷⁰.

Le mercredi 13 mai 1528, un brevet est signé portant sur un échange entre le seigneur de Courances et le seigneur en partie de Moigny, Aymé de Messois ⁷¹. Le mardi 7 mars 1531, ce même Aymé de Messois vend à Etienne Lapite « sept solz parisis et une poulle de menuz cens » ⁷² et, le jeudi 4 janvier 1532, « trente cinq solz tournois de rente » ⁷³.

Le jeudi 1^{er} avril 1529, « Damoysselle Claude de Savoisy, vesve de feu Loys de Bouron, en son vivant seigneur de Moigni en partie... advoue tenir en fief du dict deffunct Lapite troyz arpens de terre assis au dessoubz de la chapelle Saint Anne » ⁷⁴.

Etienne Lapite se constitue également, durant ces années, des rentes intéressantes.

Le 9 juin 1529, il reçoit les foi et hommage de « Adrian de Villiers, seigneur de Girolles » ⁷⁵; le 20 avril 1531, il reçoit du même l'aveu et le dénombrement de ce fief de Girolles ⁷⁶;

66. n° VIxxXV — Les Archives du château de Courances possèdent encore la copie d'un acte concernant le Mesnil Margot pour Pierre Clause.

67. n° VIIIxxVIII.

68. n° VIIIxxXII.

69. n° VIIIxxVI ; cf. supra p. 57.

70. n° VIIIxxXII.

71. n° IIIxxXI.

72. n° IIIxxXIII.

73. n° IIIxxXIII.

74. n° VIIIxxXVI. Il y a, à Moigny, un « bois de la chapelle Sainte-Anne ».

75. Arch. de S.-et-M., 21 F 16 1.

76. n° VIIIxxXV.

les Archives de Seine-et-Marne possèdent ces « lectres passées soubz le scel de la prévosté de Larchant, signées Le Saige » et portant effectivement la référence : Inventaire VIII^{xx}XV⁷⁷. Le 15 juin 1531, il a « advoué tenir en fief le fief de Cléry à Dannemois et ses appartenances de noble homme François de Cochefillet, seigneur de Dannemois et de la Croix, et de dame Michelle de Silly, sa femme, à cause d'elle, tenu et mouvant en fief, à cause de leur seigneurie de Danne-moys ». Ce fief de Cléry était tenu auparavant par « Eustace de Paris, seigneur de Boyssy en Mussien »⁷⁸.

Etienne Lapite reçoit les foi et hommage pour « les fiefs des Greffin, Froictcul et du Val, tenuz et mouvans de la dicte seigneurie de Courances », le 2 octobre 1533, de Philippe de Noyan; le 6 octobre 1533 de Claude de Saint Ouyn; le 12 octobre 1534 de Jehan de Ragonial; le 15 août 1541, de Jehan de Bouron⁷⁹, seigneur de Moigny et de Claude de Saint Ouyn; le 3 octobre 1541, de François de Busemont, de damoiselle Jehanne de Noyan et de damoiselle Charlotte de Saint Falle.

Il reçoit encore les foi et hommage « pour raison du fief du Moulin de Noyan et ses appartenances, tenuz et mouvans du dict deffunct », le 23 septembre 1538, de maître Florens de Saint Jehan⁸⁰, seigneur de Rousseau; l'aveu est renouvelé le 15 novembre 1543.

Notre manuscrit révèle encore « les doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame de Milly, avoir transporté au dict deffunct, le 21 mai 1542, une rente qu'ils avaient le droit de prendre sur le moulin de Pinon; qui avait été donnée « à la dicte église par feu monsieur l'admiral de Graville, seigneur de Milly, pour la dotation de leur église »⁸¹.

Il y a, en outre, un acte curieux (2 août 1542) d'offre de foi et hommage faite en personne par François de Saint Martin, seigneur de Vigney », en l'hostel seigneurial du dict Courances... au dict Lapite, à cause de son dict fief de Vigney »⁸².

77. Arch. S.-et-M., 21 F 161.

78. n° VIII^{xx}VII. — Ce titre est intéressant pour l'histoire de Dannemois; il recoupe les données fournies par notre étude parue dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1965, p. 47, note 4.

79. n° VIII^{xx}X.

80. n° VIII^{xx}XI.

81. n° VI^{xx}XIII. Ce moulin est dit « de Pignon » p. 62.

82. n° VIII^{xx}XIX; cf. supra p. 63.

Le 23 juin 1543, Etienne Lapite reçoit « l'adveu et dénombrement baillé par le dict de La Chasserie... du fief de Moyenville, tenue et mouvant en fief de la dicte seigneurie de Courances »⁸³.

Le 21 septembre 1546, il fait dresser « une collacion en papier... d'ung adveu baillé à maistre Jehan Lapite », son père, par les religieux chartreux de « Notre-Dame de Vaultbert lez Paris », pour une terre à Moigny⁸⁴.

Le 21 mars 1547, Jehan de Dampont a fait hommage et serment de fidélité à cause de son fief de Bonneveau⁸⁵, tenu de la seigneurie de Courances; le 17 avril 1547, aveu et dénombrement en sont donnés à Etienne Lapite⁸⁶.

Etienne Lapite avait épousé Damoiselle Michelle Lhuillier qui lui survécut⁸⁷. Il meurt en 1548.

La veuve d'Etienne Lapite entreprend de céder la seigneurie de Courances; Cosme Clause, seigneur de Marchaumont et de Fleury-en-Bière s'en rend acquéreur⁸⁸. En juillet 1554, toute l'affaire est terminée⁸⁹.

Avec les Clause commence pour Courances un nouveau chapitre de son histoire.

Le samedi 21 avril 1554, « Messire Cosme Clause, conseiller du roy, secrétaire de ses finances, contreroleur général de ses guerres, constitue sa procuratrice Dame Marie de Burgensis, sa femme »⁹⁰.

Ce Cosme Clause, dont on peut voir les initiales enlacées au château de Fleury-en Bière (S.-et-M.), était déjà seigneur de Marchaumont en Picardie, quand il fit en 1550 l'acquisition de Fleury. Il fut fait chevalier en 1552 après le siège de Dampvilliers, où il se distingua. Sa femme, Marie de Burgensis, était la fille du fameux médecin de François I^{er}. Par l'acte du 25 juillet 1554, elle reçut de son mari procuration pour recevoir en son nom les titres de la terre et seigneurie de Courances.

83. n° VIIIxxXVII.

84. n° VIIIxxXVIII.

85. *Arch. du château de Courances*, 4.

86. n° VIIIxxXIII.

87. n° VIIIxxXIX et titre A.

88. n° VIIIxxXIX.

89. Titre A de l'inventaire analysé tout au long de cette étude.

90. Titre B de l'inventaire.

C'est de Michelle Lhuillier que Marie de Burgensis reçut en 1554 les titres : veuve de feu Messire Etienne Lapite, elle était en effet l' « esécuteresse du testament du dict deffunct Lapite », mais elle agit ainsi pour Louis de Campion, seul héritier « de feu noble homme, maistre Etienne Lapite.. son ayeul maternel »⁹⁰. En effet, la fille du seigneur de Courances, Jehanne Lapite, avait épousé Nicolas de Campion, seigneur de Montpoignant en Normandie⁹¹, et de cette union était né un fils, encore mineur en 1554. Il avait fallu une procuration de Nicolas de Campion pour que le petit-fils d'Etienne Lapite fût mis en possession de son héritage courançois⁹⁰.

En 1552, il avait fallu s'opposer par ailleurs aux prétentions de Jehan Chouart, seigneur d'Espinay qui avait épousé Catherine, fille de Guillaume Lapite et en avait eu des enfants. C'est « tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs d'ans de deffuncte damoiselle Catherine Lapite sa femme et luy ensemble » qu'il revendiqua une part de l'héritage « de feu Guillaume Lapite, père de la dicte Catherine ». La Cour des Aides, le 16 mai 1552, s'opposa à la « dicte distraction, au proffict du dict seigneur de Marchaumont »⁹².

Comme procuratrice de son mari, Marie de Burgensis, le mercredi 25 juillet 1554, reconnaît avoir reçu de « damoiselle Michelle Luyllier [...] toutes et chacunes les lectres et tiltres cydessus inventoriées »⁹³. Tout cela a été fait avec beaucoup de précautions et l'intervention d'hommes de loi. L'inventaire des titres, que nous avons exploité ici, a été précisément dressé « après le décès de feu noble homme Estienne Lapite »⁹⁴ « pour luy estre baillez, délivrez à monsieur seigneur de Marchaulmont par la dicte vesve »⁹⁵. Certains papiers cependant ont déjà été cédés avant même l'établissement de cet inventaire⁹⁶.

Entre 1450 et 1560, une paix relative rendit possible en France, après la guerre de Cent Ans, une œuvre de reconstruction. Etienne Lapite, fut le créateur du domaine de Courances mais il semble s'y être ruiné au point que sa veuve dut vendre finalement à Cosme Clausse la belle seigneurie de Courances.

A. R. VERBRUGGE.

91. Eure.

92. *Arch. du château de Courances*, 101-102.

93. Titre A.

94. Titre I.

95. Titre B.

96. n° VIII^{xx}XIX.

Prospection aérienne

En 1968, la campagne de prospection aérienne et de prospection au sol a été effectuée en collaboration avec le Groupe d'Archéologie antique du Touring-Club de France et le Club archéologique du Centre d'études atomiques de Bruyères-le-Châtel. Le survol des voies romaines a permis de localiser plus exactement certains sites repérés antérieurement, notamment la villa gallo-romaine des Closiots au hameau de Bissay près d'Orlu (Eure-et-Loir) et celle de Villesauvage près d'Etampes.

Cette dernière s'est révélée beaucoup plus importante que nous ne le pensions après les premiers clichés pris en 1964¹. En effet les bâtiments groupés au nord du chemin de Villesauvage à Bois-Renaud ne sont qu'une dépendance du domaine. Les bâtiments principaux se trouvent de l'autre côté, la partie est venant se perdre sur la route et la partie ouest se dirigeant vers le bois².

Le bâtiment est doté d'une longue galerie face au sud, relativement large, flanquée au nord de trois ensembles de salles formant deux ailes et un groupe central de surface équivalente.

Les clichés sont beaucoup moins nets. Les orges sont moins révélatrices que les avoines, mais on peut supposer aussi que le massif principal a été moins arasé que les dépendances dont ne subsistent certainement que les fondations. On pourrait espérer trouver là des soubassements encore en place, voire une mosaïque.

Les derniers labours ont ramené à la surface de gros moellons, certains appareillés. La récolte des tessons est devenue relativement médiocre, les tegulae sont extrêmement brisées.

Une découverte intéressante a été faite au sud-ouest du bois : il s'agit de plusieurs enclos à bétail dont le tracé des fossés est visible. Une allée se dirige de ces parcs vers les bâ-

1. Voir notre bulletin n° 35, 1965, p. 85-86 et pl. III.

2. Voir pl. VII.

timents principaux de la villa. La forme de ces enclos est un quadrilatère, irrégulier, sans rapport avec le cadastre actuel.

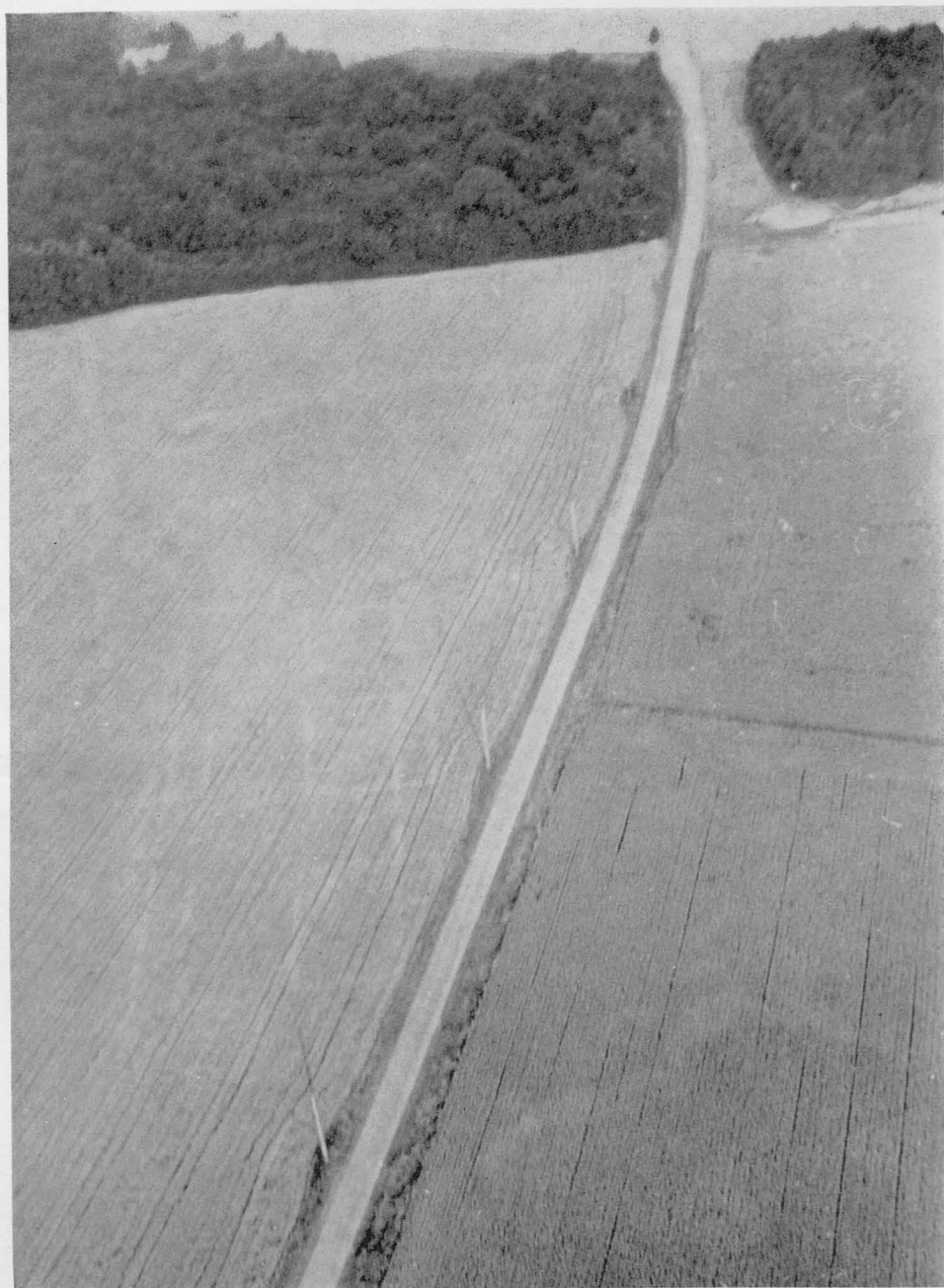
Il y a eu abandon des terres avant la remise en culture, comme en témoignent du reste les axes différents de la villa et de la route.

Le domaine était clos d'un mur dont l'un des côtés vient couper la route sur un axe nord-sud. On remarque le tracé d'un bâtiment à cheval sur cette enceinte : portail d'entrée ? Tourelle ? Pigeonnier ? Ce petit bâtiment paraissait terminé en abside sur les clichés de 1964. Je crois qu'un sondage à Villesauvage se révélerait utile.

Les vols effectués dans cette région ont permis de repérer un fossé circulaire comblé immédiatement à l'est d'Abbeville-la-Rivière. Par contre, ni le survol de la ferme de la Croix, ni le survol de celle de Quincampoix³ n'ont donné de détails nouveaux.

D. JALMAIN.

3. Commune d'Abbeville-la-Rivière.



Photographie aérienne du site de Villesauvage à Etampes.

Prospection archéologique de surface

*Ballancourt-sur-Essonne*¹

Un habitat rustique gallo-romain peu développé (50 m × 20 m) a été repéré au lieu dit « La Courte Vache » (coord. : 604 × 92,9), dans un champ, de part et d'autre de la N. 191; ce site a restitué : moellons, tuiles, tessons de céramique commune et deux fragments atypiques de céramique sigillée.

*Champlan*²

La trace d'un petit habitat gallo-romain, vraisemblablement du Bas Empire, a été découvert au lieu dit « Les Grandes Chaires³ » (coord. : 595,7 × 111,5) dans un champ de culture maraîchère près de la D 117. On y a recueilli : moellons, tessons de céramique commune et sigillée indatables.

*Chilly-Mazarin*²

Un habitat rural gallo-romain de 50 m × 50 m a été décelé au lieu dit « Les Champs Foux » (coord. : 597,7 × 112,8) sur le plateau d'Orly, à proximité de la piste est-ouest, dans un champs de grande culture. Ce site a restitué : moellons, tuiles, tessons de poterie commune et sigillée indatables.

*Courcouronnes*⁴

Un important habitat gallo-romain orienté nord-est - sud-ouest a été prospecté au lieu dit « Le Bois-Briard » (coord. : 606 × 101,9), dans un champ de grande culture à 300 m de l'axe antique Corbeil-Arpajon-Chartres. On y a observé des moellons, des tuiles, des tessons de céramique commune et sigillée indatables.

1. Arr^t d'Evry, canton de Mennecy.

2. Arr^t de Palaiseau, canton de Longjumeau.

3. Chaire, forme altérée de Chaise = *Casa*.

4. Arr^t et canton d'Evry.

*Massy*⁵

Un petit habitat rural du 4^e siècle de 20 m × 30 m, implanté sur le flanc d'une petite croupe a été repéré au lieu dit « Le Buisson-aux-Fraises » (coord. : 596,8 × 113,4), sur le plateau d'Orly, dans un champ de grande culture. Ce site a restitué : moellons, tuiles, tessons de poterie commune et sigillée dont un d'Argonne décoré à la molette.

A 400 m de là à proximité des grands ensembles, au lieu dit « La Fontaine aux Cochons » (coord. : 597,1 × 113,9) se trouvent dans un champ de grande culture sur un espace de 50 m × 100 m à proximité d'une source vraisemblablement captée à l'époque antique, des vestiges d'une villa : moellons, tuiles, tessons de céramique commune et sigillée indatables.

*Moigny*⁶

Un petit habitat gallo-romain de 20 m × 40 m a été découvert, en plaine, dans un champ de petite culture, au lieu dit « Le Bordeaux »⁷ (coord. : 608,7 × 81,2). On y a recueilli : moellons, tuiles, tessons de poterie commune et sigillée indatables.

*Orly*⁸

Une petite exploration agricole gallo-romaine orientée est-ouest (50 m × 20 m) a été décelée, en bordure de plateau, à la limite de l'aéroport, dans un champ de grande culture, au lieu dit « Le Clos Pantin » (coord. : 603,7 × 115,6). Ce site a restitué : moellons, tuiles, tessons de céramique commune et sigillée indatables.

*Ris-Orangis*⁹

Un habitat gallo-romain dont les vestiges étaient visibles sur un espace de 50 m × 30 m mais qui doit s'étendre au-delà, dans un champ de luzerne, a été prospecté, en plaine, au lieu dit « Le Fief de Thorigny¹⁰ » (coord. : 602,3 × 103,2). On y a observé des moellons, des tuiles et des tessons de poterie commune et sigillée indatables.

5. Chef-lieu de canton de l'arr^t de Palaiseau.

6. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

7. Toponyme évoquant un habitat ancien au bord d'un chemin (cf. « Les Bordes »).

8. Val-de-Marne, chef-lieu de canton.

9. Arr^t d'Evry, chef-lieu de canton.

*Thiais*¹¹

Les traces d'une implantation gallo-romaine du Bas-Empire (fond de cabane de 10 m × 10 m) ont été localisées au lieu dit « Le Moulin à Cailloux » (coord. : 603,4 × 117,7). Ce site a restitué des fragments de tuiles et des tessons de céramique commune.

*Vaugrigneuse*¹²

Une petite *villa rustica* d'environ 50 m × 50 m a été repérée en plaine, dans un champ de grande culture près du hameau de Machery¹³ (coord. : 582,8 × 100,4). On y a recueilli : moellons, tuiles, tessons et poterie commune et sigillée.

J. et C. WAGNEUR.

10. Si l'existence de formes anciennes de ce toponyme permettait d'affirmer que ce lieu a bien été appelé « Tauriniacus fundus » dès l'époque gallo-romaine et non pas rebaptisé « Thorigny » à l'époque féodale, on pourrait opposer ce Thorigny de plaine à la thèse de M. FALCH'UN (*les noms de lieux celtiques...* Rennes, éditions armoricaines, 1966, in-12, p. 81) selon laquelle ce nom de lieu est un dérivé du celtique « torren » = colline. La thèse de M. ROBLIN (*Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*) (Paris, 1951, in-8°, p. 270) le faisant dériver du cognomen *Taurinus* nous semblerait préférable.

11. Val-de-Marne, chef-lieu de canton.

12. Arr^t de Palaiseau, canton de Limours.

13. Toponyme probablement dérivé d'un substantif formé à partir du radical « maceriae » = ruines.

Fouilles et trouvailles

*Athis-Mons*¹

Notre confrère, M. Cartier, inspecteur de la Jeunesse et des Sports, en visitant le chantier de construction du lycée technique de Juvisy, a découvert en juin 1968, dans les tranchées fraîchement creusées, de nombreux vestiges gallo-romains : fragments de tuiles, de poteries communes et sigillées, clous de fer, aiguilles en os et monnaies. La direction de la circonscription archéologique immédiatement alertée a confié à Monsieur G. Amaury la direction des fouilles qui devaient être menées sur ce chantier sans gêner la construction du lycée. Divers groupes et amateurs ont participé à ces travaux.

Ce terrain est situé aux confins d'Athis et de Juvisy et dans la partie inférieure de la colline qui domine les vallées parallèles de l'Orge et de la Seine. Une source affleure dans sa partie supérieure. Très argileux et mouvant, il n'a pu être fouillé qu'aux rares moments où le sol n'était ni trop sec ni trop lourd. Il est trop tôt pour tirer des conclusions de ces premiers sondages.

*Châtenay-Malabry*²

Dans la forêt domaniale de Verrières, se trouvent à 167 m d'altitude les ruines du château de La Boursillière³ (coord. : 592,8 × 119,1)⁴.

Dans leur petite histoire de Châtenay-Malabry⁵, J.-M. et M. Montguerre nous disent que Châtenay appartenait déjà au chapitre cathédral de Paris au VIII^e siècle et qu'il y fit construire le donjon de la Boursillière sous le règne de Lothaire (954-986). Ils ajoutent qu'au XIII^e siècle le chapitre y enfermait ses sujets de façon abusive et que Blanche de Castille vint elle-même en 1248 faire libérer les prisonniers puis qu'elle fit ensuite saisir leur temporel et raser le donjon.

1. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

2. Hauts-de-Seine, canton de Sceaux.

3. Autres formes anciennes : la Boursidière, la Bourcillière.

4. Voir carte I.G.N. 1/20 000, Corbeil-Essonnes 1-2.

5. *Douze siècles à Châtenay-Malabry*, Paris, l'Echauguette, 1953, 23 p.

Une légende en conserverait le souvenir : chaque nuit de Noël, au douzième coup de minuit, la Dame Blanche rôde auprès des ruines.

Malheureusement il n'y a rien d'exact dans tout cela car c'est à la prison du chapitre située à Paris, près de la cathédrale, que Blanche de Castille vint libérer les prisonniers⁶.

On sait seulement que le château était en ruines au XVIII^e siècle⁷. Les vestiges étaient encore marqués sur les cartes de chasse de 1773. Nous les avons en partie dégagés et avons fait les observations suivantes :

Substructions :

— Salle unique en sous-sol, avec départ d'escalier droit, sans ouvertures^{7Bis}.

— Dimensions en œuvre l : 6,10 m

L : 8,15 m

— Epaisseur des murs e : 1,40 m

— Maçonnerie : les murs sont renforcés aux angles et au milieu, par des chaînes en moellons de moyen appareil, de 1 pied de haut sur 2 pieds de long soit environ 0,35 × 0,70 m. Entre les chaînes, maçonnerie de remplissage.

Vestiges de voûtes⁸ :

— en (a) : cul-de-lampe (table carrée et boule au-dessous), engagé, axé suivant a-d;

— en (b) : fût de pilier, engagé, de section rectangulaire (barlong) avec biseaux d'arêtes;

— en (c) : destruction totale de la chaîne;

— en (d) : base de colonne (ronde), écartée de son emplacement : socle carré, deux tores séparés par une scotie ;

— en (e) : cul-de-lampe (table cylindrique et tronc de cône au-dessous), engagé, axé suivant e-d;

— en (f) : destruction partielle de la chaîne, pour récupération du pilier engagé;

— en (g) : destruction totale de la chaîne

6. BLOCH (Marc). *Blanche de Castille et les serfs du Chapitre de Paris dans Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XXXVIII, 1911, p. 224-272 et dans *Mélanges historiques* (Paris, S.E.V.P.E.N., 1962, in-8°), t. I, p. 462-490.



7. LEBEUF (abbé). *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (Paris, Fechoz et Letouzey, 1883-1893, 7 vol. in-8°), t. III, p. 533.

^{7Bis}. Il n'y avait jamais d'accès direct aux salles basses des donjons.

8. Voir pl. VIII.

D'après la disposition des appuis aux retombées de voûte, soit huit sur supports engagés dans les murs et une colonne centrale, il existait quatre voûtes.

Ces voûtes étaient sur croisées d'ogive⁹, deux des arcs d'ogive reposant sur les supports a et b.

A priori, on peut penser que la section des arcs était inspirée du profil du pilier b : , soit de même profil, soit  d'après le cul-de-lampe a mais peu probable, soit cylindrique d'après le cul-de-lampe e.

Céramique :

De nombreux tessons de poterie, tournée, cuite et vernissée, ont été recueillis, ainsi qu'un grand nombre de tuiles à tenon et trous de fixation.

Datation archéologique :

- Nervures, ci-dessus supposées fin XI^e et XII^e.
- Bases, telles que celle existant pour la colonne centrale idem.
- Cul-de-lampe engagé (a) XII^e.

Compte tenu du retard dans l'architecture militaire, comparativement à l'architecture religieuse, on peut opter pour une datation de la construction : fin XII^e début XIII^e siècle.

Conclusion.

Le donjon construit au X^e siècle était certainement en bois, il fut remplacé à la fin du XI^e siècle par un donjon en pierre dont la salle basse était voûtée mais dont on ignore le nombre d'étages.

Serge PINSON.

Evry

M. Jama a découvert trois monnaies au cours de travaux agricoles :

— un moyen-bronze de l'empereur Auguste, au lieu dit « Les Galants-Courts » (section C, 1^{re} feuille, parcelle n° 20 du cadastre);

— un double sou frappé en 1792 à l'effigie de Louis XVI, au même lieu;

9. En architecture militaire la croisée d'ogives est très rare avant le XII^e siècle.

— un sou frappé en 1791 à l'effigie de Louis XVI, au lieu dit « Le Parc du Château de Mousseau » (section B, parcelle n° 17 du cadastre).

Longjumeau ¹⁰

Le groupe d'archéologie de l'association « Renaissance et culture » de Villemoisson-sur-Orge que dirige M. Gérard Amaury a continué la restauration du pont de Balizy ou « Pont des Templiers » : nettoyage des abords après l'hiver, remplacement des pancartes, réalisation d'un blocage en hérisson sur le lit « A », construction et montage d'un coffrage pour la première arche, scellement des sommiers et de la base de l'éperon, présentation puis scellement des claveaux amont et aval, montage et scellement des intrados et extrados.

Thiais ¹¹

Nos confrères, MM. Jean et Christian Wagneur ont eu l'occasion de voir et d'étudier sept monnaies de Tetricus en bon état, trouvées dans le cimetière parisien, en creusant un caveau. Elles faisaient partie d'un ensemble d'une cinquantaine de pièces qui fut partagé lors de la découverte. Cette trouvaille dont la date n'est pas précisée est à rapprocher de celle d'un trésor de deux mille bronzes datant des environs de 276 ap. J.-C. faite en ce même lieu en 1957, maintenant propriété de la ville de Paris (voir ci-dessous p. 101).

Vayres-sur-Essonne ¹²

Au printemps 1967, M. Broggio, exploitant une carrière de sable au lieu dit « Sous le petit rocher », parcelle du cadastre n° 203, trouvait des os humains, des débris de poteries et deux morceaux d'une épée de fer datant très probablement de l'époque de La Tène.

Au mois de juillet de la même année, M. Broggio découvrait le fond d'une tombe. M^{me} Cazaubon, demeurant à Vayres, fut prévenue et demanda à M. Broggio de bien vouloir suspendre son travail pour nous permettre de reconnaître la sépulture.

10. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

11. Val-de-Marne, chef-lieu de canton.

12. Arr^t d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

Les os reposaient sous une couche de grosses pierres, le sommet du tumulus semblant s'être éboulé vers la gauche de la tombe, à une époque reculée. Une trentaine de pierres furent enlevées; 2 grosses pierres (environ 40 kg) étaient posées de façon particulière, l'une sur la tête, l'autre par le travers du ventre, sur le sexe. Ces pierres portent des stries à profil en V semblables à celles des polissoirs.

Très peu de tessons de poteries furent trouvés avec les pierres (6 morceaux de pots rouges de type gaulois).

Le squelette, coupé au niveau des rotules (lors de sa découverte dans la coupe de la carrière) reposait dos contre terre, tête tournée à gauche, avant-bras pliés, mains recouvrant le sexe, phalanges placées entre les fémurs. Le crâne légèrement dolycéphalique semble celui d'une femme; les dents montrent une abrasure très prononcée, comparable à celle produite par le cuir que mâchent les femmes des tribus africaines.

Le mobilier, très restreint, se compose de trois bijoux et d'un objet non identifié, tous en fer, mais dans un très mauvais état de conservation : Un bracelet, un pendentif, une fibule, et une agrafe (?) paraissent être de la fin de La Tène I, début de La Tène 2. Trois morceaux de fer furent retrouvés, mais très abîmés, et se désagrègent en fine poussière. Néanmoins, bracelet, pendentif et, sans doute d'après sa position, agrafe, purent être dégagés et conservés.

Après communication des résultats de cette fouille de sauvetage, à la circonscription archéologique (Antiquités historiques) nous fut délivrée une autorisation de sondages pour le mois d'août 1968. Le but en était d'explorer les parcelles voisines de celles où furent faites les découvertes de 1967. Nous avons donc délimité une surface de 200 m² sur les parcelles n° 204 et 205.

Une série de 28 sondages fut entamée, et dans le 4^e sondage, M. P. Massa mettait au jour de nombreuses pierres à un niveau correspondant à celui des premières fouilles. Ces pierres ne se retrouvent pas dans les autres sondages aux mêmes profondeurs. De plus, il devait trouver, sous le stampien, dans la couche de sable ocre, de nombreux tessons de poterie : le plus souvent poterie rouge épaisse de type gaulois, pot noir plus récent et sans doute gallo-romain, enfin pot rouge à flancs noirs de type hallstattien. Cependant, plus de vingt sortes de tessons différents purent être dénombrés.

L'agrandissement systématique du sondage nous permettait bientôt de dégager une seconde tombe semblablement recouverte de pierres.

Aucune poterie ne fut trouvée parmi les pierres dont certaines sont ornées de canelures. Au-dessus des pieds du mort reposaient deux grosses pierres arrondies de grès rose. Il apparaissait nettement que les plus petites pierres, aplaties et placées autour des deux plus grosses se sont éboulées vers le centre de la tombe, sans doute à la suite de la chute de la grosse pierre centrale (elle-même recouverte de petits cailloux). Nous devons trouver le squelette à près de 30 cm sous les pierres; il ne comprenait que les membres inférieurs, les doigts de pied recroquevillés dans le sol, les os laissant voir de très fortes insertions musculaires, la calotte crânienne et 7 dents. Le frontal est très déformé et cette déformation ressemble curieusement à celle connue comme « Aymara ». L'état des dents laisse supposer que l'individu, un homme sans doute, est mort âgé.

Les différents sondages effectués sur l'ensemble du chantier devaient montrer que les tessons de poterie sont répartis sur l'ensemble du terrain dans la couche de sable ocre de façon assez irrégulière. Tessons de poterie rouge (La Tène) et tessons gallo-romains se retrouvent au même niveau (dans le sable !). Le sondage 22 devait permettre la découverte dans le stampien d'un foyer peu étendu; sans doute de chasseurs du Moyen-Age, étant donné sa stratification, contenant de très nombreux débris d'os brûlés.

Nous devons aussi trouver des rognons de silex brûlés dans la partie inférieure de la couche ocre, mais ces silex ne paraissent pas taillés.

Dans le sondage 8, M. Cazaubon mettait très rapidement au jour de grosses pierres, à un niveau très supérieur à celui des deux tombes précédemment découvertes. En fait, nous devons dégager un ensemble de pierres beaucoup plus grosses dessinant la forme d'une tombe, de dimensions très supérieures aux autres. Nous devons ici aussi trouver des tessons de poterie gauloise autour et au-dessus des pierres, plus rarement dans la terre de remplissage de la tombe.

Plusieurs pierres portent des traces de taille ou des canelures. La position des grosses pierres plates au centre faisait supposer que la tombe était recouverte d'une voûte grossière. Deux autres couches de pierres parfois très grosses, reposaient sous les dalles effondrées.

Nous devons aussi remarquer une grosse pierre « en tête de fémur » dressée au pied de la tombe, et apparemment taillée, et deux pierres plates appuyées l'une contre l'autre comme un toit très incliné, à la tête de la tombe. L'une d'elles brisée au sommet est de forme très régulière et pourrait avoir été taillée (cette roche ne se trouve pas dans la vallée où sont les tombes, c'est donc très intentionnellement qu'elle fut apportée).

Pour cette tombe, comme pour la seconde, le squelette est à plusieurs centimètres sous les pierres : la couche de terre de remplissage était donc très importante. Cette fois encore, nous devons découvrir très peu de poteries autour du squelette, mais trois foyers : dont deux encadrant la tête, à un niveau supérieur, foyers contemporains de la sépulture, allumés sur la terre recouvrant le cadavre et avant la pose des pierres qui ne portent pas de traces de feux. La trace de ces 3 foyers se retrouve 20 cm plus bas, formant une demi-couronne autour de la tête (alors recouverte de terre, car il n'y avait pas de cendre près des os).

Le squelette était couché en décubitus latéral droit : bras et jambes pliés. Nous ne devons retrouver aucune trace des pieds. (Remarquons que souvent les pieds des morts sont coupés afin de les empêcher de s'enfuir ou d'être emmenés par quelque mauvais esprit).

Curieusement le squelette tenait fort peu de place dans cette tombe recouverte d'un important tumulus de pierres, qui aurait pu contenir deux personnes et de taille gigantesque. Cette grande tombe est creusée dans un sable dur, plein de graviers et de cailloux, donc relativement difficile à creuser. La tombe contenait pour tout mobilier — ce qui est surprenant vu ses dimensions, le travail effectué, et l'importance du tumulus la recouvrant — un bracelet qui n'était pas complètement fermé sans doute, et quelques traces de fer au niveau du poignet droit. La tombe a-t-elle été pillée ? Les pillards ont alors pris grand soin de remettre les pierres en place !

Selon M. Joffroy, l'épée appartient à la fin de la première période de La Tène, début de la seconde. Les bijoux ne permettent pas de datation précise, ni les tessons de poterie trop disparates mais M. Desbordes considère la majorité des tessons comme de l'époque gauloise.

Retenons aussi la curieuse coutume de recouvrir les tombes de pierres et de pierres parfois gravées.

Il est étonnant de trouver de la poterie dans toute la couche de sable ocre (donc juste au-dessus du niveau du sol à l'époque où furent creusées les tombes), et des poteries tant gauloises que gallo-romaines.

La poursuite des sondages sur les parcelles 204, 205 et 206, par M. Cazaubon et M. Bailly permettra, sans doute, de mieux explorer ce site, et peut-être de faire de nouvelles découvertes; car, si nous sommes en présence d'un cimetière gaulois, d'autres tombes doivent se trouver dans le site et permettre ainsi de confirmer et d'approfondir la connaissance des sépultures gauloises de la région de Vayres-sur-Essonne.

Ont pris part à ces fouilles : M. R. Bailly, M^{lle} Bailly, M. et M^{me} Cazaubon, M M. R. Guyotat, P. Massa, J. et P. Rouvil et J. L. Breton.

J. L. BRETON.

Verrières-le-Buisson ¹³

La forêt domaniale de Verrières-le-Buisson recèle de nombreux gisements et ateliers préhistoriques. Douze d'entre eux ont fait l'objet de fouilles ou de sondages, qui nous ont révélé des industries micoquiennes, moustériennes, montmorenciennes, tardenoisennes, campigniennes, néolithiques.

L'ensemble le plus important est constitué par quatre ateliers bien distincts — un micoquien, un moustérien, deux campigniens groupés sur une superficie d'environ 2 000 m² ¹⁴. Il se trouve en bordure du « Chemin des Carriers » devant la batterie du Terrier, à la cote 155, d'où il domine le village ¹⁵. Il fut repéré en 1953 par E. Giraud et C. Sacchi ¹⁶.

C'est le gisement I, atelier d'extraction et de taille campignien, le premier découvert, qui a fait l'objet d'une dernière campagne de fouilles en 1968 ¹⁷, campagne qui fait suite à celles menées en collaboration avec M. et R. Daniel, M.-C.

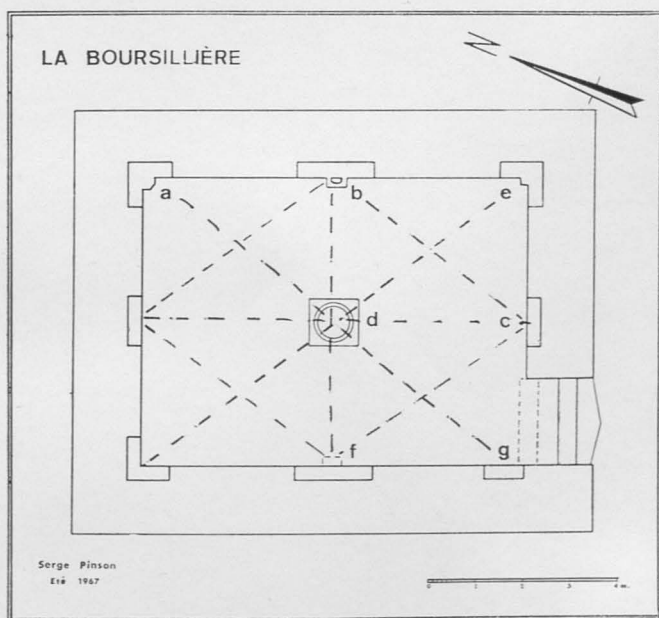
13. Arr^t de Palaiseau, canton de Bièvres.

14. Classé monument historique le 22 mars 1966.

15. Coupe forestière 19 de la première série parcelle 202, dénommée « Le Buisson de Verrière » — section A — 5^e feuille du plan cadastral.

16. Prise de date dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 51, 1954, page 228.

17. Voir pl. IX.



Donjon de la Boursillière à Châtenay-Malabry. Cul de lampe et plan de la salle basse.



Cliché Chomont

Fouilles de Verrières-le-Buisson. Mise en place du carroyage.

Cauvin, G. Bailloud, directeur de la circonscription des antiquités préhistoriques et S. Pinson¹⁸.

C'est vraisemblablement la présence de blocs de grès affleurant naturellement à l'époque qui a attiré l'homme préhistorique et lui a fait occuper le site jusqu'à l'épuisement de la matière première. Chaque bloc, une fois sa partie accessible dégagée et exploitée, fut l'objet d'une fouille par cavage jusqu'à sa base. Cette méthode en permit le débitage intégral. Seuls quelques vestiges de leurs assises, inutilisables, sont encore discernables.

Les préhistoriques débitaient, semble-t-il, grossièrement sur place, en un premier temps, toute la matière qui le pouvait être, puis abandonnaient l'emplacement et les débris naturels d'une matière impropre à une utilisation quelconque. Les éclats de débitage jonchent le sol; certains portent les stigmates d'un piétinement. Les éboulis, les coulées dus à l'érosion consécutive au lessivage de la crête, comblaient peu à peu la fosse. Elle était ensuite complètement remplie par les rejets de matériaux provenant du creusement d'une fosse contiguë et par l'abandon d'outils terminés, ayant pour la plupart fortement servi, ainsi que par de nombreuses ébauches et des milliers d'éclats de taille... En règle générale, toutes les coupes témoignent bien en faveur de ce mécanisme de remplissage.

L'industrie humaine est toujours en contact avec des blocs de grès, et se présente dans une disposition anarchique. Nous n'avons jamais constaté de concentration particulière, ni de disposition spéciale d'outils.

On vérifie ici une fois encore, l'in vraisemblable gaspillage de matière première, propre à tous les ateliers.

L'outillage se compose de tranchets (outil dominant), de grattoirs, de racloirs, de perçoirs, de burins, de denticulés, d'encoches, de lames. Il est à constater l'absence absolue de poterie.

18. Les comptes rendus des fouilles précédentes ont été faits par R. LANTIER dans *Gallia*, t. XV, fasc. 3, 1957, p. 151. — E. BASSE DE MONER-R. LANTIER dans *Gallia*, t. XV, fasc. 3, 1957, p. 151. — E. BASSE DE MÉNORP. 173 à 175, 3 fig., et t. IX, fasc. 2, 1966, p. 347-443, 11 fig. — G. BAILLOUD dans *idem*, t. X, fasc. 2, 1967, p. 301-316, 1 fig. — H. ALIMEN dans *B.S.P.F.*, t. LX, fasc. 1, 1963, p. 47 et M. C. CAUVIN dans *Anthropologie*, t. 68, n° 56, p. 633-646, 5 fig.

Nous devons préciser que Claude Seignolle avait découvert en 1934, dans des carrières alors en exploitation près du Petit-Clamart le long de la Nationale 186, au lieu dit « Les cent Arpents », et en bordure NW de cette forêt une industrie en grès lustré et silex où figurent le pic, la hache polie, le grattoir, le racloir¹⁹.

La totalité de l'outillage est tirée du grès lustré stampien *in situ*. Ce grès a le plus souvent un aspect très homogène, sa teinte est généralement brun clair. La cassure, conchoïdale comme celle d'un matériau aux propriétés isotropes, montre une surface très finement granulée, les grains de quartz étant en relief par rapport au ciment de calcédoine.

Ce grès prend une patine blanchâtre, plus ou moins importante; on retrouve le même aspect dans certaines zones plus grandes, sous forme de petits nodules ou de rubanements plus ou moins épais, d'aspect microscopique.

Grès au ciment de calcédoine à tendance isométrique, granulométrie bien classée, grosseur des grains de quartz (Les plus gros 400 M, les moins gros 80 M, moyenne 140-160 M). Grains sales souvent anguleux, avec un émoussement moyen. Quelques éléments de tourmaline verte.

La calcédoine se présente sous forme de guirlandes de quelques microns d'épaisseur ceinturant les quartzs. Elles sont constituées de fibres perpendiculaires au contour du grain, entre les grains de quartz, sous forme de houppes formées de fibres de quelques dizaines de microns, ou encore sous forme de fines mosaïques dont les éléments ont quelques microns.

Par endroit, cette silice secondaire semble avoir évolué en quartz. Les minéraux lourds sont très rares, essentiellement la tourmaline.

Des anomalies d'ordre mécanique, présentées par certains éclats de taille, mettent en évidence des zones noduleuses, où le grès est de tendance quartzite, c'est-à-dire que la silice secondaire a nourri les grains de quartz suivant la même orientation cristalline, jusqu'à ce que ces grains finissent par se rejoindre. On peut penser que ces nodules se sont formés les premiers, et qu'ensuite, les conditions physicochimiques ayant été modifiées, la silice s'est présentée sous forme de calcédoine.

19. Cl. SEIGNOLLE. *Les fouilles de Châtenay et Robinson*. Paris, Maisonneuve, 1945, in-12, 64 p., 11 pl., 2 fig.

En lames minces, ces zones ont rigoureusement le même aspect microscopique que le grès sain²⁰.

L'absence de foyer nous prive de la datation par la méthode du carbone 14. La palynologie ne peut être appliquée, le milieu trop acide n'ayant pas été favorable à la conservation des pollens.

En résumé, le massif de Verrières-le-Buisson réputé stérile se révèle maintenant d'une très grande richesse et d'une non moins grande diversité en matière d'époques préhistoriques. Nous ne manquerons pas de publier dans les prochains bulletins l'état d'avancement de nos travaux.

C. SACCHI.

20. Cf. l'étude de CHANTRET dans *Bulletin de la société française de minéralogie et de cristallographie*, t. LXXXVIII, 1965.

BIBLIOGRAPHIE

Arpajon, centenaire de l'hôtel de ville, 1868-1968, Arpajon, Hôtel-de-ville, 1968, in-8°, 112 p.

Ch. I et II consacrés au passé; ch. III et IV consacrés au temps présent (administration et économie).

Atlas de la région parisienne. Paris, Berger-Levrault, 1967, in-plano.

Réunion de cartes avec texte explicatif concernant : les aspects physiques, la structure urbaine, la population, les transports et l'énergie, l'agriculture, l'industrie, le tertiaire. Plan du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

BAILLY (Roger). *Autour de mon village. Monographie de Vayres-sur-Essonne*, Vayres-sur-Essonne, chez l'auteur, 1968, in-8°, 148 p.

Tiré à part des bulletins 1966 et 1967 de notre société, agrémenté d'une préface par M. Houth, d'un avant-propos et d'illustrations supplémentaires.

BERNOIS (abbé C.). *Histoire de Méréville et de ses seigneurs*, réédition anastatique, Villeneuve-le-Roi, C.I.F., 1968, in-8°, 250 p.

Boussy-Saint-Antoine. Son site, son vieux village, son histoire, la forêt de Sénart, s. l. n. d., in-8°, 13 p. ronéo.

CAILLET (Armand). *Le folklore étampois commun à la Beauce, au Gâtinais et au Hurepoix*, Paris, éd. Maisonneuve et Larose, 1967, in-8°, 204 p.

Réédition de l'ouvrage publié en 1954.

CHAMPIGNEULLE (Bernard). *Ile de France*, Paris, Arthaud, 1967, in-8°, 232 p., ill.

Ch. V. - La Brie française; ch. VI. - Fontainebleau et le Gâtinais; ch. VII. - Le Hurepoix, Etampes. Très belles photographies en noir.

Corbeil-Essonnes 91, 2^e éd., Coutances, impr. Notre-Dame, 1968, in-16, 48 p.

DELAUME (Geneviève). *Le bureau des finances de la généralité de Paris*, Paris, éd. Cujas, 1966, in-8°, 270 p.

DELSAUT (P.). *Morphologie de la population active en région parisienne*, Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, 1967, in-4°, 31 p. ronéo., tableaux.

DESCHAMPS (Germaine). *Histoire de Clamart*. Chez l'auteur (63 rue du Moulin de Pierre, 92 Clamart), 1968, in-12, 159 p.
Réédition et mise à jour de l'ouvrage publié en 1942.

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français publié sous la direction de Jean MAITRON, 2^e partie, 1864-1871, t. V, Car à Ey, Paris, les Ed. ouvrières, 1968, in-8°, 472 p.

Dictionnaire de biographie française publié sous la direction de ROMAN D'AMAT fasc. LXVII, LXVIII, Paris, Letouzey et Ané, 1968, in-4°.

Biographies de Nicolas Dulin (v. 1670-1751), architecte à qui l'on doit le château de Villegenis à Massy; Paul Dumaine (1877-1950), agriculteur et homme politique né à Juvisy; François Dumont (1687-1726), sculpteur qui décora le château et le parc de Petit-Bourg à Evry; Joseph-Georges-Charles-Alphonse Dunoyer de Segonzac (1868-1932), archiviste mort à Corbeil; Etienne-Marie-Alfred Du Parc Locmaria (1833-1907), général né à Orsay; Pierre-Louis Duplat (1795-1870), peintre parisien, auteur de nombreux paysages des environs de Paris comme *le château de Saint-Jean-de-Beauregard* (1837); Denis Boudy dit Dupont (v. 1767-1856), sociétaire de la Comédie française qui se retira à Morsang-sur-Orge, en devint maire et y mourut; Jacques-Louis dit Jacob Dupont (1755-1823), député à l'Assemblée législative puis à la Convention, arrêté en 1796 pour tentative de viol à Montlhéry puis enfermé à Charenton; Eleuthère-Irénée Dupont De Nemours (1771-1834) chimiste d'abord stagiaire à la poudrerie d'Essonnes, créateur de la célèbre firme américaine.

District (Le) de la Région parisienne. Paris, office des relations culturelles et commerciales, 1967, in-4°, 582 p. (n° spécial de la revue *District de la Région parisienne*).

District (Le) de la Région parisienne. Les travaux publics et la construction. Paris, office des relations culturelles et commerciales, 1968, in-4°, 272 p. (n° spécial de la revue *District de la région parisienne*).

Essonne (l') °de poche 91. Corbeil, impr. Tauvel, 1967, in-16, 72 p.

91 Essonne votre guide réalisé par la Société Shell Berre avec le concours de la Préfecture de l'Essonne, 1966, dépliant.

Etampes [dépliant]. Ville d'Etampes, s. d. [1968].
Bon plan de la ville, vues et notices des principaux monuments.

Etampes-arrondissement-ville. Paris, ed. Printed, s. d. [1968], in-8° carré, 35 p.

Faculté (La) des sciences d'Orsay. Orsay, Société des amis et anciens étudiants du campus, 1965, in-4°, 54 p.

Faculté (La) des sciences d'Orsay. Orsay, Société des amis et des anciens étudiants du campus, 1966, in-4°.

Faculté (La) des sciences d'Orsay. Orsay, Société des amis et anciens étudiants du campus, 1967, in-4°, 66 p.

FINO (J.-F.). *Forteresses de la France médiévale. Construction, attaque, défense.* Paris, A. et J. Picard, 1967, in-8°, 492 p.

GOLDBERG, BARBIER, MISCOPEIN et RALITE. *Etude de transports Neauphle-Palaiseau.* Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, 1967, in-4°, 48 p., cartes.

Guillaume Budé. Paris, Bibliothèque nationale, 1968, in-8°, 46 p.
Catalogue de l'exposition consacrée à ce personnage qui fut seigneur d'Yerres.

Guide touristique de Montlhéry et son canton. Montlhéry, syndicat d'initiatives 1968, in-8°, 52 p.
Comporte un historique de trois pages.

LE BIHAN (Alain). *Francs-maçons parisiens du Grand-Orient de France (fin XVIII^e siècle)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1966, in-8°, 489 p.

LE BIHAN (Alain). *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand-Orient de France (deuxième moitié du XVIII^e S.)*. Paris, Bibliothèque nationale, 1967, in-8°, 460 p.

LEHOUX (Françoise). *Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique, 1340-1416*. Paris, Picard, 1966, 4 vol. in-8°.

LEVRON (Jacques). *Petite histoire de l'Essonne*, Versailles, impr. La Gutemberg, 1967, in-4°, 64 p.

MERLIN et FOURQUIER. *Structure par âge de la population d'une ville nouvelle et conséquences sur les équipements*. Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, 1966, in-4°, 78 p. ronéo., tableaux.
Parmi les données utilisées, figurent les statistiques des grands ensembles de Massy-Antony.

Michel Ciry, l'œuvre gravé 1949-1954. Catalogue par Roger PASSERON, préface par Jean ADHEMAR. La Bibliothèque des Arts, 1968, in-4°, 130 p.

Musée (Le) de la photographie Mairie de Bièvres. Bièvres, musée, s. d., in-16, 30 p.

NOUEL (abbé André). *Les origines gallo-romaines du Sud du Bassin parisien (Beauce, Sologne, Val de Loire, Gâtinais)*. Gien, impr. Jeanne d'Arc, 1968, in-8°, 68 p.
Cite : Angerville, Blandy, Boigneville, Etampes, Monnerville, Saclas.

Orly. Paris, Le Temps, 1966, in-16, 100 p.
Petit guide de l'aéroport suivi de brefs historiques d'Orly, d'Athis-Mons, de Chevilly-la-Rue, de Thiais et de Choisy-le-Roi.

Orsay en marche... Annuaire du S.I. Orsay, S.I., 1968, in-8°, n. p.

Guide pratique, plan, promenades.

POISSON (Georges). *Le Val-de-Marne*, Paris. Ed. de Minuit, 1968, in-8°, 570 p.

PONCETTON (François). *Bernard Naudin*. S.I.n.d. [Dourdan, les Amis du musée, 1968], in-8°, 6 p.

Rédition de la notice de Poncetton à l'occasion du 50^e anniversaire de la Victoire.

Recensement de 1968. Population du département de l'Essonne. Arrondissements, cantons, communes. Paris, direction des journaux officiels, 1968, in-4°, 10 p.

REMBERG (A.) et GOLDBERG (S.). *Dépouillement du fichier I. N. S. E. E. des entreprises à établissements multiples*. Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne, 1966, in-4°, 53 p. ronéo., nomb. cartes.

SORIANO (Marc). *Les contes de Perrault, culture savante et traditions populaires*. Paris, Gallimard, 1968, in-8°, 526 p.

TRENARD (Louis). *Salvandy en son temps*. Lille, Giard, 1968, in-8°, 944 p. (publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Lille).

Salvandy épousa Julie Féray, petite fille de Christophe Oberkampf, fille de Louis Féray et sœur d'Ernest Féray.

Votre département, l'Essonne. Paris, office spécialisé, public service, relations extérieures, s. d. [1967] in-4°, 214 p. (N^o spécial de *Voix des Communaux*).

Zones d'activités de la Région parisienne ; 1 - département de l'Essonne. Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne, 1966, in-4°, 79 p.

Périodiques

ANGELIER (J.) et HINOUT (J.). *Grès gravés de l'Île-de-France* dans *Bulletin de la Société préhistorique de France*, c. r. s. m., 1968, n° 1, p. 26.

Découverte de niveaux archéologiques à l'aplomb de gravures dans un abri sous-roche à Buno-Bonnevaux : élément nouveau pour la connaissance des gravures sur grès et abris ornés du massif de Fontainebleau. L'abri a livré, dans un contexte tardenoisien, des pièces émoussées en grès ou silex accompagnées de plaquettes en grès gravées de fin quadrillage. Les motifs gravés sur les parois de la grotte vont du simple sillon aux signes quadrillés en passant par des dessins tectiformes, géométriques et des personnages schématisés. Ces découvertes confirment l'appartenance de certaines gravures de ce style aux tribus tardenoisennes de l'époque Atlantique.

A travers les archives de Saint-Vrain dans *Commune de Saint-Vrain, bulletin municipal*, n° 9, déc. 1968.

BAILLOUD (Gérard). *Informations archéologiques, circonscription de la Région parisienne* dans *Gallia préhistoire*, X, fasc. 2, 1967 (1968), p. 301 à 316.

Cite les découvertes préhistoriques et gallo-romaines tardives ou mérovingiennes de Chantambre à Buno-Bonnevaux que nous avons signalées en 1965 et les trouvailles préhistoriques faites à Verrières-le-Buisson, route des Carrières, site classé Monument historique le 22 mars 1966 et à Vert-le-Grand, dans les sablières entre Vert-le-Grand et Bondoufle.

BAILLOUD (Gérard) et COIFFARD (Philippe). *Le locus 5 des Roches à Videlles* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, LXIV, 1967 (1968), p. 371-410.

On y a recueilli : 1 - de l'industrie lithique et de la céramique de la fin du Néolithique danubien (groupe de Cerny), vestiges d'une faible et courte occupation d'une population pratiquant la chasse et un peu d'élevage; 2 - des outils de pierre, des objets d'os et de bois de cerf et de la céramique de la fin de la Civilisation S. O. M. provenant d'une population plus importante pratiquant la chasse, l'élevage et un peu d'agriculture; 3 - des outils de silex, des objets en os et en bois de cerf, des tessons de céramique, un rivet de bronze, provenant d'un habitat du Bronze ancien où étaient pratiqués chasse et élevage plus qu'agriculture; 4 - des vestiges lithiques, céramique et débris de bronze, du Bronze moyen et final provenant d'une population pratiquant un peu moins la chasse et un peu plus l'élevage mais assez peu l'agriculture. Intérêt de ce site où Néolithique et Bronze se trouvent en position stratigraphique.

[COUBARD (Georges)]. *Le menhir de Boussy-Saint-Antoine* dans *Boussy-Saint-Antoine, revue officielle municipale*, n° 3, fev. 1968, p. 18-19 et n° 4, juin-juil. 1968, p. 18.

L'auteur corrige une erreur d'Emile Rivière dans le bulletin de la Société d'Anthropologie, année 1900 : les soi-disant menhirs de la propriété des Bosserons à Brunoy ne sont que des pierres d'ornement. Décrit les menhirs de la vallée de l'Yerres.

DAUPHIN (Gabriel). *Notre village et ses rues dans Palaiseau, revue d'informations municipales*, n° 5 à 9, avril 1967 à déc. 1968.

DESMAREST (Eric). *L'agriculture dans la Région parisienne* dans *La Documentation française. Notes et études documentaires*, 20 nov. 1967, n° 3438, 50 p., 11 cartes.

En fouillant dans nos greniers dans *Bulletin municipal d'informations de Quincy-sous-Sénart*, n° 11, avril 1968.

Le château de Quincy-sous-Sénart.

FLEURY (Michel). *Informations archéologiques, circonscription de la Région parisienne* dans *Gallia*, XXV, fasc. 2, 1967 (1968), p. 205 à 223.

Cite le trésor gallo-romain de Forges-les-Bains et les sépultures mérovingiennes de Longjumeau que nous avons signalées en 1966.

MALBEC (Jean). *La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis* dans *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, n° 50, du 16 déc. 1967.

NOUEL (abbé André). *Un aspect de l'agriculture préhistorique. Les meules à grain néolithiques (Beauce et Gâtinais)* dans *Revue archéologique du Centre*, n° 27, juil.-sept. 1968, p. 225-242.

Cite Angerville et Méréville.

Passé (Le) d'Evry et de l'Essonne évoqué par la Société archéologique dans *Le Républicain* du 28 nov. 1968.

Compte rendu d'un exposé de M. Escourrou sur les mégalithes de l'Essonne.

PREVOST (J.-L.). *Courances, une belle demeure en lisière de la forêt de Fontainebleau* dans *Touring-Club de France*, n° 791, fev. 1968, p. 106-107, phot.

SOLLE (Henriette). *Aspects démographiques du Gâtinais* dans *Acta geographica*, juin-sept. 1966, p. 37-40, cartes.

Yerres exemplaire dans *Connaissance des Arts*, oct. 1968, p. 11-12.

Intérêt du futur centre culturel.

Dans le bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la Région parisienne, *Études de la Région parisienne*, nous avons relevé la suite de travaux fort intéressants déjà signalés l'an dernier : Nadine CALS achève son étude sur *Les migrations hebdomadaires des Parisiens dans la vallée de la Juine* en prenant pour exemple le cas de Lardy (n° 18, avril 1968, p. 6-13) et Gérard MOREAU poursuit son étude sur Palaiseau par un essai de sociologie électorale (n° 17 et 19, janv. et juil. 1968).

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a publié en 1968 les tomes XVI-XVII (1965-1966) de ses *Mémoires*. Nous y relevons un article de Robert DAUVERGNE sur les *Fouilles archéologiques à Châtenay-sous-Bagneux en 1728-1729* (p. 241-270). A paru également le tome IV du *Bulletin* qui contient la bibliographie analytique des publications d'histoire et d'archéologie concernant Paris et la région parisienne publiées en 1963 et un supplément pour 1961.

La Société « Les Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline » ancien groupe dourdanais des « Arts de l'Yveline » dont le dernier bulletin datait de 1955 (n° 18) a publié en 1968, trois fascicules sous le titre « Bulletin de liaison des Sociétés locales dourdanaises ». Le premier définit les buts de cette nouvelle publication et donne quelques informations relatives à des Sociétés de Dourdan. Le second, après un court historique des « Amis du Hurepoix » publie le texte de la conférence que M. E. AUVRAY fit lors de notre assemblée générale à Dourdan en 1967 intitulée *Les Anciennes sociétés de Dourdan* (p. 14-26); des notes de Maître CHANSON sur sept

généralions de la famille Védye-Roger (p. 27-36) et l'inventaire des pots à pharmacie de l'hôpital de Dourdan qui ont été exposés au Musée. Dans le troisième, nous trouvons : *Sort et résurrection du Hurepoix* par E. AUVRAY qui reprend l'histoire de ce toponyme; *les Armes du musée du Dourdan (fonds Baubion)* par René GRAPINET et *Thomas Rappouel, fondateur de l'église de Saint-Cyr* par l'abbé Jean DELOUF.

La Société des Amis de la région de Rambouillet et de sa forêt a distribué, cette année, le n° 13 de sa revue : *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*. Nous y relevons des articles de Pierre LECHAUGUETTE sur l'église de Saint-Arnoult-en-Yvelines et sur l'abbaye de Clairefontaine; de Robert GERARD sur l'abbaye de Saint-Rémi-des-Landes et d'Alain GEORGE sur Ecoles et maitres au XIX^e siècle.

La société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française a publié son bulletin n° 5 de décembre 1967. Nous y avons remarqué l'article de R. KLEIN, *La Queue-en-Brie*.

L'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne a publié, fin 1967 et courant 1968, ses *Cahiers* 8 à 13. Seuls les *Cahiers* n° 10 et 11 intéressent la Région parisienne : le n° 10 est consacré aux bureaux, aux commerces et à l'emploi résidentiel dans la région et le n° 11 étudie la mobilité des entreprises industrielles.

Quatre numéros de la *Revue de l'Essonne* ont été publiés en 1968 : les numéros 6 à 9. On y trouve des études sur les transports dans le département et les laboratoires de Gif-sur-Yvette; sur l'agriculture et l'aéroport de Toussus-le-Noble; sur la construction et l'emploi; sur la régionalisation et diverses autres questions relatives à l'Essonne.

Le bulletin paroissial de Quincy et Boussy, *En Equipe*, a continué la publication d'intéressantes recherches : en janvier 1968, la suite de l'étude sur *les Gaudiveau*; en février, *la ferme de Mandres*, par G. HURE; de mars à septembre, *Périgny-sur-Yerres* par G. HURE et *Epinay d'Antan*; d'octobre à décembre, *le Pont de Brunoy*.

Travaux en cours

GINIER (Jean). *Les forêts du centre du Bassin parisien (thèse).*

KINZLE (M.). *Hesselin, maître d'hôtel du roi, intendant de ses plaisirs, châtelain de Chantemerle à Essonnes.*

LAHAYE (M.). *L'abbaye de Jarcy.*

STAES (Jacques). *L'archidiaconé de Josas au XVIII^e siècle (thèse de l'Ecole des Chartes).*

CHRONIQUE

Les " Amis de Sénart "

Madame Hélène Fuchs a repris en 1968 ses conférences : le 12 mai ce fut « Une matinée musicale chez Alphonse Daudet à Champrosay vers 1886 » avec le concours d'excellents artistes lyriques, le 17 mai ce fut, après la présentation d'un film sur Nadar, « la vie aventureuse de Félix Tournachon » qui résida plusieurs étés dans son ermitage de Sénart.

Association " Renaissance et culture " de Villemoisson

La section archéologique de cette association a organisé le 24 février 1968 une conférence sur les Templiers. Cent dix personnes ont écouté le conférencier, M. Louis Charpentier et ont ensuite posé de nombreuses questions. Elle a poursuivi ses fouilles à Balizy dont nous avons rendu compte ci-dessus et monté un petit musée à Longjumeau (voir ci-dessous).

Bicentenaire de Chateaubriand

En cette année consacrée au souvenir de Chateaubriand, j'ai sous les yeux un paysage de la région parisienne qui, bien que peu connu des biographes, n'en joua pas moins un rôle dans la destinée de l'écrivain : c'est à Savigny-sur-Orge, dans la maison de Pauline de Beaumont, où Chateaubriand passa une partie de l'année 1802, qu'il écrivit des fragments de *René*. Cette maison, située près de la voie, là où les rails s'étaient en éventail pour aboutir à la station de Juvisy, n'existe plus. Pas plus que n'existent le bassin et la pelouse, mais la grille que j'ai vue rouillée vers 1933, leur avait survécu durant de longues années.

Combien de fois les amants ne la franchirent-ils pas, cette grille, pour leurs promenades au soleil couchant qui, souvent les conduisirent aux « Belles-Fontaines ». Ces « Belles-

Fontaines », où ne pouvaient pas encore se désaltérer les promeneurs grim pant l'avenue de « La Cour-de-France » car, bien qu'édifiées sous Louis XV, elles n'eurent un débit suffisant qu'à partir de 1813.

Souvent, les regards de l'écrivain se sont attardés sur ce Val de Seine pour y cueillir des images qu'il transcrivait ensuite en des pages devenues classiques : « Mais comment exprimer cette foule de sensations fugitives que j'éprouvais dans mes promenades ? » (extrait de *René*).

Au retour, lorsque Pauline de Beaumont ramenait sur ses frères épau les l'écharpe ou le mantelet, ils apercevaient le clocher de Savigny-sur-Orge, celui-là même évoqué dans ces lignes : « Le clocher du hameau, s'élevant au loin dans la vallée, a souvent attiré mes regards.

« Levez-vous vite, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie. Ainsi disant, je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie, ni frimas, enchanté, tourmenté et comme possédé par le démon de mon cœur ».

Hélas ! si ces pluies et ces frimas n'atteignaient pas l'amoureux exalté, ils devenaient réalité pour sa fragile compagne qui devait mourir phtisique à Rome où elle avait suivi l'Enchanteur.

Mais pour retrouver le véritable visage du génial écrivain, c'est à Combourg qu'il faut aller. Dans ce manoir de granit, hautain et solitaire que je visitai il y a un certain nombre d'années, le buste en marbre de René¹ frappe dès l'abord. Ce beau visage, fier et mélancolique, accentue encore l'identité entre l'homme et son œuvre. Et ce qui m'émut d'avantage, lorsque la comtesse de Durfort², arrière-petite-nièce de Chateaubriand, voulut bien nous accorder quelques instants, ce fut la ressemblance frappante, inoubliable : de son illustre aïeul, la châtelaine possédait le modelé du visage, les traits, une suprême distinction et le pathétique regard des yeux dorés... ces yeux pleins de lumière.

Hélène FUCHS.

1. Actuellement (janvier 1969) à la Bibliothèque Nationale, pour l'exposition du bi-centenaire de l'écrivain, le buste de marbre blanc de Chateaubriand accueille les visiteurs.

2. Depuis que ces lignes ont été écrites, la comtesse de Dufort s'est éteinte. Qui dira la mélancolie qui accompagne la disparition des témoins de l'histoire littéraire de notre pays ?

Cinéma

La Direction de la Jeunesse et des Sports du département de l'Essonne va organiser, au cours des années prochaines, un travail de prospection archéologique et historique en vue de réaliser un film collectif sur le département. Toute personne susceptible de fournir une documentation inédite, des illustrations, des renseignements sur des collections, etc... peut se mettre en relation avec M. Nicot, directeur de la Jeunesse et des Sports, Cité des Tarterêts, Corbeil-Essonnes.

Circonscriptions administratives

Par décret du 9 mai 1968 paru au J. O. du 12 mai, les communes de Morsang-sur-Orge et de Vert-le-Grand sont détachées de l'arrondissement de Palaiseau et rattachées à celui d'Évry; les communes de Valpuiseaux, Puiset-le-Marais, Brouy, Champmotteux et Mespuits, sont détachées de l'arrondissement d'Évry et rattachées à celui d'Etampes.

Circonscriptions archéologiques

L'arrêté ministériel du 27 décembre 1968 a nommé M. Michel Brézillon directeur de la circonscription archéologique de la Région parisienne (Antiquités préhistoriques) en remplacement de M. Gérard Bailloud; il a confirmé M. Michel Fleury comme directeur de la même circonscription (Antiquités historiques).

Commémoration du 13^{me} centenaire de saint Fiacre

Le 13^e centenaire de la mort du moine irlandais Saint Fiacre, patron des jardiniers, survenue en 670 sera commémoré en août-septembre 1970. Un comité national et des comités régionaux sont en cours de constitution afin de grouper toutes informations sur la vie et le culte de ce saint. Tous renseignements d'histoire, d'archéologie, de folklore, d'iconographie intéressant Saint Fiacre peuvent être adressés à Madame Cavailer aux Archives départementales de l'Essonne, 5 rue des Chevaliers-de-Saint-Jean à Corbeil-Essonnes.

Monuments historiques

Ont été classés Monuments historiques au cours de l'année écoulée :

- Abbeville-la-Rivière. — Saint Julien, statue équestre, bois xvii^e siècle.
- Arrancourt. — Cloche bronze 1735 (à la mairie).
- Crosnes. — Sainte Anne et la Vierge, groupe en pierre du xvii^e siècle.
- Lardy. — Saint Pierre, statue du xvi^e siècle conservée à l'église.
- Marcoussis. — Façades et toitures du « Pavillon du Roi ».
- Palaiseau. — Maître-autel en bois sculpté imitant le marbre, vert et doré, 1628.
 - Fauteuil de célébrant et banquettes en bois doré recouvert en tapisserie, xviii^e siècle.
- Saint-Cyr-la-Rivière. — Aigle-lutrin en bois peint, xviii^e S.
 - Pied de cierge en bois peint, xviii^e siècle.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Un manuscrit autographe de Bernardin de Saint-Pierre intitulé « Les Berceaux » écrit vers 1812 a été mis en vente par la librairie Charavay (cat. 728, mars 1968). C'est un morceau de circonstance à l'occasion de la naissance du Roi de Rome.

Une exposition consacrée à Guillaume Budé a été organisée par la Bibliothèque nationale au printemps 1968.

Au cours du colloque international sur la Régence, le 25 février 1968, M. Jean Deprun a fait une communication « Dates, Sources et portée de la *Lettre de Thrasibule à Leucippe* ». Son auteur présumé, Nicolas Fréret, né et mort à Paris (1688-1749) fit paraître, en 1714, un mémoire sur l'origine des Français, jugé si audacieux qu'il fut embastillé. D'après des témoignages nombreux et concordants, la *Lettre* aurait été composée, en 1722, à l'intention d'une des sœurs de l'auteur, religieuse à l'abbaye de Notre-Dame de Gif. Il s'agissait sans

doute d' « Anne-Antoinette de Saint-Gérôme, nommée au siècle Fréret » qui fit profession à Notre-Dame de Gif, le 23 mai 1708. Une autre sœur de Nicolas Fréret, sœur Antoinette Thérèse de Sainte-Victoire avait fait profession, dans le même couvent, le 14 octobre 1715. M. Deprun se fondant sur divers rapprochements entre le texte de la *Lettre* et celui des œuvres publiées par Fréret croit pouvoir affirmer l'exactitude de l'attribution traditionnelle.

E. H.

Trois lettres d'Erik Satie écrites d'Arcueil les 4 mars 1913, 5 janvier et 7 novembre 1920 ont été mises en vente, la première à la librairie Charavay (cat. 728, mars 1968), les autres à la librairie de l'Abbaye (cat. n° 68 et 71 de février et avril 1968). Dans la seconde, il parle de son œuvre « Socrate » et dans la dernière, il recommande une jeune norvégienne à Marguerite Long.

Philatélie

Notre confrère M. Darré, de Massy, nous a fourni les informations suivantes susceptibles d'intéresser de nombreux lecteurs :

L'Ile Maurice a émis six timbres représentant des gravures anciennes pour commémorer le bicentenaire de la visite de Bernardin de Saint-Pierre à l'Ile Maurice. Un timbre français évoque la maison que cet écrivain habita à Essonnes.

Le Sénégal a émis en 1963 un timbre en souvenir de Gaston Berger né à Saint-Louis du Sénégal en 1896 mort à Longjumeau, accidentellement, en 1960.

Une exposition philatélique s'est tenue à Longjumeau les 14-15 décembre 1968. Un cachet postal rappelant « le postillon » y fut utilisé.

Des timbres monégasques sont sortis cette année à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Chateaubriand; l'un figure l'écrivain, l'autre évoque « Le Génie du Christianisme » qui fut en partie rédigé à Savigny-sur-Orge.

Un timbre de 0,40 F émis en novembre 1968 représente le château de Chilly-Mazarin.

Le Sénégal a émis en 1965 un timbre représentant un relais de câble sous-marin inventé en 1896 par l'ingénieur Pierre Picard, de Massy.

Dourdan

Au musée du château ont été exposés les pots à pharmacie de l'hôpital qui y sont déposés désormais. Le cinquante-neufième anniversaire de l'armistice de 1918 y a également été commémoré par une très riche et très intéressante exposition.

Longjumeau

Le groupe archéologique de l'association « Renaissance et culture » a obtenu de la municipalité le prêt d'un petit local situé Place du Postillon. Une pièce a été aménagée en laboratoire pour la reconstitution des objets de fouilles; une autre a été transformée en un petit musée où sont exposées les principales découvertes archéologiques du groupe. Il est ouvert au public tous les dimanches de 10 à 12 heures.

Massy

Le centre culturel de Massy a lancé une enquête sur le passé de cette ville auprès de tous ses habitants en vue de réaliser, en 1969, une exposition sur la commune (son passé, son avenir).

Meudon

Une équipe de travailleurs bénévoles a, sous la direction de M. Georges Poisson, rénové le Musée de Meudon. Y sont évoqués : l'histoire des châteaux de Meudon et Bellevue et de l'observatoire de Meudon; Rodin, des artistes qui ont habité Meudon (Bresdin, Daniel Vierge, Paul Huet, Bracquemond) et des artistes contemporains (Dunoyer de Segonzac, Arp, Stahly) ainsi qu'Armande Béjart. Une salle enfin est réservée à la préhistoire.

Palaiseau

Une exposition a été organisée en novembre 1968 à la Maison de la Radio par l'O.R.T.F. à la mémoire du général Ferrié (1868-1932) qui débuta modestement à Palaiseau. Les P.T.T. ont utilisé un cachet spécial à cette occasion.

Sceaux

Le Musée de l'Île-de-France a fait, cette année, de nombreuses et intéressantes acquisitions parmi lesquelles il y a lieu de citer plus particulièrement :

— une aquarelle de James Forbes intitulée *Sketch in the gardens at Aulnay; a villa three leagues from Paris belonging to Chateaubriand*, datée du 20 juillet 1817, qui représente de façon assez fantaisiste le parc de La Vallée-aux-Loups et la maison de l'écrivain.

— l'enseigne du lieu d'attraction créé dans le lotissement de Malakoff en 1855 par Chauvelot.

— cinq nouvelles porcelaines de Mennecey dont une statuette de faune debout sur un socle champêtre.

— un grand tableau d'Hubert Robert représentant le château et le parc de Méréville (on y voit la colonne rostrale) peint vers 1786-1787.

Enfin, le musée s'est vu remettre le trésor gallo-romain découvert en 1957 dans le cimetière de Thiais, composé de 2394 pièces de bronze, à l'effigie d'empereurs romains du III^e siècle.

Val d'Yerres 13

Une association groupant treize communes du Val d'Yerres vient d'être constituée pour permettre le développement artistique et culturel de cette partie briarde du département de l'Essonne.

NÉCROLOGIE

Membre de notre société depuis 1900, M. Robert DARBLAY est décédé le 1^{er} mai 1968. Industriel, maire de St-Germain-les-Corbeil depuis plus de 50 ans, il s'était toujours intéressé à nos travaux, comme l'avaient fait avant lui M. Aymé DARBLAY, son père, auteur de l'ouvrage sur Villeroy paru dans nos « Mémoires et Documents » et M. Paul DARBLAY, son grand-père, dont les noms figurent parmi les fondateurs de la société.

*
**

Nous avons appris avec regret le décès de M. le Colonel BAULIER, qui, admis à la retraite, était venu habiter Echarcon.

*
**

M. Elie VALENTIN, ancien inspecteur des impôts, avait créé à Corbeil, un cabinet de conseil fiscal. Il est décédé le 22 mars 1968.

*
**

M. Charles RADOT, avocat honoraire à la Cour d'Appel de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre, était membre de notre société depuis de nombreuses années. Descendant d'une des plus anciennes familles d'Essonne, il était très attaché à notre région, où il comptait de nombreux amis. C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris son décès.

*
**

Agriculteur, maire de Tigery, M. Henri LEFEBVRE est décédé récemment.

NECROLOGIE

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M^{me} P. CAVAILLER,
Secrétaire générale,
Archives Départementales
de l'Essonne, 5, rue des
Chevaliers de Saint-Jean
91 - Corbeil - Essonne

M. Jean JACQUART,
Agrégé de l'Université,
Vice-président,
13, rue Ferdinand-Duval,
Paris IV^e

M^e André CROS,
Trésorier,

Notaire à Corbeil-Essonne - 91

Cotisation annuelle } membre bienfaiteur : **20 F**
 } membre ordinaire : **10 F**

8 F pour MM. les Membres du Clergé et de l'Enseignement.

C.C.P. de la Société : PARIS 1508-40.

LISTE DE NOS PUBLICATIONS DISPONIBLES

BULLETINS :

Année 1895 - 1 ^{re} livraison	
Année 1900 - 2 ^e livraison	
Année 1902 - 1 ^{re} livraison	
Année 1904 - 1 ^{re} livraison	
Année 1905 - 1 ^{re} livraison	
Année 1905 - 2 ^e livraison	
Année 1906 - 1 ^{re} livraison	
Année 1906 - 2 ^e livraison	
Année 1907 - 1 ^{re} livraison	
Année 1907 - 2 ^e livraison	
Année 1908 - 1 ^{re} livraison	
Année 1908 - 2 ^e livraison	
Année 1909 - 1 ^{re} livraison	
Année 1909 - 2 ^e livraison	
Année 1910 - 1 ^{re} livraison	
Année 1910 - 2 ^e livraison	
Année 1911 - 1 ^{re} livraison	
Année 1911 - 2 ^e livraison	
Année 1912 - 1 ^{re} livraison	
Année 1912 - 2 ^e livraison	
	Année 1913 - 1 ^{re} livraison
	Année 1913 - 2 ^e livraison
	Année 1914 - unique livraison
	Année 1944
	Année 1946
	Année 1947
	Année 1948
	Année 1954
	Année 1955
	Année 1957
	Année 1960
	Année 1961
	Année 1962
	Année 1963
	Année 1964
	Année 1965
	Année 1966
	Année 1967
	Année 1968

Prix : 8 francs chaque livraison ;
10 francs chaque bulletin annuel (depuis 1944).

MEMOIRES ET DOCUMENTS :

VII — Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

VIII — Brunoy, tome I, par Ch. MOTTHEAU.

X — Brunoy, tome II, par Ch. MOTTHEAU.

Prix : 12 francs le volume.

IMPRIMERIE
HUBERT & FILS
LARGENTIÈRE (Ardèche)
